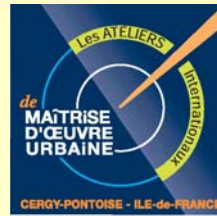


LES ATELIERS INTERNATIONAUX DE MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE CERGY-PONTOISE, ILE DE FRANCE



le journal



Cergy-Pontoise

Mantes

Nanterre - La Défense

22^{ÈME} SESSION

**Rencontre internationale
de Maîtrise d'œuvre Urbaine**

**La polycentralité dans
les grandes agglomérations**

Cergy-Pontoise et le Mantois
Du 26 août au 24 septembre 2004

**International meeting
of planning and urban design**

Polycentricity in large agglomerations

Cergy-Pontoise and the Mantois region
From August 26th to September 24th

LES ATELIERS D'ÉTÉ DE CERGY-PONTOISE
BP 47 - 95020 CERGY-PONTOISE Cedex 01
Jean-Claude MILAK
Tél. 01.34.20.55.95 - fax 01.34.20.56.00
e.mail ateliersete@aol.com



AFTRP
195 rue de Bercy
75582 PARIS Cedex 12
Vincent BOURJAILLAT
Tél. 01.40.04.65.17 - fax 01.44.04.64.91
e.mail v.bourjaillat@aftrp.com





Sommaire

1. Ouverture de la 22^{ème} session
2. Le thème
3. Le contexte
4. Les conférences
5. Déroulement de la session
6. Les intervenants
7. Les commentaires d'experts
8. La session en images

OUVERTURE de la 22^e session



Pierre Mayet
Président des Ateliers
d'Été de Cergy-Pontoise

Les Ateliers d'été changent de nom !

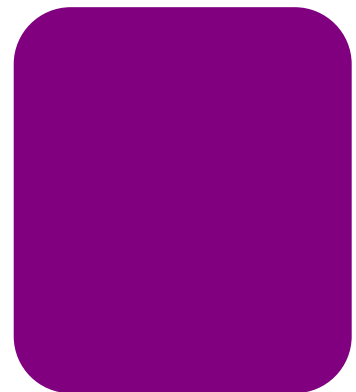
À partir de cette année 2004, les Ateliers d'été de Cergy-Pontoise deviennent Ateliers internationaux de maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy-Pontoise - Île de France.

Pierre Mayet explique cette évolution, reflétant la nouvelle dimension des Ateliers ainsi que leur volonté, adossés à l'AFTRP, de s'inscrire dans la durée : il s'agit de mettre au premier plan l'étonnant brassage culturel suscité par ces ateliers, et les dizaines de nationalités des participants qui s'y côtoient chaque année. Ceux-ci auront pour devoir de

s'enrichir mutuellement de leurs expériences et connaissances respectives, en continuant à alimenter dans le futur les réseaux de contact qu'ils ont aujourd'hui l'occasion de tisser entre eux, à travers le monde.

Ils auront ainsi l'opportunité de créer une grande ONG transfrontalière d'urbanistes.

Il était également important de rappeler dans leur nom que ces Ateliers étaient nés dans la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, qu'ils y gardaient leurs racines et une partie de leur identité. Mais les Ateliers internationaux ont aujourd'hui, de surcroît, une vocation francilienne, et souhaitent inscrire leurs études et leur action dans le périmètre de la région. Enfin, la maîtrise d'œuvre urbaine est le concept clé de ces Ateliers, dont la principale fonction est peut-être d'imaginer et délimiter les champs du possible en matière de développement urbain, et ainsi d'aider dans leur décision les maîtres d'ouvrages publics, les responsables politiques.



Le Thème

L'espace géographique « entre » Le Mantois, le Vexin français et Cergy-Pontoise

Un espace géographique et des problématiques en communs



Cergy-Pontoise et le Mantois gèrent des positions singulières qui sont presque de même nature :

- sur des AXES dynamiques d'urbanisation, mais à leur EXTREMITÉ ;
- dans une relation avec Paris assez facile : liaisons ferroviaires et autoroutières existantes bien qu'insuffisantes ;
- en position de relais par rapport aux grandes villes du Bassin Parisien
- en bordure d'un Parc Naturel Régional qui constitue un ATOUT mais en même temps un FREIN pour le développement

économique. En effet, les libertés du "libéralisme" sont canalisées ;

- sur les berges de grands COURS D'EAU navigables (convoi fluvial de 5000 tonnes) ;
- au voisinage immédiat de grands "parcs" de loisirs essentiellement aquatiques

L'axe d'urbanisation possible pour les deux agglomérations

Cergy-Pontoise, tout comme la Mantois, est pris en tenaille dans des contextes géographiques différents.

Les infrastructures inscrites dans les schémas directeurs



Cergy-Pontoise n'a d'échappatoires que vers l'ouest et le sud-ouest, c'est-à-dire rejoindre la vallée de la Seine par le confluent de l'Oise et de la Seine. À l'est, l'urbanisation est achevée. Deux solutions sont alors possibles :

- par la boucle de Chanteloup
- par la trouée de Meulan-Les Mureaux

Les cours d'eau

Une étude de faisabilité économique et urbanistique a été réalisée sur le site d'Achères en vue d'y réaliser une plateforme multimodale portuaire d'une centaine d'hectares. La pertinence de ce projet est liée au bouclage de la Francilienne et à la possibilité d'une desserte ferrée





directe. Le site de Triel inscrit au SDRIF pour accueillir cette infrastructure n'offre pas les opportunités de développement d'Achères.

La plate forme multimodale de Limay-Porcheville est une des trois principales de la région parisienne. Celle de Saint-Ouen-l'Aumône est faiblement occupée mais devrait se développer avec le trafic des conteneurs.

Les contraintes du site, les atouts d'un paysage

Les vallées de l'Oise et de la Seine ont creusé leur sillon d'une manière indolente au gré des obstacles rencontrés.

Les buttes, les falaises et les coteaux se

succèdent et c'est au travers de ces reliefs que les infrastructures ont été implantées. Il y a lieu maintenant de trouver les nouveaux tracés :

- de la C 13,
- de la voie ferrée entre Meulan et Osny.

Quelques points singuliers

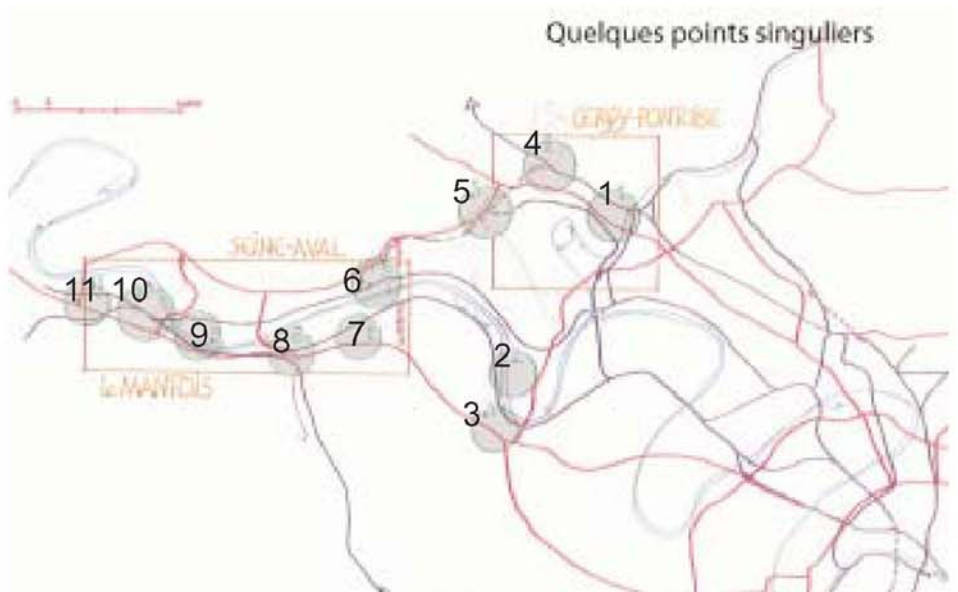
Les itinéraires à projeter, à programmer, à mettre en valeur entre le MANTOIS et CERGY-PONTOISE, sont les premiers ACTES à promouvoir. Ils traverseront des points privilégiés dans le territoire traversé.

- Certains sont à découvrir, à mettre en scène

- D'autres sont déjà largement engagés : les centres de Cergy-Pontoise (1), le centre de Mantes (10) et ceux de Meulan et des Mureaux (6)

- D'autres enfin sont en attente dans les stratégies d'aménagement, existent sur les plans des schémas directeurs mais n'ont fait l'objet que d'études assez vagues.

Il y a donc de nombreuses opportunités à "dénicher" ou développer pour que les capacités des sites se confortent naturellement et puissent promouvoir les forces de ce "territoire de potentiel".



Défis à relever

Les équipes de la session 2004 ont de multiples DEFIS à RELEVER, à commencer par celui de se trouver en position de RESPONSABILITE entière face à un sujet qui nécessite des REPONSES INVENTIVES.

Les questions posées sont exprimées dans les pages qui précèdent. On peut cependant rappeler quelques éléments essentiels :

1. Comment faire mieux ?

La POLYCENTRALITE est une bonne réponse pour l'EQUILIBRE d'une grande région urbaine. Les nouveaux pôles " STRUCTURENT " les espaces autour d'eux grâce à une CONTINUITÉ dans la volonté politique depuis 40 ans.

2. Associer les énergies entre pôles

Est-ce une fausse bonne idée ou un facteur de renforcement des polarités ?

3. Faciliter la mobilité

Dans tous les cas, il y a NECESSITE de " QUADRILLER " le territoire.
Avec quel type d'infrastructure ?
Quelles autres relations ?
Quels éléments valorisants ici ou là ?

4. Exploiter la géographie

La géographie a une place particulière voire dominante avec les vallées de la Seine et de l'Oise.
Comment l'EXPLOITER ?

5. L'attractivité des entités urbaines

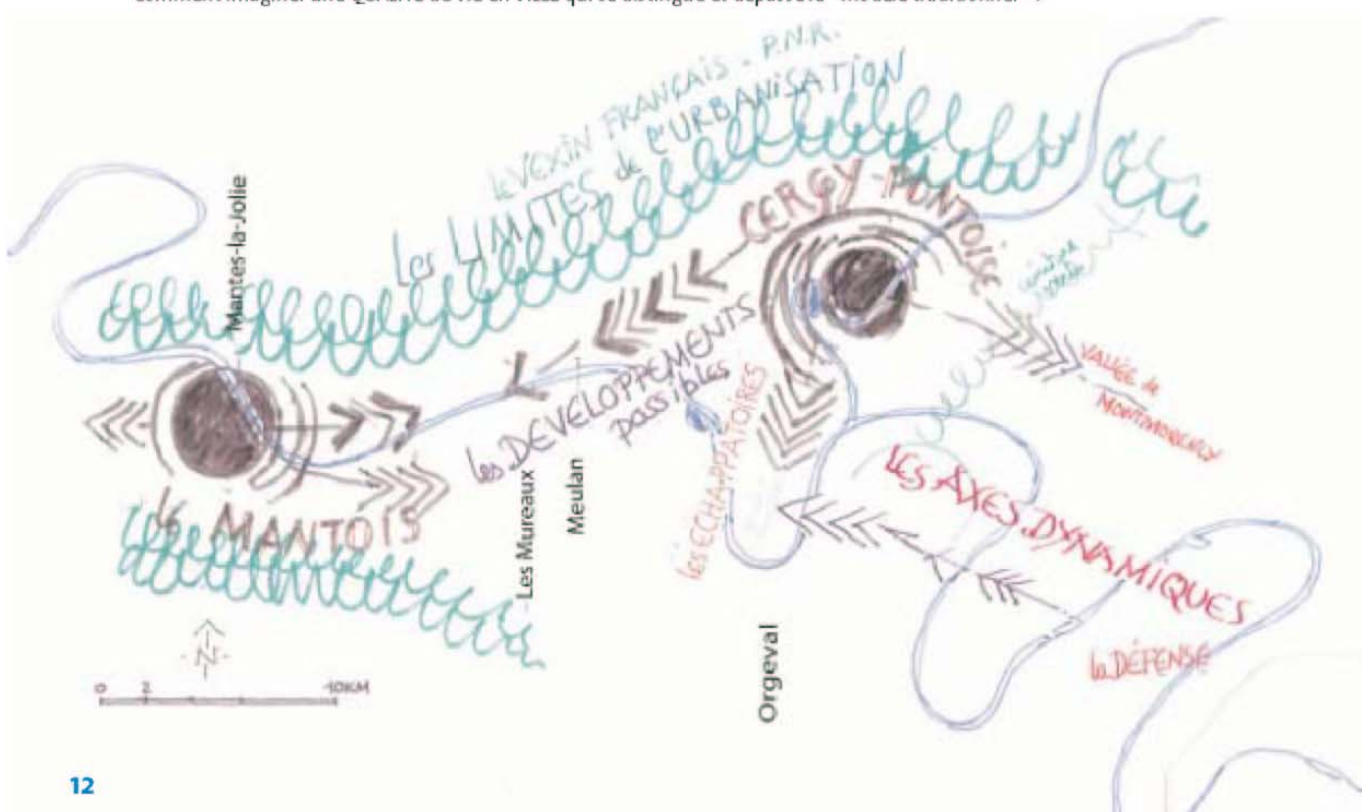
Sur quels leviers faut-il s'appuyer pour que les entités urbaines de Cergy-Pontoise et du Mantois soient PORTEUSES D'AVENIR ?

6. Les relations entre ville et campagne

Quelles relations établir entre VILLES et CAMPAGNES (PNR) ?

7. La qualité de vie

Comment imaginer une QUALITE de VIE en VILLE qui se distingue et dépasse le " modèle traditionnel " ?



Le contexte

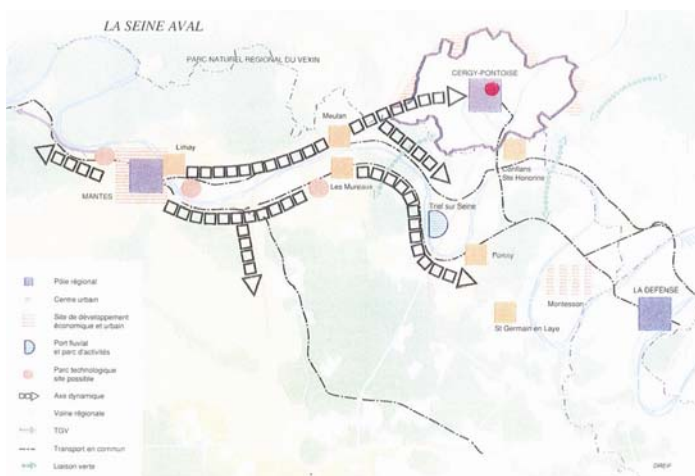
LA POLYCENTRALITÉ DANS LES GRANDES AGGLOMÉRATIONS : CERGY-PONTOISE ET LE MANTOIS

La première semaine de cette session des ateliers internationaux, du jeudi 26 août au mardi 31 août 2004, a été consacrée à quatre séries de conférences, présentant le thème d'étude ainsi que les terrains concernés.



Bruno Verdon a ainsi ouvert les débats jeudi 26, dans les locaux de l'AFTRP, en soulignant premièrement combien les rapports entre cette agence et les Ateliers internationaux étaient dorénavant inscrits dans la durée, permettant à leur collaboration d'être fertile et productive. Il a, par ailleurs, profité des hasards du calendrier de cet été 2004, pour s'adresser aux étudiants en des termes olympiques, et leur rappeler que le plus important était d'(y) participer....

M. Verdon a ensuite formulé une interrogation dont le mérite fut de plonger d'emblée l'assistance dans le cœur des débats, et qui pourrait résumer la problématique de cette première journée de conférences: le thème de la polycentralité de la région capitale a peu à peu été oublié, depuis les années 60, par les urbanistes franciliens. Cela signifie-t-il que le polycentrisme est achevé en Île de France? Ou bien a-t-on renoncé peu à peu à cet idéal, pour fixer ailleurs les priorités de l'aménagement francilien, dans le renouvellement urbain, en un mot la réhabilitation des friches, en un mot la reconstruction de la ville sur la ville...? M. Francis Beaucire proposera à la fin de cette première journée un début de réponse à cette interrogation...



JEUDI 26.08
AFTRP, Paris 12^e

VISION RÉGIONALE DU NORD-OUEST DE L'ÎLE DE FRANCE

Les Conférences

Pierre Bédier

Président de la communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines :

Des villes a-priori semblables...

L'idée de faire découvrir Mantes et Cergy aux participants est très enrichissante, car ce sont aujourd'hui deux territoires très différents de l'agglomération parisienne, alors qu'il n'y a que quarante ans les deux villes étaient encore très semblables.

Elles étaient alors des cités calmes, paisibles, sous-préfectures d'un vaste département qui aujourd'hui n'existe plus, la Seine-et-Oise. Leur principale activité économique se limitait au labeur de notables locaux, médecins ou notaires...

Puis vinrent les Trente Glorieuses, le redressement économique et industriel de la France, appuyé en partie sur l'axe routier, ferroviaire et fluvial Paris / Le Havre. Tout autour de cet axe, aux alentours nord-ouest de Paris, des usines ont brusquement poussé sur les champs. À Flins, aux abords du Mantois, l'usine Renault accueillit ainsi en 10 ans de zéro à vingt-cinq mille ouvriers. Ce développement économique, extraordinaire, de la vallée de la Seine, fut renforcé, de surcroît, par le développement d'activités connexes, comme le BTP. Le développement urbain a en effet dû accompagner le rythme de la croissance économique, et ce sont des dizaines de milliers d'ouvriers qui, avec leur famille notamment après 1974, se sont logés à proximité de leur lieu de travail, dans des villes de la vallée de la Seine, à Mantes notamment, sur un mode désordonné, anarchique, « douloureux ».

C'est durant cette même période que le gouvernement décida d'ordonner la grande banlieue parisienne en créant des villes nouvelles, à Pontoise par exemple. Mais Mantes refusa d'être l'une d'elles, pour garder sa liberté d'action face à l'État ; elle choisit par conséquent d'organiser elle-même sa croissance urbaine. Or la ville ne parvint que par une densification à l'extrême de l'habitat à financer les équipements publics indispensables à sa croissance. Le résultat est net et visible aujourd'hui : des tours et barres d'habitation côtoient des zones industrielles en pleine campagne, au milieu de champs. Une situation humainement invivable. D'autant que crise économique et désindustrialisation ont détruit l'économie locale, Flins perdant à titre d'exemple quinze mille emplois ouvriers en dix ans. Zone déqualifiée, minée par le chômage, Mantes est aujourd'hui une ville bien peu attractive.

Mais Mantes cherche aujourd'hui à se réordonner en renouant avec la théorie de la polycentralité imaginée dans les années 1960, lui permettant de se réinsérer dans le dynamisme régional. Un EPA (Établissement Public d'Aménagement) a ainsi été créé dans le Mantois, pour devenir l'opérateur principal des aménagements qui permettront à Mantes de redevenir la « province à Paris », un centre de l'ouest parisien (vocation par ailleurs inscrite au SDRIF). Un des premiers objectifs sera de raccrocher par une infrastructure routière le Mantois au grand marché francilien. À terme, c'est un dynamisme comparable à celui qui a accompagné le développement des villes nouvelles franciliennes que le Mantois doit retrouver.

Alain Richard

représentant la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise :

Que faire des zones d'entre-pôles ?

Cergy-Pontoise a certes tiré des bénéfices importants d'une dynamique d'investissements forts sur son territoire : l'État, aménageur à travers les EPA des villes nouvelles, y a engagé des ressources importantes et développé des quartiers diversifiés, équipés commercialement, administrativement et culturellement. Il est donc justifié et souhaitable que Mantes désire bénéficier aujourd'hui des mêmes conditions de développement.

Mais le contexte contemporain est différent : la conjoncture économique ne permet plus à l'État d'emprunter et investir dans de grands projets urbains, comme par le passé ; et l'évolution de la conduite des politiques publiques n'autorise plus cet État à réaliser lui-même et autoritairement ses projets de développement territoriaux, comme il l'avait fait lors de la création des villes nouvelles. Est-il dans ces conditions possible de retrouver, à Mantes et en 2004, une dynamique « ville nouvelle » comparable à celle qui anima Pontoise dans les années 1960 ?

Un autre thème important concerne, si l'on considère que Mantes et Cergy-Pontoise doivent devenir prochainement des pôles de développement, où la qualité de vie (accès aux services publics et privés) est élevée, les zones « d'entre-pôle », zones intermédiaires, résidentielles ou de campagne : que faire pour empêcher que s'y déploient pauvreté urbaine et manque d'accès aux services de base ?

Jean-Luc Laurent

représentant Jean-Paul Huchon, président de la région Île-de-France

Un centre attire et exclut

La création des villes nouvelles en Île de France démontre qu'il est parfois nécessaire que l'État intervienne directement dans l'aménagement des régions, pour réguler les disparités en leur sein, et dépasser les jeux d'intérêts particuliers, locaux, pour privilégier un intérêt plus partagé, plus large.

D'autant qu'il est aisé de constater que les inégalités territoriales recoupent fortement les inégalités sociales en Île de France. Le schéma directeur régional (SDRIF) doit y remédier, depuis sa création. La révision du SDRIF de 1994 constitue aujourd'hui une occasion d'établir, entre les différentes échelles décisionnelles, État, collectivités locales, un diagnostic partagé de l'Île de France, qui guidera les choix d'aménagement. Ceux-ci devront être des solutions durables aux difficultés actuelles, portées par tous les échelons de collectivité locale : municipalités, collectivités locales, département, région.

Les Ateliers doivent à ce sujet constituer pour les participants une occasion de mettre en oeuvre leur talent de planificateur : ils devront observer Cergy, le Mantois, et se demander en quoi la polycentralité, si elle se réalise, comprise comme mise en réseau des centres, comporte des dangers. Un centre attire : peut-il ne pas attirer ? Peut-il exclure ? Créer des espaces vides entre les pôles ? Que faire de ces vides, zones résidentielles sans emploi, ou zones éloignées des transports collectifs ?

La tâche des participants sera donc de produire une étude qui sera utile pour la région, car celle-ci a la volonté d'être plus à l'écoute des différents acteurs... notamment de ceux de la recherche.

François Noisette

Directeur de l'urbanisme, Direction Régionale de l'Équipement de l'Île de France

La desserte : un enjeu et une ressource d'importance pour les deux agglomérations

La DRE est un service de l'État en Île de France, coordonnant ses actions en aménagement, logement, préparant les schémas directeurs, et constituant en conséquence un service attaché au concept de planification territoriale. Ses services détiennent par-là même un volume important de données concernant la région.





Face aux difficultés principales qu'elle a identifiées sur la région (comme la perte de dynamisme économique, d'attractivité résidentielle, la pénurie de logements, la croissante inégalité et ségrégation sociale entre les territoires), la DRE d'Île de France propose des exemples d'objectifs à atteindre : freiner l'étalement urbain à l'échelle de la région, développer des centres d'excellence destinés à la formation et à la recherche, ou encore œuvrer à l'embellissement régional.

À des niveaux plus locaux, il est possible de dresser des diagnostics spécifiques aux territoires concernés aujourd'hui : ainsi, Cergy-Pontoise est bien aujourd'hui une vraie ville de 200 000 habitants, bien équipée, dotée d'une université reconnue. Mais l'agglomération est mal reliée au territoire national, en dehors de Paris, et à l'espace européen. D'autre part, il sera nécessaire d'intégrer le Parc Naturel Régional du Vexin aux projets de Cergy, notamment en préservant mieux et plus efficacement ses frontières.

Le Mantois bénéficie à l'inverse d'une desserte exceptionnelle, par la route, le chemin de fer, ou le transport fluvial, situation expliquant son exceptionnel développement industriel dans les années 50 / 60. Mais depuis l'image du Mantois fait débat. Quelles industries y réimplanter aujourd'hui ?

Quelle est l'échelle pertinente de son développement, entre Rouen et Paris ? Quelle relation instaurer avec les pôles voisins de Saint-Quentin-en-Yvelines, Rouen, Dreux ou Évreux ?

Il sera dans tous les cas nécessaire, pour redorer son image et dynamiser son développement, de bien redéfinir et exposer les atouts du Mantois, comme, par exemple, son aspiration à redevenir une province à Paris...

Jean-Pierre Palisse

IAURIF, directeur général adjoint « les centres »

Un centre n'existe que parce qu'il se distingue

Le polycentrisme est probablement aujourd'hui un concept à revisiter. Il avait déjà été retenu et considéré comme fondamental par les schémas directeurs régionaux de la région en 1965 puis 1976, et pourrait redevenir important aujourd'hui. Sa définition est variable, subjective, relative.

En effet, un centre n'existe que par sa spécificité, et donc par son attractivité. Il n'existe que parce qu'il est entouré de zones périphériques sur lesquelles il exerce son attractivité : des quartiers, des communes... Sa spécificité peut être diverse : concentration de services commerciaux, administratifs, culturels, convergence de flux de circulation, routes, transports en commun, réseaux Télécom...

Que peut signifier dans ce contexte le polycentrisme ? Est-ce une potentielle concurrence entre des centres, ou bien une complémentarité, qui sera recherchée ?

Devra-t-il exister une hiérarchie entre ces centres, comme à Londres (centre régional, puis centres locaux, quartiers...), ou bien une égalité entre des centres de portée comparable, sur le modèle rhénan ?

À travers la question des centres, c'est bien la question de la qualité de la vie en milieu urbain qui est en jeu. Ils concentrent des services, sont des lieux de brassage culturels, d'échanges, de construction d'identité à travers leur lisibilité architecturale... Enfin, leur présence constitue un frein à l'étalement urbain, si l'on considère que la densité est une condition de la centralité.

Enfin, la planification doit opérer un choix entre différents polycentrismes : les réseaux de centres sont des pôles instaurant des liens mutuels, tandis que les systèmes de centralité permettent aux centres de se superposer selon leur spécialisation, offrant aux individus des possibilités de choix, de liberté, plus importantes...

Pascale Rohaut

Direction régionale de l'Équipement d'Île de France

L'autonomie des espaces infra-régionaux est étonnamment élevée

Le schéma directeur régional de 1965 avait consacré le choix de lutter contre l'étalement urbain tout en assumant la croissance urbaine en Île de France. La concentration a certes produit des externalités positives, mais également des congestions, à l'origine d'un renchérissement du foncier, et finalement d'un étalement urbain... favorisé par la diffusion de moyens de transport individuels motorisés.

À travers un autre instrument, les PDU (Plans de Déplacement Urbains), on essaye à l'inverse aujourd'hui de maîtriser la mobilité des ménages, et par extension l'étalement urbain, dans une optique de développement durable.

Or, dans le même temps, si Paris et sa proche couronne continuent de concentrer la majorité des emplois, et de la population, les pôles de la grande couronne sont en fort développement, surtout à l'ouest de Paris.

Au final, l'autonomie des espaces infra-régionaux s'accroît, et l'analyse des statistiques de déplacement internes aux départements le confirme. Les universités de proche couronne recrutent près de leur lieu d'implantation, tandis que les ménages ont tendance à chercher à travailler près de leur lieu d'habitation. Cergy et Mantes confirment cette donnée, qui ont des taux de déplacement internes de près de 80%.

Au regard de cette autonomie relativement forte des territoires infra-régionaux, il est possible de se fixer comme objectif de favoriser le fonctionnement des opportunités de développement locales, dans le but d'améliorer le fonctionnement de toute la métropole, en prenant appui notamment sur l'articulation des réseaux de transport.

Francis Beaucire

Magistère d'Aménagement de l'université Paris I - La Sorbonne

Nous avons besoin de tous les maillons du polycentrisme

Trois points principaux sont à faire ressortir de ces débats : la question du renouvellement urbain, celle de la hiérarchisation des centres, et enfin celle des échelles.

Premièrement, en écho à la réflexion liminaire formulée par Bruno Verdon, il ne semble pas que le polycentrisme soit une priorité en Île de France aujourd'hui.

La question du renouvellement urbain en banlieue l'a en effet détrôné. C'est pourquoi il faut bien discerner que l'EPA créé dans le Mantois n'a pas pour vocation de lutter contre l'étalement urbain dans le but de faire émerger de nouvelles centralités, mais qu'il existe aujourd'hui parce que le Mantois est devenu un secteur sinistré avec des problèmes sociaux importants, où le besoin de réagir est urgent. La mission de l'EPA dans ce contexte ne se résume pas à une problématique d'aménagement territorial. Sa mission ne sera donc pas la même que celle des EPA qui l'ont précédé il y a trente ans dans la région.

Deuxièmement, concernant la hiérarchie des centres, il sera nécessaire de combler les vides laissés par les nombreux maillons manquants, en France, entre un centre énorme, la capitale, et les nombreuses villes moyennes qui l'entourent. Nous avons besoin de tous les maillons du polycentrisme.

Enfin, Mantes comme Cergy pourront penser à limiter leur échelle de développement, ne pas aspirer à devenir des centralités trop étendues, sans oublier cependant que, sous un seuil critique de densité ou de taille, la ville n'est plus ville. Ce qui caractérise le fait urbain, c'est effectivement une offre de diversité, de mixité, en l'absence desquelles une agglomération se prive de ressources importantes.



VENDREDI 27.08

sur la péniche entre Poissy
et Mantes-la-Jolie

Patrice DUNY

directeur de l'Agence d'Urbanisme du Mantois (AUMA)

*Les grands bassins de vie et les bassins
de proximité de l'arrondissement
de Mantes.*

Objectifs de l'étude

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) attache une importance aux notions de cohérence territoriale et de planification à une échelle pertinente. L'AUMA s'est interrogée sur l'existence de bassins de vie locaux, de polarité, de centralité dans la région du mantois mais aussi leur fonctionnement et les possibilités de les renforcer.

Le périmètre étudié est celui de l'arrondissement du mantois, au nord ouest des Yvelines. C'est un territoire très hétérogène (urbain, périurbain, rural) comprenant 117 communes et 265 000 habitants concentrés principalement le long de la Seine aval.

Les grands bassins de vie

L'étude cherche à identifier les centres en hiérarchisant les fonctions urbaines des différentes communes. Pour cela, un indice de concentration des fonctions est réalisé à partir de 63 variables : équipements, services, activités...

Trois pôles se dégagent :

- Mantes (Mantes la Jolie, Mantes la Ville, Limay)
- Aubergenville
- Les Mureaux/Meulan

A partir de ce résultat, l'AUMA réalise une typologie des espaces en fonction de leur distance en temps aux pôles. L'espace dit urbain est à moins de 5 minutes d'un pôle,

celui périurbain entre 5 et 15 minutes et l'espace rural à plus de 15 minutes. Ainsi, la vallée de la Seine apparaît comme un espace urbain et périurbain autour de ses trois pôles tandis que le sud est principalement rural.

A travers les cartes d'attractivités pour l'emploi et les équipements, Mr Duny conclut à une organisation polarisée sur les trois centres vus précédemment et celui de Houdan.

La synthèse de ces premiers résultats présente ces quatre centres comme étant les grands bassins de vie de l'arrondissement de Mantes.

Les bassins de vie de proximité

Par la suite, l'AUMA a cherché à savoir s'il existait des sous bassins de vie ou bassins de vie de proximité. A partir des équipements de la vie quotidienne (boulangerie, boucherie...) et des relations entre les élus (structure intercommunale ou syndicat intercommunal), de nouveaux bassins de vie de proximité apparaissent, surtout dans l'espace rural.

Synthèse

Pour l'interprétation finale, l'étude croise la carte des grands bassins de vie et celle des bassins de vie de proximité.

Le résultat montre quatre grands bassins aux frontières précises dans lesquels ressortent des bassins de proximité eux mêmes clairement définis.

Une hiérarchie de proximité se dégage : les populations choisissent rationnellement leur habitat en fonction de leur emploi et vont logiquement vers leur pôle. La création du pôle d'Aubergenville, choisi par l'Etat au début des années 1950 pour implanter une usine Renault à Flins et y développer les services publics (santé, éducation), s'est réalisée au détriment de celui des Mureaux. Aujourd'hui, ces deux pôles sont équivalents.



Conclusion

L'étude conclue à la nécessité de superposer la gouvernance des territoires et les pratiques des territoires par les habitants.

Les fondements du rayonnement des pôles sont divers :

- le franchissement de la Seine (Mantes-Limay, Meulan-Les Mureaux...);
- le dynamisme économique, générateur de ressource local ;
- la présence d'équipements structurants (rayonnement lointain) ;
- l'histoire et la forme urbaine des territoires (ex : Cergy à besoin de Pontoise...).

L'interventionnisme de la puissance publique et la réalisation d'équipements structurants seront importants pour l'organisation future des pôles de l'arrondissement de Mantes. Pour cela, les acteurs métropolitains et les nouvelles intercommunalités doivent obtenir une légitimité sur les territoires.



Hôtel d'agglomération de Mantes-en-Yvelines, Magnanville (78)

LA NOUVELLE APPROCHE DU TERRITOIRE DU MANTOIS

Dominique Braye

président de la Communauté d'Agglomération de Mantes-en-Yvelines

Un regain d'activité notable

Le Mantois est considéré depuis maintenant plus de dix ans comme un territoire d'action publique prioritaire. Dès 1994, un grand projet urbain concernait plusieurs villes de l'agglomération comme Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville ou Buchelay. Mantes était alors sous le coup des émeutes urbaines qui avaient frappé le quartier du Val-Fourré, plus vaste quartier d'habitat social de France (7000 logements sociaux, plus de 23 000 habitants). Le projet urbain actuel Mantes-en-Yvelines succède à ce premier projet.

La ville-centre de l'agglomération est atypique : bien que structurée autour d'un cœur de ville médiéval, Mantes-la-Jolie comporte aujourd'hui 40 % d'habitat social, concentré dans un seul quartier que les classes moyennes ont aujourd'hui déserté. C'est une population précarisée qui habite aujourd'hui dans la ZUP (Zone à Urbaniser en Priorité) du Val-Fourré, touchée de plein fouet par la chute de l'emploi industriel.

La déqualification de ce quartier toucha, par son ampleur, tout le Mantois.

Trois objectifs caractérisent le projet de redynamisation de ce territoire : au plan économique, retrouver une adéquation durable entre offres de travail et niveaux de formation, refonder une mixité sociale urbaine sur le plan social, et édifier des équipements publics de rayonnement régional au niveau culturel.

La réalisation de ces objectifs passera par l'adoption de politiques concrètes.

L'activité économique reprendra si la ville devient attractive, et la ville ne sera attractive que si préalablement son habitat est requalifié. Un PLHI (Programme Local d'Habitat Intercommunal) a en conséquence été établi, il s'évertuera à favoriser l'accès des exclus précarisés au logement, à travers le financement d'opérations de logement social, et à améliorer les conditions d'habitat dans certains quartiers. À cet effet, des habitats déqualifiés seront détruits, des espaces publics requalifiés, et les disparités ségrégatives entre quartiers, gommées au maximum.

Toutes ces actions sont favorisées par l'existence d'organismes opérationnels créés pour mettre en œuvre le projet Mantes-en-Yvelines : il s'agit de l'EPA SA (Seine Aval), le comité d'expansion économique, ainsi que l'Agence d'Urbanisme du Mantois (AUMA), qui mène des études locales depuis maintenant dix ans et possède une base de données indispensable sur le Mantois.

La mise en œuvre de ce projet et ses premières réalisations inspirent l'optimisme, puisque depuis peu des promoteurs immobiliers de dimension nationale recommencent à s'intéresser au Mantois, et que les prix remontent (+ 13 % en 2004).

Ce regain récent d'activité, le plus important depuis 30 ans, suffit à démontrer que le marché commence à prendre la relève de l'investissement public, et que la requalification de la zone commence à produire ses effets en termes d'attractivité.

Patrice Duny
directeur de l'Agence d'Urbanisme du Mantois

Le Val Fourré, une des plus fortes densités au monde

L'aspect actuel de Mantes a été fortement déterminé par les grands événements de l'histoire de France. Au Moyen-âge, Mantes protégeait ainsi le centre du jeune Royaume de France des assauts du Duché de Normandie. Plus récemment, en mai 1944, les secteurs du centre et de la gare furent la cible d'intenses bombardements, destinés à empêcher les Allemands de ravitailler par voie ferrée leurs troupes basées en Normandie. Au sortir de la guerre, Mantes était détruite à 60 %.

C'est pendant les Trente Glorieuses que Mantes fut reconstruite... en plus grande. En effet, l'essor économique de la Seine-Aval et les 54 000 emplois qui y ont été créés entraînèrent la construction de 830 logements à Mantes-la-Jolie. C'est sur seulement 130 hectares, en 12 années, et selon les prescriptions des théories de l'urbanisme moderne, que la plus grande ZUP de France fut ainsi édiflée à Mantes. Le Val-Fourré forme aujourd'hui une véritable seconde ville, d'autant que le quartier est enclavé, séparé du reste de Mantes par une ligne d'équipements publics. Il concentre 25 % de la population de l'agglomération mantaise sur 2 % du territoire, présentant en certains endroits une densité inégalée en Europe. Le quartier des Peintres est ainsi l'une des zones à plus forte densité du monde...

Or le Val Fourré s'est progressivement paupérisé : les classes moyennes l'ont quitté à la fin des années 1970, le chômage y a accru la précarité économique, tandis que les exclus du logement de la petite couronne y sont arrivés, attirés par des prix en chute libre. Des immigrés de fraîche extraction notamment, parfois peu habitués aux normes de vie quotidienne en logement collectif.

Même si le quartier est structuré, et convenablement équipé, il reste « à part », peu intégré au reste de l'agglomération. Or, la paupérisation de ses habitants s'accroît, la part des ménages à revenus faibles augmentant de 51 à 60 % au cours des 6 dernières années. Ce qui signifie que ceux qui le peuvent quittent le quartier.

Par son ampleur, l'évolution et la stabilisation des conditions de vie dans ce quartier constitue une priorité pour le projet Mantes-en-Yvelines, et concernera l'ensemble de l'agglomération.

Le Mantois présente cependant quelques atouts : ses infrastructures de transport, nombreuses... mais saturées (autoroutes A 13, 14, 3 lignes SNCF, des bus vers La Défense, St Quentin, Cergy ou St Germain), un service de bus interne à la Communauté d'Agglomération. Celle-ci concentre 80 000 habitants, dont 54 % dans la ville-centre, répartis dans 33 700 logements, dont 12 000 logements sociaux (plus de 6000 sont toujours au Val Fourré).

L'activité économique est toujours fragile : un ménage cadre pour cinq ménages ouvriers travaillent dans l'agglomération, et l'emploi industriel continue à baisser... au profit du tertiaire cependant.

L'aspect du Mantois à valoriser serait probablement son patrimoine naturel et architecturale : un site naturel remarquable, la Seine, axe fédérateur de l'agglomération, un patrimoine urbain de qualité, avec le centre historique restauré, la collégiale, qui donnent à Mantes un air de province, symbole de qualité de vie près de Paris...

M. Pierre Lambert

sous-préfet de Mantes-la-Jolie

Faire de l'environnement une importante source d'emploi

L'État, à travers ses services déconcentrés, est amené à travailler activement à l'amélioration des conditions de vie dans le Mantois. Sur le plan de la sécurité par exemple, thème qui nous préoccupe beaucoup ici, à Mantes, ou aux Mureaux... La sécurité des personnes et des biens, mais également la prévention des risques liés à l'environnement, qu'il soit industriel (présence d'établissements à risques), ou naturel (risques d'inondations qui ont conduit la Direction Départementale de l'Équipement, DDE, à élaborer un Plan de Prévention des Risques et des Inondations, PPRI).



L'État est également garant du développement territorial, économique et social, et établit des contrats au titre de la politique Seine-Aval dans le cadre desquels région et État contractent des obligations mutuelles afin de financer des projets d'intervention sur les sites qu'ils considèrent comme prioritaires.

L'État collabore également avec la Communauté d'Agglomération : une charte intercommunale du logement social a été signée entre les différents partenaires, elle prévoit notamment de diffuser le logement social dans les différents quartiers, de ne plus

le concentrer, et de l'attribuer en priorité aux Mantais, pour que Mantes ne soit plus le « déversoir » des populations en grande difficulté de la région parisienne...

Le programme européen de développement PIC Urban a par ailleurs beaucoup permis de solidifier l'économie locale par l'instauration de Zones Franches Urbaines (ZFU) défiscalisées pour les entreprises locales, jouant un effet de levier apte à entraîner d'autres politiques de développement de rénovation urbaine, de mise en valeur du patrimoine et de l'environnement...

L'emploi restant notre priorité d'action, sur ce territoire ou désindustrialisation et précarisation (notamment par la généralisation de l'emploi intérimaire) ont fortement marqué les comportements, nous pensons actuellement aux possibilités de faire justement de l'environnement une source importante d'emploi, par le biais du développement du transport fluvial, de l'intermodalité fluvial /



ferroviaire (en améliorant la liaison vers Paris-Montparnasse), ou de la mise en valeur des berges de Seine...

Jean-Luc Poidevin

Directeur Général de l'Établissement Public d'Aménagement Seine-Aval

Un projet collectif mobilisant toutes les énergies du territoire

Le traumatisme de 1993, lié à l'irruption d'une crise urbaine, d'émeutes et de violences à Mantes, a constitué le point de départ d'un projet mobilisant les énergies de techniciens, de représentants de l'État, d'élus, qui pendant huit ans ont travaillé ensemble.

Depuis 2000, ce sont dix communes de l'agglomération, plus Limay, malgré ses différences sociologiques, qui se sont associées à cette même dynamique de projet urbain.

La première étape fut la constitution d'une grille commune à tous les acteurs de lecture et d'appréhension du territoire : un schéma d'agglomération fut réalisé, permettant d'élaborer une stratégie territoriale à cette échelle.

Ce schéma d'agglomération a par la suite été intégré au niveau communal, dans les PLU en révision, puis dans leurs schémas de cohérence des quartiers. Le résultat est qu'aujourd'hui toute démarche planificatrice présente une cohérence à trois échelles : celle du quartier, celle de la commune, et celle de l'agglomération.

Les acteurs se sont par la suite dotés d'une panoplie d'outils techniques : une OPAH pour réhabiliter 1040 immeubles du Centre de Mantes, une dotation de capital permettant à l'EPAMSA de gérer à l'achat et à la vente des immeubles à restaurer, des remises sur pied de copropriétés dégradées en recourant tant à la formation des copropriétaires qu'à la mise en place de véritables plans de sauvegardes, des politiques locales pour l'emploi, pour l'éducation et la formation, des politiques d'aménagement en ZAC ou sans maîtrise foncière...

Deux piliers structurent aujourd'hui ces politiques : les unes ont pour objectif de redresser TOUT le tissu urbain, aussi bien ses territoires en difficulté (besoins de désenclavement, d'aide à la vie en logement collectif, d'équipements publics, d'activité économique) que ses zones plus centrales (réhabilitation de 1040 logements et 300 commerces dans le centre de Mantes). Les autres vont avoir pour objectif de développer ces territoires : création de parcs d'activité, introduction de bureaux et d'un complexe cinématographique en cœur de ville à Mantes, opération immobilière de prestige en bords de Seine, arrivée d'équipements structurants (centre universitaire, faculté des métiers transférée de Versailles à Mantes, École Nationale de Musique, pôle nautique...).

Au total, les différents partenaires (Union européenne, par le programme PIC Urban, État, à travers l'EPA, région Île de France, département des Yvelines, Communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines, communes, bailleurs sociaux) ont pu apporté 121 millions d'euros de financements exceptionnels, portant le total des fonds destinés à l'investissement pour le projet de Mantes-en-Yvelines à 150 millions d'euros de 2000 à 2006.

C'est donc réellement un travail collectif, concerté, qui s'est mis en place dans le Mantois.

Didier Robelus

Direction Générale de l'Équipement - Conseil Général du 78

Une coulée verte peut structurer le territoire urbain

La ceinture verte du Mantois est un projet de deux pays, le Mantois et le Vexin. Elle articule deux espaces, industriel et agricole. Elle est également l'un des éléments structurants du projet d'agglomération. Il répond aux objectifs fixés par le programme PIC Urban : redynamiser le tissu urbain par de l'activité économique (la ceinture verte borde la Zone d'Activité du Vaucouleur), et l'ouvrir sur son environnement naturel.

Cet environnement peut en effet changer l'image de l'agglomération : à l'échelle de la région, car Mantes est une ville porte sur la Seine ; à l'échelle de l'agglomération, en mettant en scène la ville au bord de l'eau ; à l'échelle locale, en privilégiant des parcours rythmés en rapport avec l'environnement, jouant sur des repères visibles. Cette coulée verte pourra finalement

favoriser la cohésion urbaine, en articulant les différents espaces de la ville.



LUNDI 30.08

Hôtel d'Agglomération de Cergy-
Pontoise, Cergy (95)

**CERGY-PONTOISE,
ENERGIES OUEST ?**

Dominique Lefebvre

*président de la Communauté d'Agglomération de Cergy-
Pontoise*

***Les collectivités locales de Cergy-
Pontoise travailleront désormais plus au
bien-être de leur population qu'à
l'équilibre régional***

La polycentralité est déjà effective et réelle à Cergy-Pontoise : l'agglomération rassemble sur la surface de Paris (8000 hectares) 200 000 habitants, soit une densité dix fois moindre que la capitale. Mais Elle est un pôle administratif départemental, un pôle commercial régional, un pôle culturel et de loisir, un site séparé du continuum urbain qui part de Paris pour se terminer à Montigny-les-Cormeilles, établi sur la boucle de l'Oise, occupé par une ville nouvelle accrochée à des cités historiques (Pontoise, capitale des Francs avant l'an 1000, et son faubourg historique, Saint-Ouen l'Aumône), et à des zones résidentielles au pourtour. La population a été multipliée par cinq en 40 ans, de 40 000 habitants en 1965 à 200 000 aujourd'hui.

Les villes nouvelles ont toujours eu vocation à drainer la croissance de leur agglomération ; elles sont des polarités du développement urbain. Or, dans le contexte actuel de crise du logement en Île-de-France (évaluée à un déficit de 300 000 logements), il est légitime de se demander où il est possible de continuer à construire, comment polariser ce développement, et comment le relier au territoire existant. Les transports en commun constituent donc un enjeu déterminant.

Ces démarches de planification sont productives ; pour preuve, depuis sa création, la ville nouvelle de Cergy-Pontoise a atteint nombre des objectifs qui lui avaient été fixés : équilibre (taux d'emploi de 1), mixité sociale (30 % de logements sociaux sur l'ensemble de l'agglomération), diversité culturelle... Or, c'est bien la volonté de l'État, les outils de l'État (l'EPA), qui ont guidé Cergy-Pontoise pendant 30 ans dans son développement.

Mais depuis janvier 2003, la nouvelle structure institutionnelle de l'agglomération (les communes ont récupéré leurs compétences, et se sont regroupées en Communauté d'Agglomération) pourra susciter quelques changements : ce sont les collectivités locales qui détermineront désormais leurs priorités de développement, et non plus l'État, guidées par le souci du bien-être de leurs populations, et non exclusivement par celui de l'équilibre régional.

Ces collectivités locales planifient une croissance urbaine au rythme de 1200 logements supplémentaires par an pendant 15 ans, soit plus de 15 000 constructions avant 2020. Ce développement pourra répondre aux besoins des jeunes cherchant à s'installer, et à conforter la mixité fonctionnelle et sociale. Ainsi, parmi les grands projets, le développement de 200 000 m² de bureaux sont prévus dans le quartier Préfecture, et 150 hectares ont seront ouverts à l'urbanisation à Courdimanche

Enfin, l'agglomération souhaite, tout en continuant à améliorer ses dessertes vers Paris (notamment en augmentant la fréquence des RER A), s'ouvrir sur son environnement immédiat, parfois pour le compléter, parfois pour entrer en compétition avec lui (concurrence avec le Vexin pour loger les catégories professionnelles supérieures). Avec le Mantois, les relations sont peu structurées. Le massif de l'Hautil constitue toujours une barrière difficilement franchissable.

Les étudiants devront donc répondre à plusieurs défis. Cergy a-t-elle vocation à surpasser les difficultés géographiques qui les séparent pour entrer en complémentarité avec le Mantois ? Peut-elle proposer des services, des emplois, à ses habitants ? Quels flux s'établiraient entre ces pôles ? Comment structurer les transports en commun devant les relier ? Comment intégrer l'entre-deux-pôles, le Vexin, à cet éventuel axe de développement ?

MM. Pierre Ramon et Pierre Gaconnet

urbanistes à la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Une agglomération équilibrée

La polycentralité créée à Cergy fut, rappelons-le, voulue par l'État puis reprise par le SDRIF (instrument de planification élaboré par l'État et la région), dans le but de remédier à la congestion de Paris au centre, et à l'étalement urbain en périphérie de la région. Comment l'agglomération de Cergy-Pontoise peut-elle désormais se développer dans sa nouvelle autonomie, en s'appuyant sur ce passé ? Comment passer de la croissance à la maturité, pour quel équilibre de population, de services... ?

Quelques thèmes sont à traiter en priorité :

- Les réseaux de desserte : l'accessibilité de l'agglomération doit être améliorée avec l'achèvement de la Francilienne (boulevard périphérique de deuxième couronne), qui doit être bouclée dans sa dernière section au sud-ouest de Cergy ; vis-à-vis de Paris, l'amélioration de la desserte en RER A est en phase de négociation avec le STIF.
- La densité : Cergy est un pôle urbain à densité élevée. La relation avec les « vides » qui l'entourent doit être étudiée. Avec le PNR du Vexin en priorité, Parc naturel à identité forte.
- Mais également avec le massif de l'Hautail, vers Poissy et la Vallée de la Seine, ou encore avec la plaine d'Herblay, espace agricole fragilisé..
- Quelle échelle pour Cergy ? Notons que si l'agglomération est un pôle départemental, voire régional, elle est également une ville-porte vers Rouen, Beauvais et Amiens.

Le Mantois et Cergy-Pontoise ont des tissus urbains différents : Cergy se caractérise par une structure urbaine forte, planifiée ; c'est une ville mixte et équilibrée (équilibre emploi / habitat, social, bâti / non bâti avec ses 200 hectares d'espaces verts, desserte diversifiée), structurée autour d'une épine dorsale (l'autoroute A 15 d'est en ouest, qui fédère et sépare les espaces de l'agglomération..) et de projets de desserte périphérique (boulevard de l'Oise et route V 88, semblable à une rocade d'agglomération). Trois centres sont déjà fonctionnels : un centre d'agglomération

(Cergy-Préfecture), et des centres secondaires (Cergy-le-Haut et Cergy-Saint-Christophe).

Quelques déséquilibres sont cependant à noter dans l'armature urbaine. Ainsi l'activité est concentrée à l'est, notamment autour du Parc des Béthunes (l'un des plus gros d'Europe) à Saint-Ouen l'Aumône. De même, les logements collectifs se concentrent à l'est et au nord de l'Oise, les espaces résidentiels au sud et à l'ouest. Enfin, les franges de l'agglomération, situés en bordure du PNR, sont peu visibles.

Le schéma Directeur de l'agglomération prescrit en conséquence des axes spécifiques de développement :

- Protéger les espaces naturels sur les franges de l'agglomération (à Puiseux-Pontoise, Courdimanche)
- Rééquilibrer la répartition de l'activité, avec le grand projet d'activité Colombia - Mirapolis, à Menucourt, ou le projet de logement de Liesse, à Saint-Ouen l'Aumône.
- Renforcer la centralité primaire en reliant le centre récent de Cergy au centre ancien de Pontoise.
- Boucler les infrastructures de transport concentriques.

Quantitativement, ce sont donc 17 000 logements qui seront construits sur l'agglomération en quinze ans, dont 57 % à Cergy, notamment pour remédier à la paupérisation du parc social (opérations de renouvellement urbain à Cergy Saint-Christophe, ou opération de Liesse à Saint-Ouen, notamment). 32 hectares par an seront ouverts à l'activité économique pendant quinze ans, dont 40 % à l'ouest du territoire.

Enfin, à moyen terme, il est important de noter que le seul espace d'extension urbaine pour l'agglomération est au sud-ouest, en direction de Poissy et du Mantois. En effet, de l'ouest au nord, le PNR bloque tout projet de construction dense, tandis que de l'est au sud, la Vallée de Montmorency est déjà entièrement urbanisée..).



Mme Caroline de Saint-Pierre
anthropologue et sociologue

Se démarquer des grands ensembles...

L'anthropologie urbaine consiste à mettre à jour la manière dont se construisent les catégories de perception sociale, les valeurs, les identités qui caractérisent des lieux singuliers et singularisants. C'est l'étude de la construction symbolique et sociale du territoire.

Concernant les villes nouvelles, il s'agit de savoir comment des lieux créés autour d'une identité « neutre », administrative, fonctionnelle et transparente, acquièrent peu à peu un vécu évocateur d'images, de récits, de croyances, qui sont autant de sources d'identité.

Différents facteurs peuvent entrer en interaction pour déterminer ces évolutions : matériels, comme les types d'urbanisme, d'architecture, de paysage, mais également symboliques (comment les habitants utilisent et mettent en rapport les espaces, les hiérarchisent, les valorisent ou non)...

Quelle identité s'est construite à Cergy ? Un espace se construit donc en se démarquant d'autres espaces : Cergy-Pontoise voulait se différencier des grands ensembles, en édifiant de petites unités mixtes de logements, mêlant location sociale, accession à la propriété, avec des architectures variées. Tandis qu'aujourd'hui l'image des grands ensembles, associés au malaise social, s'est dégradée, l'architecture à plus petite échelle de Cergy est devenue le fondement de l'identité de l'agglomération (à la différence de Mantes, dont l'image pour les Parisiens se réduit au grand ensemble du Val Fourré).

Ses habitants valorisent cet urbanisme à échelle plus humaine, et les nombreux espaces verts qui l'agrémentent, permettant de vivre « autrement », « en plein air ». Ces espaces de nature sont par ailleurs considérés comme partie intégrante du tissu urbain (d'autant que l'Axe Majeur, l'Oise ou les étangs de Neuville sont au centre géographique de l'agglomération), constituant l'un des traits majeurs par lesquels on se représente la ville. Le Vexin en est un prolongement naturel, portant vers l'extérieur de l'agglomération.

Cette dimension paysagère est très importante pour différencier Cergy-Pontoise des banlieues à forte densité de la petite couronne. La peur de la densité urbaine imposante, typique des grands ensembles, est ainsi notable chez les habitants, même chez les plus jeunes, proches des cultures urbaines. De même, ils n'apprécient que peu l'urbanisation traditionnelle de villes anciennes comme Paris ou Pontoise.

Didier DESPONDS

professeur de géographie à l'université de Cergy-Pontoise

Mr Desponds met à jour dans son exposé les caractéristiques et les liens entre les deux agglomérations tout en intégrant le territoire du PNR du Vexin français.

Les éléments structurants et les « territoires d'actions »

Les agglomérations de Cergy-Pontoise et du Mantois sont distantes de 28 km à vol d'oiseau et de moins de 40 km par la route. Elles sont séparées par certains éléments physiques telles que la butte de l'Hautil, la vallée de la Seine et celle de l'Oise.

Ces territoires sont intégrés dans deux départements différents : les Yvelines et le Val d'Oise.

En raison de ce découpage administratif, le lien entre les deux agglomérations n'est pas pertinent lorsque le sujet est abordé à l'échelle départementale.

Les dynamiques démographiques, le profil social et les enjeux sur les différents territoires

La population de la ville nouvelle a été multipliée par 5 entre 1962 et 1999 pour atteindre 180 000 habitants avec une forte croissance à partir de 1975. La CAMY, sans Limay, représente la moitié de la population de Cergy-Pontoise.

Le solde migratoire est négatif pour les deux agglomérations. Seul le PNR connaît un solde positif, bénéficiant d'une nouvelle redistribution des populations vers les franges.

Quelques caractéristiques des deux agglomérations :

Surreprésentation des ouvriers et employés au lieu de résidence pour la CAMY et surreprésentation des cadres au lieu de travail pour Cergy-Pontoise (emplois de l'administration, des sièges sociaux...)

Profil des populations au lieu de résidence : catégorie populaire dans la CAMY, classe moyenne à Cergy-Pontoise, catégories moyenne et supérieure dans le PNR.

Quatre ouvriers pour un cadre à Mantes et plus de cadres que d'ouvriers à Cergy-Pontoise.

Cergy-Pontoise dispose d'un ratio positif pour l'emploi (1,05) tandis que celui du Mantois est négatif (0,83).

Polarisation économique : attractivité et dépendance

Les deux agglomérations disposent d'une mobilité interne importante : près de la moitié des résidents travaillent dans leur bassin de recrutement. L'aire d'influence de Cergy-Pontoise domine Paris et le Vexin (sauf les communes près de la vallée de la Seine qui se dirigent vers Mantes ou les Mureaux) sur son territoire.

Les territoires communs, pour les résidents des agglomérations qui travaillent à l'extérieur, sont peu nombreux : Poissy, le pôle de la Défense et quelques arrondissements de Paris. Mis à part ces territoires, les gens de la CAMY ne travaillent pas au même endroit que ceux de Cergy-Pontoise.

134 Cergy-Pontains travaillent à la CAMY contre plus de 10 000 à Paris. De même, 236 mantais ont un emploi à Cergy contre 4 000 à Paris. Seul une mobilité périphérie-centre existe. Nous sommes dans une logique radiale pouvant s'expliquer par l'inertie des infrastructures de transport inter banlieue.

Une enquête réalisée auprès des maires permet de percevoir l'influence des pôles dans des domaines variés. Il apparaît que le pôle de Cergy dispose d'une large aire d'influence économique qui tend à s'étendre. Concernant la culture, les loisirs et le commerce, son aire d'influence est plus faible.

Bilan général

A l'origine, une liaison pouvait être envisagée entre les deux territoires en raison de leur proximité géographique.

Au final, il semblerait que les deux territoires se tournent le dos et qu'ils ne sont pas en concurrence directe.

Dès lors se pose la question : Qu'est-ce que Cergy-Pontoise peut offrir à la CAMY et inversement ?

Mr Desponds observe une complémentarité de plus en plus forte entre le PNR et Cergy-Pontoise. Le PNR, symbole d'une qualité de vie, est un atout pour la communauté d'agglomération. Réciproquement, la ville nouvelle offre des atouts au PNR en terme d'emploi, d'accessibilité, de scolarité...



MARDI 31.08

Ministère de l'Équipement, des
Transports, du Logement, Grande
Arche de La Défense (92)

**STRATÉGIES DES ACTEURS
ÉCONOMIQUES DU NORD-
OUEST PARISIEN**

Jean-Paul Maquignon
société Nexity Immobilier

*Le Mantois était un non-marché
immobilier jusqu'à récemment*

Cergy représente un marché du logement puissant, et rassurant pour un promoteur. Des centaines, voire un millier de logements s'y commercialisent chaque année, en collectif comme en individuel. Mantes était, à l'opposé, un non-marché, peu dynamique, loin de Paris, marqué par une image négative, jusqu'à récemment. Mais les dernières évolutions semblent démontrer qu'il existe bien des possibilités de redynamiser le marché du logement dans le Mantois : les prix sur des opérations récentes en bord de Seine sont assez comparables à ceux pratiqués sur Cergy, et rencontrent une demande solvable conséquente.

Nous souhaiterions désormais, en tant que promoteurs, pouvoir désormais développer notre offre en logements individuels sur le Mantois, d'autant que la demande existe pour ce type de produits.

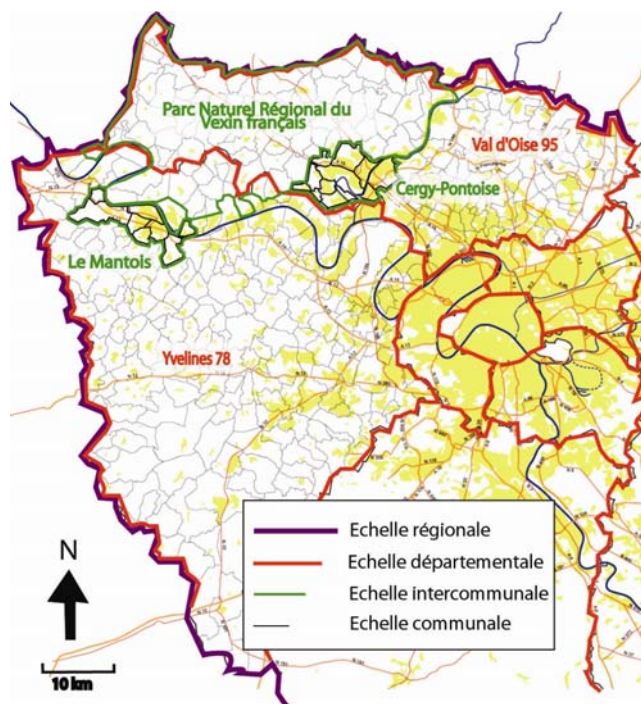
Mais les promoteurs, en ce domaine, sont dépendants de la planification des pouvoirs publics, qui choisissent d'ouvrir à l'urbanisation ou de densifier ou non les zones qui leur paraissent les plus appropriées, selon leurs stratégies de développement territorial à long terme.

Rémy Masson
EPAD

*Travailler sur les vides renforce les
polarités*

Cergy-Pontoise, le Mantois et La Défense sont trois pôles qui existent par leurs différences, et sont le résultat d'une planification urbaine. La Défense a à titre d'exemple permis de sauver le centre historique de Paris, en drainant depuis vingt ans les grands projets d'immobilier économique sur son territoire. Elle couvre aujourd'hui 160 hectares, dont 2,5 millions de m² de bureaux, structurés autour d'une solide et ancienne ligne de transports en commun (trains de Saint-Lazare, métro 1, et aujourd'hui RER A, tramway, bus parisiens...) prolongeant l'axe historique de développement de Paris, du Louvres à la Seine en passant par les Champs-Élysées.

La forte polarité de ce lieu est symbolisée par un édifice remarquable, la Grande Arche, et par la délimitation nette, visible, du territoire. Sa verticalité, l'autoroute qui l'enserme, en font un îlot, renforcent sa spécificité, son originalité face aux territoires qui l'entourent.





Le pôle de La Défense est d'autant plus puissant qu'il se démarque de ses voisins. La vacuité de leur environnement proche peut, de la même manière, renforcer la polarité de Cergy et de Mantes. Leur développement doit donc s'organiser en un même mouvement de renforcement de la densité dans leur centre et d'aménagement de la vacuité dans l'entre-deux-pôles. D'autant que cette « vacuité urbaine » doit être protégée, dans le respect des sites naturels qui la composent : PNR du Vexin, méandres de la Seine...

Christophe Bayle
urbaniste à la SEMAPA

Une vacuité vouée à s'effacer...

Ces scénarios de développement parient sur l'organisation, à Cergy et à Mantes, de deux pôles très denses, non reliés entre eux, séparés par une Seine mise en scène dans une optique paysagère.

Ce raisonnement ne prend pas en compte une évolution inéluctable de la vacuité de l'entre-deux-pôles, qui va progressivement s'effacer, au profit de petits projets immobiliers sur des friches en bord de Seine. D'autant que le déficit actuel de 300 000 logements en région parisienne renforce la pression sur les zones traditionnellement protégées, interdites à la construction...

Antoine Prévot
architecte, Parc national du Vexin

Le Vexin n'est pas une réserve foncière destinée à l'urbanisation

Ce PNR a été mis en place pour faire face à une urbanisation trop importante de l'agglomération de Cergy. Cette volonté politique est née de la ruralité de ce territoire, afin de préserver l'agriculture. Le PNR s'appuie principalement sur une Charte, qui engage les élus qui l'ont approuvée, pour une durée de dix ans, sur différents thèmes : le maintien de l'agriculture, la préservation du patrimoine, le développement du tourisme... Tous les dix ans, le ministère propose aux collectivités locales de participer à la Charte.

La durée de vie du Parc n'est donc pas pérenne. Mais elle est importante, et doit le rester : le PNR du Vexin existe, et pas pour constituer une réserve foncière destinée à une urbanisation en trait d'union du Mantois à Cergy. C'est un territoire vivant, et non un musée. Vivant, mais fragile... Pour le préserver, il est nécessaire de s'intéresser aux seuils et limites permettant un développement urbain maîtrisé, de ce territoire, de se demander quels habitats et quels habitants pourront s'y établir, et quel niveau d'offre de service les bourgs pourront proposer...

La Charte a limité jusqu'à aujourd'hui la constructibilité sur les 66 000 hectares du PNR, à 2000 constructions durant les dix dernières années.

Jean-Luc Poidevin
directeur de l'EPAMSA

Se méfier des trop belles opportunités de promotion immobilière

La question de l'extension des aires urbaines n'est pas à prendre à la légère. Les promoteurs ont une vision qui est celle de leurs intérêts, à court terme : construire au maximum, sans forcément densifier, lorsque la conjoncture le permet et que la demande solvable est importante.

Les pouvoirs publics s'inscrivent dans une autre temporalité, et doivent s'intéresser au développement durable, à long terme, de leurs territoires. À Mantes, par exemple, il ne s'agit pas d'étendre la ville aveuglément en répondant à la demande en logements individuels, sans s'intéresser aux problèmes et à la situation actuels. Il est ainsi nécessaire de mener de front une politique de redressement du territoire et de son image, une politique de l'habitat juste et renforçant la mixité sociale, pour ramener progressivement l'ensemble de l'agglomération dans le marché de l'immobilier.

Le développement et la rénovation urbaine ont ainsi été pensés stratégiquement, de manière organisée et chronologique, dans le projet Mantes-en-Yvelines : le centre a d'abord fait l'objet d'opérations de rénovation, puis les berges de Seine, enfin le Val Fourré, afin que tout le territoire monte en puissance.

Igor Dergalin
urbaniste, Stockholm

Les qualités d'une ville durable

Sur le plan économique, ces évolutions du tissu urbain vont porter leur fruit en changeant l'image du territoire, en le rendant attractif. Le développement économique devrait fonctionner : nous sommes en effet toujours sur un axe important, de Paris au Havre.

Il faut donc bâtir le territoire de façon durable, sans profiter trop précipitamment d'opportunités immobilières conjoncturelles très (trop ?) favorables à la promotion.



Christophe Bayle
urbaniste - SEMAPA

Trois chocs qui ont marqué l'urbanisme contemporain

Il faut prendre en compte le contexte dans lequel travaillent les urbanistes en Île-de-France aujourd'hui. Trois chocs ont profondément changé la vie en ville récemment :

- La réduction de la durée hebdomadaire du travail à trente-cinq heures : on travaille moins longtemps, on accepte donc de passer plus de temps dans les transports pour aller travailler... et donc de vivre aux marges du territoire, plus loin des centres, plus près des espaces verts.
- Choc pétrolier : la hausse des prix de l'énergie rend cependant plus coûteux les déplacements.
- Enfin, la décentralisation : les collectivités locales ont désormais une légitimité absolue sur leur territoire, et s'en sentent très responsables... ce qui les empêche parfois de voir au-delà de leurs frontières, et d'intégrer leurs stratégies à celles des territoires voisins...

En 1626, un Hollandais nommé Peter Minuit échangea contre 24 dollars et une bouteille de spiritueux avec les Indiens une petite île au large de la Nouvelle-Angleterre. Les Hollandais bâtirent une petite ville qu'ils baptisèrent Nouvelle-Amsterdam. Quarante plus tard les Anglais reprirent la petite île. Peu à peu l'île s'urbanisa, des rues orthogonales furent tracées, des bâtiments s'élevèrent. Aujourd'hui la « petite ville » compte un million et demi d'habitants, deux millions y travaillent et s'appelle Manhattan, un quartier de la ville de New-York. La première qualité, à l'origine de son extraordinaire développement, était son emplacement : un carrefour de transport fluvial.

Au XIXe siècle, en pleine Révolution Industrielle, un Britannique proposa de travailler en ville tout en vivant loin de ses nuisances, en banlieue. Il fonda la notion de ville nouvelle. À la même période, un Français proposa de séparer les fonctions de la ville, pour éviter les voisinages incompatibles, entre par exemple les zones industrielles et les zones de logement. Les prémisses d'une pensée rationnelle, humaniste, du fait urbain, étaient posées. Le concept de ville-jardin, né en Allemagne, allait permettre de rendre les villes plus saines, en y intégrant des éléments naturels. L'aboutissement de ce mouvement rationaliste fut le fonctionnalisme, développé à la fin des années 1930, représenté par la Charte d'Athènes et Le Corbusier. C'est un mouvement d'architectes, professionnels de la forme urbaine. Peu après, les grands besoins en logement de l'après-guerre incitèrent à concevoir des logements rapidement constructibles, constitués de modules préfabriqués en usine assemblés selon les principes du rationalisme. On programait de grands ensembles fonctionnels, évacuant la dimension sociale et identitaire des lieux sur lesquels on édifiait.

En réaction, des mouvements proposèrent d'édifier de plus petits ensembles, avec une présence plus marquée d'éléments naturels (villes-jardins au Danemark, Pessac près de Bordeaux...). Puis on pensa à différencier les habitats entre eux, en jouant sur leurs ornements, leurs façades, leurs toits ou balcons... Ce mouvement ornementaliste, esthétique, a donc suivi le fonctionnalisme, y a réagi.



Plus récemment, le postmodernisme a promu les espaces publics, places et forums (travaux de Ricardo Bofill, à Cergy Saint-Christophe). Il s'agissait de permettre aux gens de se rencontrer.

Puis la circulation est devenue un enjeu majeur : à travers les voies de desserte, les parkings, leur intégration au tissu urbain, les préoccupations environnementales liées à la pollution atmosphérique...

Le concept de développement durable, et leurs programmes d'action, les Agendas 21 locaux, permettront dans l'avenir d'intégrer ces préoccupations au développement urbain.

Cette somme d'expérience, ce mouvement de pensée urbaine nous permet de caractériser aujourd'hui les attributs de la ville durable : son implantation naturelle, sa planification, la diversité de ses formes urbaines, le souci de l'environnement, le bon usage de la technologie, ou encore de bons réseaux de transport...

Contribution d'Experts

Igor DERGALIN
Urbaniste, Stockholm Suède

TO REGENERATE THE URBAN SPACE

By definition rationalism is using reason or logic in thinking out a problem. Land Use and Town Planning is an expression of rationalist tradition in the Weberian sense. Consequently it aims for logic, systematisation and clear consciousness as opposed to the emotional and unexpected. Planning has its special legislation, its institutions and its instruments of implementation.

As long as the problem considers a technical production and mechanical function it is obviously desirable to make the process rational, i.e. more efficient, by reorganizing it to reduce or eliminate waste of labour, time, or materials.

Architecture and urban design are dealing with production, or as we prefer to call it, creation of buildings and space

to accommodate living, working, doing business, communicating, etc. for people.

Of course, people need reasonable functions, comfortable accessibility, fresh air and water, etc. Yet people have feelings and emotional reactions that cannot be subordinated to strictly rational forms and rules. We humans need poetry, poetry that opens our minds. We need architecture that is capable of affecting our senses. We need environments that touch our soul stimulating inventive and imaginative activity. Drab monotonous environments are neutralizing attraction for creative work and development.

However, I believe that poetry cannot be purely rationalized, nor can good architecture and attractive urban space be created

by elements adapted to mass production of uniform elements. The only advantage might be a rapidly built-up construction.

In modern time, since the beginning of the 20th century, a strong and sincere criticism of the unsatisfactory conditions for living and working in larger cities has spread out. Pollution and crowdedness became untenable while new people from the countryside were striving for work in those towns.

Sir Ebenezer Howard introduced his ideas of sociologically based planning and Raymond Unwin's theories of satellite towns in England, Tony Garnier designed the industrial city in France and the social housing ideas of Bruno Traut, Ernst May and Grete Schütte Lihotzky in Germany, gave start for extensive planning activities all over Europe. After garden cities, new towns, social housing, came functionalism, drawn up at the Charter of Athens by a group of European architects under the guidance of Le Corbusier.

We have had several periods, when it was needed to produce rapidly great quantities of settlements. We invented the prefabricated building element, produced in factories located usually far away from the construction site. Those mass production components, gave seldom space for aesthetic qualities. The more rational production became, the more we had to accept to put together uniform building elements. The result was houses looking like boxes. The disappointing fact is that the architect planners accepted, or even supported, uniform housing blocks spread in a rectangular pattern, with alternating playgrounds and parking lots of exactly the same size and form, stating that the single



answers of functionalism where of universal value.

In fact, misusing the rational thinking of the modern movement, a great deal of post-war city developments reveal a poverty of imagination and lack of emotional interest in the rigid building lines inherent in speculative land and building promotion. A building construction, directed by narrow rational thinking, is rational only during the construction process but usually very maladjusted to be used.

It is wrong to blame functionalism, for creating uniform dull environments. I rather believe that we should put the blame on the spirit of insensitive rational thinking. That was not what the functionalists of the 1920s and 1930s plead. Even when promoting the mass production of houses, the modernist movement never denied aesthetic values. On the contrary, they said: "Beautify with all the animation that the artist's sensibility can add to severe functional elements", moreover slogans like "Form follows function" and "Mixed uses are ugly" have been also used.

Nevertheless, all over Europe, many of the great urban development programmes, which were justified by hard necessity, are concerned as environmental failure. Consequently, a great deal of our experience is negative.

Let me suggest that Urbanity is:

- A feeling of intensity of use and of gathering together.
- A certain range of opportunities made possible by the physical largeness and large urban scale: social, recreational, cultural, economic and religious
- A positive contrast with the countryside.
- An enjoyment of the properties described as an end in itself: a celebration of urbanity.

In fact we need regenerating our Cities! Contemplating the undergoing environmental "beautification", the revisions and alterations made in a number of new towns and suburbs in UK and central Europe, as well as in some Scandinavian region, I tried to define the predominant activity.

Strikingly, most of the ameliorations are aesthetic in nature. The investments are of various quality and success, but the most discouraging is that the majority of the contributions are superficial, such as new balconies and colourful facades.

This is obviously because the basic "rational" building construction and infrastructure are practically impossible to change.

In some well-known cases, anomalous environments were transformed, and in some cases buildings were even blasted away. The changes of the last decade or so have been mostly quantitative not qualitative.

There is a lot to do in the interests of individual and social fulfilment, urban cohesion and achievement, or quality, and of stable and responsible growth. Sewing back together again the fragments of town neighbourhoods, using the waste land, developing greenery and creating urban architecture on the basis of the place, the site, and its history and offering spaces

to city life. Basing urban projects on heritage without nostalgia, on existing traces, on the spirit of the site, on urban identity and being aware of the social necessity. This is probably the only possible way for the creation of a contemporary architectural character and the development of a regenerated urbanism. *(Lecture at the International Workshops of Cergy-Pontoise, August, 2004 by Igor Dergalin.)*

Notes:

The lecture was illustrated by slides:

- NEW YORK, from a small town of 17th century "New Amsterdam" to one of the most important Megalopolis of financial activities. Located on the crossroad of trade and business.
- Garden City. Create environments providing healthy conditions for living, working and spend leisure time. Welwyn and other Garden Cities.
- Prefabricated housing. Has been used by rational rapid construction.
- Aesthetic approach. Cynically formalistic, either lack of imagination or to attract media attention.
- Transport, communication, technical infrastructure. Consequences and measures have been presented.
- Identity. "Spirit of the site".
- Interaction. Social necessity.
- Ecology. Agenda 21, still not widely accepted. According to a Norwegian research report: a full-grown tree with a crown-diameter of about 14 meters has a total leaf-surface of 1,600 square meters. It uses the coal-dioxides in the air, breaks down sulphur dioxides and produces in one growth period enough oxygen to satisfy the need of one man in one year. The same tree filters up to one ton of dust a year, thus binding soot, bacteria etc.
- Urban qualities that contribute for peoples WELL BEING.



Alain CHARRE
Historien de l'Art et de l'Architecture

LE TERRITOIRE ET SA MEMOIRE

Quelques repères

Préambule

- Même si l'ère industrielle est déterminante pour comprendre l'extension, le rayonnement et les tensions de la ville de Mantes-la Jolie, même si la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise est une réponse à ces mêmes tensions urbaines dues à la concentration des populations, l'une comme l'autre appartiennent à une beaucoup plus longue histoire.

- La grande échelle a pour vertu de porter encore les marques des implantations reculées, et toute étude du territoire ne peut pas faire l'économie d'une re-connaissance des stratifications encore fort sensibles. Moins que l'histoire événementielle - qui d'ailleurs n'affecte pas particulièrement cette région - si ce ne sont les dévastations particulières de la ville de Mantes (1087, Seconde Guerre Mondiale) - c'est la mémoire implicite des chemins et des routes qui imprègne et façonne le Mantois comme le Vexin.

- A l'heure où l'on parle de « développement durable » et que l'on entend projeter dans la longue durée les projets écologiques (écologie urbaine, écologie territoriale, écologie sociale), le passé doit prendre logiquement la même valeur que celle de l'avenir. Si l'on prétend inscrire les projets dans la durée, il est impératif de réveiller les mémoires des sites mis à l'étude. Le temps ne commence pas avec nous, ni même avec l'industrialisation.

- La Maîtrise d'œuvre urbaine n'est véritablement « maîtrise » que si précisément l'aménageur *maîtrise* aussi la mémoire de son objet. La mise à l'écart de la continuité territoriale pratiquée par l'urgence des équipements à l'époque moderne ont enfoui la richesse des terres et des villes et ont fait taire, un peu partout, ce qui, de siècle en siècle, avait produit une longue vision particulière d'un territoire.

- Certes l'échelle des infrastructures nécessaires pour répondre aux besoins de l'avenir impose de grandes transformations, mais en ignorant les traces séculaires, non seulement elles se montrent dangereusement aveugles mais se privent de solutions dont le passé est un réservoir pour le futur.

- Un peu partout on déplore la perte d'identité alors qu'il suffit de prendre en compte ce qui est déjà là, travaillé par chaque époque, non immobile mais néanmoins présent.

Quelques notes

Le Mantois comme la région sud de l'Europe septentrionale

Après plus de dix siècles d'extension et de domination, Rome céda la place à Constantinople qui devint le second foyer de la culture méridionale et européenne. Aix-la-Chapelle, au nord de l'Europe fut choisie par Charlemagne comme nouveau foyer politique, religieux, culturelle.

L'époque carolingienne est notamment marquée par la présence des bâtisseurs de Charlemagne en Picardie. La création d'une ville nouvelle d'une très grande envergure en est probablement la manifestation la plus spectaculaire : il s'agit de la ville de Centula, qui fut rasée par les Normands. Elle se trouvait sur l'actuel village de Saint-Riquier.

Les historiens font remonter la naissance de Mantes-la-Jolie à l'époque carolingienne. Mantes-le-Ville est plus ancienne, elle remonte au IV^e siècle. Elle est située sur les hauteurs et non sur les berges de la Seine, les méandres convexes des fleuves représentant une menace d'inondation. La Seine constitue donc une limite naturelle des grandes implantations carolingiennes, même si l'influence de Charlemagne se fait sentir bien au-delà, dans des points fort éloignés les uns des autres dans toute l'Europe.

La formation de Mantes-la-Ville est tributaire de la ville disparue de Secqueval, domaine de l'abbaye de saint-Germain des Près qui gère les terres et les bourgs de la région. (à noter que lors de la session 2003 des Ateliers au confluent de la Seine et de la Marne en amont de Paris, nous avons relevé l'importance des abbés de Saint-Germain des Près)



Mantes, ville frontière

La première traversée de la Seine se situe aux Mureaux. C'est là que la route qui reliait les pays de la Loire (Orléans) à la mer du Nord (Dieppe) franchissait la Seine. Plus tard le pont de Mantès-le-Jolie permettra de relier la route de Beauvais à la route de Dreux, puis plus au sud celle de Chartres.

La route de Beauvais traverse le Vexin. Elle passe à proximité de Pontoise. Aujourd'hui dès que l'on se trouve sur la rive droite de la Seine, à Limay, des panneaux indicateurs donnent la direction de Beauvais !

A cet axe Nord-Sud correspondent deux axes parallèles Est-Ouest qui relient Paris à Rouen. L'un longe la Seine, l'autre traverse en droite ligne le Vexin vers Magny-en-Vexin, ses deux axes sont ceux que l'on emprunte encore aujourd'hui.

Rouen, capitale des Normands, (Vikings venus de l'Europe du Nord, établis à quelques kilomètres de Mantès) joue un rôle plus déterminant qu'il n'y paraît. Sa munificence monumentale, signe du pouvoir politique du royaume de Normandie, qui englobait une grande partie de l'Angleterre, se manifeste par la présence de plusieurs églises, et d'un très riche décor urbain. Siège des Plantagenêts et notamment de Richard Cœur de Lion, elle a toutes les marques de la puissance anglaise.

Le royaume de Normandie s'étend jusqu'à Vernon sur la rive droite de la Seine, en aval de Mantès. Le bourg de Rosny/Seine, à moins de dix kilomètres de Mantès, en dépend.

Mantès est alors un bourg doté de quatre églises, d'un château, d'un port habité non seulement de marins mais aussi de riches négociants, et d'une première collégiale.

Ville frontière, à la limite entre les Normands et les Francs, Mantès est une ville menacée. En 1087 Guillaume le Conquérant la rasa, mais blessé à mort au cours de l'assaut, il ordonna que la ville soit reconstruite.

S'il ne reste rien du château, si ce n'est une substruction aujourd'hui peu visible, la collégiale est en place, malgré le bombardement de la Seconde Guerre Mondiale qui détruisit une nouvelle fois la ville de Mantès-le-Jolie.

Cathédrales et stratégies territoriales Les rivalités expressives

La collégiale de Mantès a des allures de cathédrale. (la cathédrale est le siège de l'évêque ou de l'archevêque, la collégiale revient à une assemblée de chanoines, elle est gérée par un abbé).

La collégiale de Mantès se trouve à l'intersection des grands itinéraires ponctués de grandes cathédrales gothiques du XIIe et XIIIe siècles, soit Beauvais, Chartres et Rouen, Paris.

L'érection dans le paysage urbain et fluvial de Mantès des deux hautes tours ajourées de la collégiale n'est probablement pas sans liens stratégiques entre Rouen et Paris.

On peut supposer que la richesse de Rouen qui précéda les lustres de Paris en est le point d'appui monumental. On ne rivalise pas que par les armes, on rivalise - peut-être davantage encore - par la richesse dont les monuments sont les manifestations les plus remarquables. Paris devrait-il à Rouen la richesse de ses monuments primitifs, destinés à célébrer la puissance des Capétiens.

On peut donc imaginer que la hauteur et le décor de la collégiale de Mantès est une réponse au luxe de la cathédrale de Rouen qui précède de peu la construction de celle de Paris.

1145 : reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de Rouen sur le modèle de Saint-Denis

1150 : début des travaux de la collégiale Notre-Dame de Mantès-la-Jolie les travaux ne durèrent que 10 ans d'où l'homogénéité spectaculaire.

Cette urgence signifie le rôle stratégique décisif.

Le premier abbé est un membre de la famille royale, Henri

Philippe Auguste, lui-même, lui succédera en 1196.

1163 : première pierre de la cathédrale Notre-Dame de Paris

(à noter : 1165 : nouveau pont à Rouen, 1172 : nouveau pont à Mantès)

La grande hauteur des cathédrales signifie la polarisation des territoires et des grandes



trajectoires qui structurent ces territoires. D'où la dimension stratégique, politique autant que religieux de ces vaisseaux qui émergent des villes du nord de la France.

Prendre la collégiale uniquement en tant qu'architecture, c'est la priver de sa portée politique, du rôle qu'elle joue en donnant le change à la cathédrale normande et en préfigurant la cathédrale des Capétiens et de sa fonction stratégique.

La cathédrale n'a pas pour horizon la ville mais le territoire.

Elle organise le territoire.

A cette échelle l'architecture est l'enveloppe monumentale d'un point stratégique qui appartient à une stratégie de grande ampleur.

NB : Mantes se trouve sur l'un des chemins de Saint-Jacques de Compostelle qui passe par Houdan, Chartres, Tours.

L'autre pôle : Pontoise et sa cathédrale.

Il existe dans le Vexin sur la gauche en direction de Magny-en-Vexin (direction de Rouen - en venant de Cergy,) un musée archéologique du Val d'Oise d'une très grande qualité- à Guiry-en-Vexin.

Bibliographie :

Coll. Mantes médiévale, la collégiale au cœur de la ville ed. Somogy, Paris, 2000

Voir pour images aériennes du Mantois et du Vexin : www.cg78.fr notamment vue de la collégiale.

Intervention d'artistes

Saâdane AFIF

PORTRAIT : POETIQUE LAMBDA

Saâdane Afif se tient dans la posture du voyageur, c'est à dire de celui qui observe le paysage et entend des langues inconnues. C'est une attitude, elle fonde son travail. Peu lui importe la véracité des faits, des expériences; il n'est ni nomade ni anthropologue. Son rapport au déplacement est autre, qui aurait pour nom: "tourisme aléatoire". En importateur désordonné, il recueille des images et des sons de provenance diverse, qu'il traite comme autant d'informations brutes puis charge d'affect. Il ne s'agit pas pour lui de s'approprier les choses mais de les indiquer; comme on le fait de l'index pour diriger l'attention de l'autre. Ses pièces procèdent donc de ce découpage, qui déplace le regard d'un point à l'autre et désigne une direction, une perspective.

"Tralala heureux" focalise ainsi un paysage miniature, minuscule maquette d'un vallon idéal. C'est l'Image d'Epinal, conventionnelle, donnée à voir comme une parcelle symbolique du monde. L'absence de repères annule toute velléité d'exotisme. Mer démontée dans "Stratégie de l'inquiétude", réseau autoroutier dans "Spéciale dédicace" ou bar rai: "Bar des héros play list" sont autant de paysages génériques, voire signalétiques. Indifférenciés, ils sont des visions "de toute éternité", les résidus d'une mémoire lambda.

Puisés dans l'immense répertoire collectif de phrases lues et entendues, un proverbe africain, les paroles d'une chanson des Rolling Stones ou une annonce de déstockage, sont copiés et collés à l'intérieur des expositions comme autant de sentences définitives. Leur intégration dans le champ de l'art constitue une pratique sauvage de réajustement des faits. Revendications décalées interrogeant les prérogatives de l'artiste et sa liberté, assertions énigmatiques sur l'ironie du sort, elles sont une ponctuation anarchique destinée à égarer le spectateur autant qu'à le canaliser. Lapidaires, ces fragments le sont parfois jusqu'à l'onomatopée. Alors, le langage mute pour devenir bègue, inepte, irréductiblement incomplet. La poésie sonore des ahahah, tictac, bang, et autres bruits de borborygme stomacal, répandus dans nombre de pièces décrivent une dramaturgie du dérisoire, la scénographie concise des machins et des trucs. Formuler tout ce qui justement ne se dit pas, l'informulable, l'indésignable, le szglorxshz imprononçable.

La pléthore donne à cette entreprise sa singularité. A cent lieux des anthologies raisonnables, la compil' permet d'organiser ce qui ne peut pas l'être. Volonté de donner à voir une somme aléatoire de points de

vue et images du monde, désir de tout offrir au regardeur."Tout". De ses deux mains ouvertes, à l'échelle improbable, S.A offre au spectateur le mix chaotique d'une multitude de sons familiers, de la sirène d'alarme au roucoulement des hirondelles. Image de l'ignorant aux mains pleines, " Tout " dévoile une ambition démesurée, celle d'offrir une vision, non pas synthétique, mais totale, de notre environnement.

Rien ne saurait se résumer, il s'agit de dire, sans raccourcis, que le vocabulaire dont dispose l'artiste est opulent, sans réserves, infini. L'infini hante d'ailleurs la poésie bancale des fragments sans qualité que Saâdane Afif prélève ici et là. On le trouve niché au cœur de quelques vanités de jeunesse, et entièrement contenu dans cette assertion sans détours: "Tout doit disparaître". La déambulation peut donc se poursuivre, détachement compris, autour de la très lente gravité d'un monde sans promesses autres que celles furtives, de la poésie.

Lili Reynaud

REGARD SUR LA SESSION

Je souhaite d'abord vous adresser mes sincères remerciements, pour m'avoir invité à participer à cette édition des Ateliers d'Été de Cergy-Pontoise.

En effet j'ai beaucoup appris à fréquenter les Ateliers et eu un vif intérêt à découvrir de l'intérieur, au travers de ces processus intimes, cette activité d'urbaniste, dont par la force des choses, je fréquente quotidiennement les conséquences, heureuses ou malheureuses, depuis mon plus jeune âge. Je retiendrai qu'elle fait partie de ces ouvrages que l'on remet sans cesse sur le métier; les Ateliers d'Été apparaissant comme l'un des moteurs d'une remise en question récurrente qui honore votre profession.

Cette démarche d'observation et de synthèse de la complexité qui nous environne pourrait être ce dénominateur commun à nos deux activités, propice à l'émergence d'un débat.

Convergence d'approche, qui, en dépit du sérieux des enjeux et de l'ampleur des contraintes, a pu parfois me faire regretter de voir tant d'énergie créatrice bridée par trop de technicité, ou pis, mise en service de « demi-vision » offrant à nos concitoyens un avenir tranquille, sans effort mais sans félicité, afin d'assurer le bonheur électoral de certains élus et la récompense de l'urbaniste.

La première semaine de conférences-débats fut riche en apprentissage de nouveaux langages et en découverte d'échelles de projections improbables pour un habitué des *white cubes*.

J'ai eu de l'intérêt à voir se démener nos participants dans ce vaste « jeu de rôle », dont vous aviez défini les règles par cet intitulé barbare pour le néophyte: « la polycentralité dans les grandes agglomérations - Cergy-Pontoise et le Mantois ». Si la

plupart semblaient rompus à ce langage, la difficulté n'était pas liée au simple décryptage du titre de la session. Je fus rassuré de découvrir la perplexité des participants lors des premiers débats : cela m'a permis d'envisager à ma manière une question dont, je vous l'avoue, les enjeux m'avaient laissé jusqu'alors parfaitement idiot.

Il me semble les avoir vus, malgré l'ampleur de la tâche, accomplir quelques prouesses ; comprendre le sujet et en faire l'examen précis, n'étant pas la moindre. Néanmoins, de trop se perdre dans cette analyse complexe, semble avoir amoindri la force de propositions anticipatrices, et empêché l'émergence de vision utopique - au sens premier d'ordonner des communautés derrière un idéal - que l'on pouvait attendre d'urbanistes en herbe. En d'autres termes, j'avais espéré une plus grande radicalité de la part d'une jeune génération confrontée aux développements incertains d'une réalité contemporaine très trouble.

Avant de poursuivre sur ce point et d'aborder le sujet qui nous a réunis, je souhaiterais également, vous remercier, en ces temps de spécialisations stériles de vouloir croire au décloisonnement comme condition première à la mise en place d'une plateforme de réflexion.

Les effets d'une telle démarche se ressentent à travers l'énergie très positive se dégageant des équipes pluridisciplinaires et pluriculturelles ainsi formées, qui font à l'évidence, écho à la structure des cités d'aujourd'hui.

Ainsi j'ai pu apprécier d'une part, d'être introduit en compagnie de Felice Varini, au sein d'une équipe d'experts réunissant elle aussi, des personnes issues d'horizons différents, et d'autre part, l'écoute attentive dont l'ensemble a fait preuve vis-à-vis de nos positions d'artistes. Ce, en dépit du rôle parfois suspect de doux perturbateurs ou de simples « enjoliveurs » dont certains semblent vouloir nous affubler. On échappe au décloisonnement mais pas à l'étiquette.

Par sa disponibilité au monde l'artiste reste un citoyen extra-ordinaire. A ce titre, il est un témoin précieux, doué de parole, susceptible de s'inscrire dès l'origine des débats nécessaires à la mise en place de projets d'urbanisme, et, au-delà, de projets de société. Garant d'une certaine approche « sensible », s'inscrivant sur d'autres échelles de temps, il n'en est pas moins un interlocuteur capable de s'adapter aux exigences de contraintes très lourdes.

L'esprit de synthèse de la réalité sensible semble être un complément indispensable aux analyses statistiques et techniques de tous poils, matériau de base de l'urbaniste. Aussi, je vous sais gré d'avoir mis en valeur cette approche en récompensant la débordante et tellement solidaire « Sensible Mouvement » et « Leaf », plus mesurée mais non moins sensible. Même si, à l'instar de l'ensemble du jury, je veux souligner le manque d'aboutissement des propositions.

Si nous nous accordons à dire que l'attractivité d'une région se mesure à sa qualité de vie, à la valorisation et à la conservation de son patrimoine naturel, culturel et humain, il est donc indispensable de promouvoir dès aujourd'hui l'émergence du patrimoine de demain. Ceci ne peut se faire qu'en favorisant l'application concrète sur le territoire, des idées les plus novatrices dans les domaines variés de la pensée : arts, architecture, éducation, écologie... L'activité ainsi générée par la volonté d'aller au-delà de la stricte nécessité sert le dynamisme de la société.

C'est probablement de visions dont nous avons le plus manqué lors de ces Ateliers. Une certaine démesure des propositions, qui aurait placé la barre un peu au-dessus du but à atteindre ; de science fiction ?

En dépit du sérieux de l'exercice, les Ateliers ne sont-ils pas, parce que simulateurs de situations réelles, un laboratoire expérimental sans pareil pour oser émettre des idées anticipatrices et non conformes, liées aux enjeux de nos civilisations ? Ne faudrait-il pas insister sur le fait qu'au côté d'une variété d'échelles techniques, il existe aussi une variété d'échelles de pensée, les enjeux du développement des territoires étant inséparables du devenir du monde ?

Extrait des documents photographiques présentés lors de la conférence des artistes le 2 septembre



Page 2 - « sphinx », techniques mixtes, 2004



page 3 - « sphinx », détail, 2004



page 27 - « mise à flot », techniques mixtes, 2001
(cat. Youth p. 82 à 89)



page 28 - « A.A(conversation) », néon, lettre, 2002
(cat. Youth p. 108/109)



page 12 - « intérieurs », livres découpés, 2001
(cat. Youth p. 34/35)



page 29 - « restore hope », photographie, 2001(cat.
Youth p. 36/37)



page 14 - « le vrai scandale c'est la mort », techniques mixtes, 1999 (cat. Youth p. 68 à 73)



page 31 « oasis », techniques mixtes, 2004

Felice VARINI

PORTRAIT

La peinture de Felice Varini est une exploration de l'espace architectural. Ses interventions, qui ont fasciné les observateurs du monde entier, transforment l'acte de voir en une expérience vécue.

Dans des espaces fermés ou sur des paysages urbains, Felice Varini inscrit des formes peintes qui se révèlent à partir d'un point de vue que le spectateur est amené à trouver. Mais s'il s'écarte de ces coordonnées invisibles, l'ordonnance des choses à nouveau se disloque pour lui donner à voir l'éclatement des formes dans l'espace.



REGARD SUR LA SESSION

A mes yeux le futur n'est pas assez dans le présent. Pour futur j'entends les conclusions qui doivent apparaître en considérant les problèmes que l'urbain, dans toutes ses manifestations défectueuses, peut ressortir au quotidien. Je pense que la recherche de nouvelles idées est extrêmement importante, surtout dans des directions inattendues ne répondant pas forcément à des impératifs économiques, mais à des réalités urbaines désirées, la finalité étant de prendre plaisir à vivre en ville. Trouver des solutions reste très difficile, compte tenu des difficultés à considérer, je pense à tous les paramètres et prévisions sur les besoins de demain, les situations politiques, les éventuelles sources d'énergies nouvelles et les évolutions technologiques. Réfléchir à la complexité d'une situation urbaine inédite pour moi, puisque je ne connaissais pas la région de Cergy-Pontoise et du Mantois, au sein des Ateliers d'Eté de Cergy-Pontoise, et mettre en confrontation directe mon expérience, mes « certitudes », mon désir, avec une idée de la réalité plus proche des problèmes techniques, ne pouvait être que bénéfique, enrichissante et très constructive. Le fait de ne pas vouloir subir la ville est un point de vue d'artiste, paradoxalement c'est un concept qui apporte, je crois un éclairage pertinent sur la problématique appliquée au site, objet de la convention.

Notre désir d'une qualité de vie meilleure est-il si antagoniste avec les dictats économiques que toute réflexion sur la ville de demain deviendrait illusoire ? Je ne crois pas. Et si la question de savoir dans quelles mesures on peut influencer l'évolution urbaine d'aujourd'hui demeure, le mois passé au contact d'étudiants qui réfléchissent sur l'urbanité et d'experts qui apportent les informations techniques primordiales m'a rendu sur ce point extrêmement lucide, m'a troublé aussi.

Je les remercie pour cet échange.

Je joins ici les documents que j'aurais pu présenter lors de la conférence au Pavillon de l'Arsenal à Paris, mais qui, au vu du déroulement du débat se sont révélés moins pertinents que l'expression orale du projet.

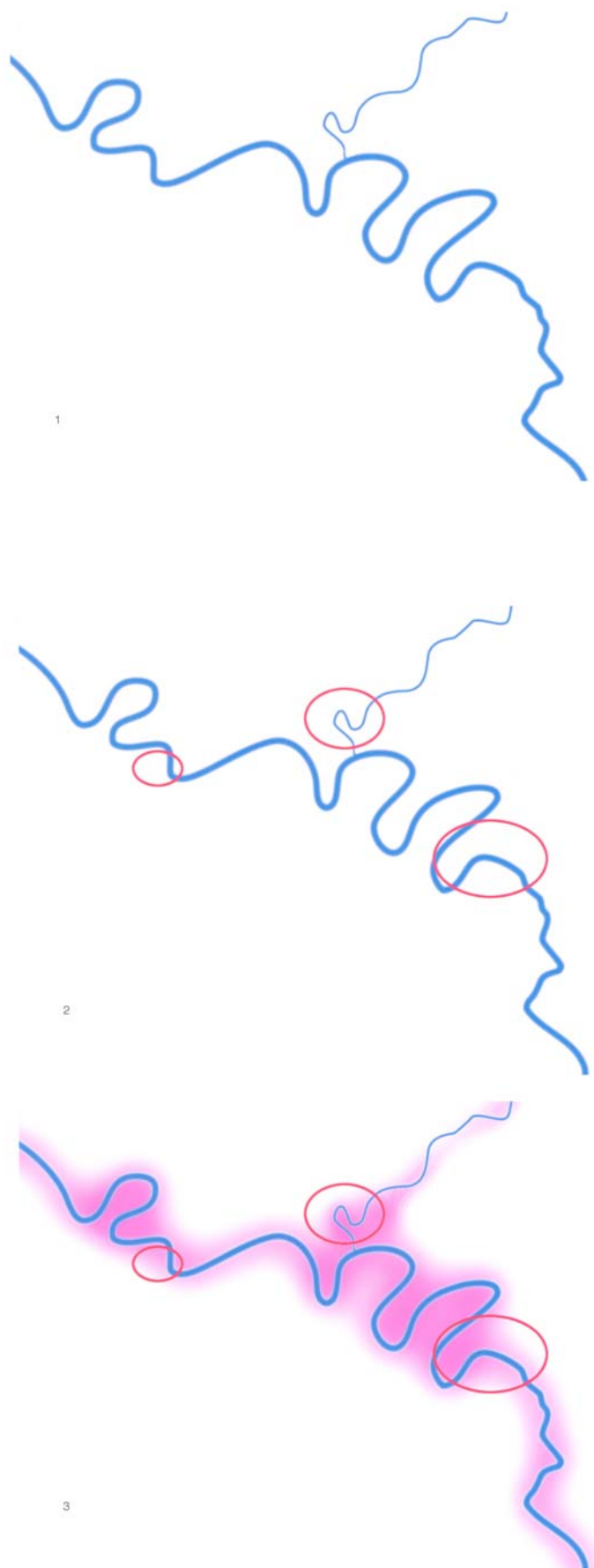
En deux mots, je pense toujours que dans le contexte donné du Vexin et du Mantois, la Seine et l'Oise doivent inspirer complètement le quotidien urbain.

J'ai voulu mieux le définir avec ces 3 planches simplifiées :

Planche 1 : tracé de la Seine et de l'Oise

Planche 2 : tracé de la Seine, de l'Oise et des villes : Paris, Cergy-Pontoise, Mantes la Jolie.

Planche 3 : tracé de la Seine, de l'Oise, des 3 villes et matérialisation de la radiation envisagée de la ville conséquente au tracé des cours d'eau.



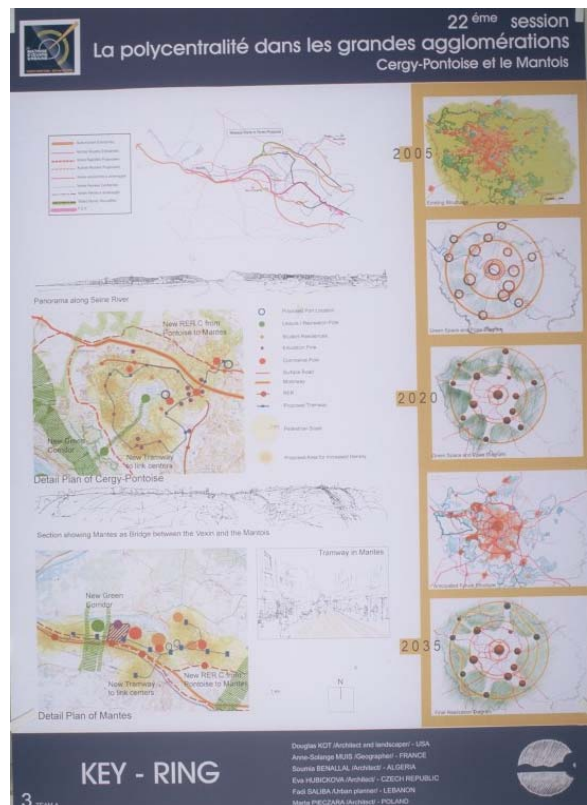
Les réponses des équipes- Les commentaires du jury

KEY RING - 1^{er} prix ex-aequo



TEAM A

Douglas KOT - USA
Anne-Solange MUIS - FRANCE
Soumis BENALLAL - ALGERIE
Eva HUBICKOVA - REP TCHEQUE
Fadi SALIBA - LIBAN
Marta PIECZARA - POLOGNE



Projet de l' équipe

A l'échelle de la Région Ile de France, l'urbanisation se développe de façon radiale autour de Paris. Une première couronne de 10 km s'est formée dans un premier temps, incluant des villes comme Saint Denis, Nanterre ou Fontenay. Dans l'optique de décongestionner Paris, et de redonner une nouvelle dynamique à la Région, des villes nouvelles ont été créés il y a 30 ans comme Cergy-Pontoise, Saint Quentin, Evry ou Marne la Vallée. Le résultat de ces villes, certes positif en terme de population, n'a pas pu empêcher l'étalement en tâches d'huile autour de Paris, ainsi que les convergences de flux vers la capitale.

Aujourd'hui, il semble qu'une troisième couronne de 50 km de Paris se développe, incluant des villes comme Mantes, Etampes, Melun ou Creil. Le développement urbain se canalise dans un premier temps dans les axes d'ouverture comme les rivières ou les autoroutes qui ouvrent la région à l'échelle nationale et internationale.

Dans cette troisième couronne, comment maîtriser la convergence vers Paris, et limiter l'étalement urbain ?

Comment développer les centralités vers l'extérieur de Paris, afin de décongestionner la capitale, tout en re dynamisant les vides de la Région Ile-de France ?

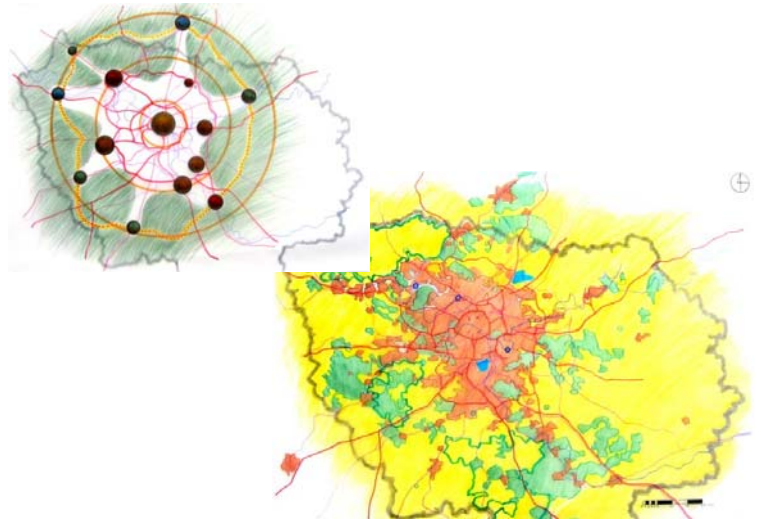
Il semble que les solutions soient dans les connexions, les relations entre les différents pôles et la création ou l'amplification d'une identité territoriale. Ces différentes connexions doivent se réaliser dans une idée de développement durable, préservant le développement économique et urbain, mais aussi les espaces verts et les espaces agricoles, pour un équilibre entre les centralités régionales.

Concept et approche

La notion de Ring, de troisième couronne, peut permettre de limiter, de gérer l'urbanisation, en développant un système de connexion plus centrifuge entre les nouveaux futurs centres de l'île de France (Mantes, Rambouillet, Etampes, Melan, Meaux, Creil.), et les villes nouvelles (Cergy-Pontoise, St Quentin en Yvelines, Evry-Sénart, Marne la Vallée).

Ces connexions se font par des liens directs comme les routes, les voies ferrées ou les rivières, mais aussi par le développement d'espaces verts entre les pôles, qui permettront d'ouvrir le ring sur une zone de rencontres et d'échange, commune aux pôles, et donner une cohérence aux espaces ouverts entre les centres. Il conviendra aussi d'approfondir la complémentarité entre ces pôles, par notamment le développement de leur identité.

Dans notre étude nous nous en tiendrons à l'exemple de Cergy-Pontoise et de Mantes la Jolie, mais des scénarios similaires pourront être envisagés pour les autres pôles de la troisième couronne, sachant qu'il sera nécessaire de développer ces territoires en fonction de leur identité et de leurs spécificités.



Méthodologie

Afin de répondre à la demande des Ateliers Internationaux, nous avons focalisé notre démarche sur l'analyse des limites, des réseaux et des connexions entre les différentes polarités, et ce à différentes échelles territoriales. Dans ce raisonnement, nous avons analysé des systèmes entre les échelles et les centralités : des relations et des connexions par de grands espaces verts (espaces agricoles) servant de ceintures vertes entre les pôles, des connexions par des infrastructures de transport, et par des cours d'eau, avec l'Oise et la Seine.

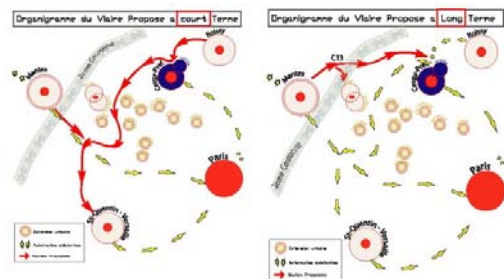
Ainsi à l'échelle internationale, nous retrouvons Paris, dans une position centrale au sein de l'Europe, où toutes les infrastructures nationales voire internationales convergent vers cette grande métropole.

A l'échelle de l'Ile de France, le constat est le même, où les axes, les flux, les grandes administrations, et la culture, convergent aussi vers la capitale.

Lorsque l'on prend l'exemple de la troisième couronne, entre Cergy et Mantes, le réseau converge aussi vers Paris. Il n'y a pas, ou très peu de connexions à l'intérieur de cette troisième bande. Pourtant il y a des potentialités fortes en termes de développement, mais aussi en terme de demande (logements, main d'œuvre, culture...).

De même à l'échelle de Cergy-Pontoise et à celle de Mantes la Jolie la polycentralité est aussi une évidence. Les centres historiques sont souvent mal connectés avec les nouveaux centres, et les agglomérations montrent des déficiences en ce qui concerne l'affirmation de leur identité et de leurs spécificités.





Connection entre pôles de la deuxième couronne

Connection entre la deuxième et la troisième couronne



C'est pourquoi les objectifs de notre analyse sont :

- gérer la croissance
- développer des zones d'échanges et de rencontres entre les centres
- équilibrer les activités dans les centres et entre les centres
- maintenir les activités régionales et locales
- préserver le caractère rural

Dans l'optique d'ouvrir le troisième ring, et de connecter les centres entre eux, une des clés peut être de créer une zone tampon entre les agglomérations.

Le triangle vert entre les agglomérations.

Mantes et Cergy sont des agglomérations qui s'ouvrent sur des territoires agricoles. Aujourd'hui, ces espaces ont tendance à vivre en cohabitation, et ont peu de relations. Il serait intéressant de développer un réseau d'échanges, d'utiliser les potentialités de chaque territoire, afin non plus de créer une concurrence, mais de développer une nouvelle dynamique ; qui permettrait d'échanger des mouvements culturels, économiques, et sociaux entre les pôles, créant de nouveaux flux à l'intérieur de la troisième ring.

Cette zone de rencontre pourrait se développer dans le Parc Naturel Régional du Vexin, d'une part, et dans le Mantois d'autre part. Chacun de ses territoires a une identité spécifique qu'il conviendrait de mettre davantage en valeur.

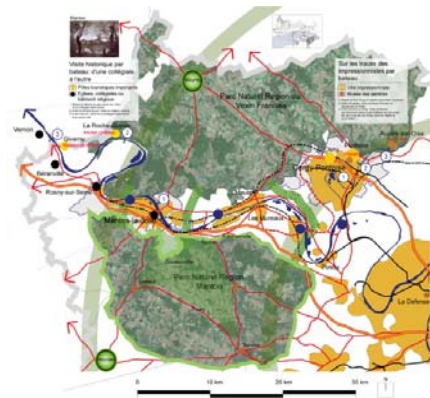
- Pour le Vexin il s'agit de potentialités historiques et culturelles fortes, avec un musée archéologique, des sites historiques, la chaussée Jules César.
- Pour le Mantois, le caractère paysager est important et prédominant, avec de grands espaces

boisés, des plateaux vallonnés et ouverts, un zoo naturel à Thoiry.

Pour chacun de ces espaces on pourrait imaginer une zone centrale, qui serait aménagée en fonction de potentialités qu'elle offre et qui permettrait d'attirer et de canaliser ces flux.

- Pour le Vexin, il s'agirait de créer des parcours thématiques (pour les vélos et les piétons) qui permettraient de voyager d'une époque à l'autre à travers l'espace agricole du Vexin. De même on pourrait imaginer à Frémenville, au cœur du triangle vert, un musée vivant retraçant la vie du Vexin de la Préhistoire à nos jours.

- Pour le Mantois, on pourrait entrevoir la création d'un parcours d'escalade d'arbres en arbre dans une forêt près de Goussainville. Un parcours éducatif et sportif, sur la nature et les éléments de la forêt. De même un nouveau GR joignant ce bois à Thoiry peut être envisagé. D'autre part, pour dynamiser le cœur de ce triangle vert, on pourrait mettre en place à Goussainville, vieux village des Yvelines, une grande foire d'automne, à l'idée des grands marchés médiévaux, où serait privilégié l'artisanat local, alimentaire et décoratif. Ces nouveaux aménagements permettraient d'ouvrir les agglomérations sur l'extérieur et de les rendre complémentaires. L'idéal serait de créer une collaboration entre Parcs Naturels Régionaux, en permettant au Mantois de devenir un nouveau PNR, dans l'optique de dessiner la forme urbaine.



Les connexions entre les agglomérations

Dans l'idée de poursuivre le développement de pôles secondaires autour de Paris, et de joindre la deuxième et la troisième couronne, il s'agira de développer des connexions par les voies de transports.

Par les routes :

- Aujourd'hui, les axes de transports sont trop centripètes. Pour le cas de Mantès et de Cergy, l'A15 et l'A13 sont très mal raccordées entre elles, alors qu'elles sont pourtant très fréquentées, puisqu'elles présentent des axes d'ouverture importants vers l'extérieur. Il conviendrait alors de les raccorder, en passant par les zones économiques majeures, qui nécessitent prioritairement d'être desservies. Il s'agit de Poissy, Achères, Meulan-les Mureaux ainsi



que des zones aux potentialités de développement économique fort (Carrières sur Poissy). Ce raccord entre l'A15 et l'A13 pourrait se faire en prolongeant la Francilienne qui entourerait Cergy-Pontoise, permettant à cette ville récente d'être raccordée à l'Ouest, et de se développer davantage. Cette nouvelle francilienne permettra aussi de joindre Mantes et de l'ouvrir vers Cergy et Roissy. Elle permettra aussi de lier Cergy-Pontoise à St Quentin en Yvelines.

De même pour privilégier le développement centrifuge autour de Paris et entre les nouveaux pôles, on pourrait entrevoir la mise en valeur des axes existants, qui pourraient illustrer la troisième couronne, et qui permettrait de canaliser des flux d'un pôle à l'autre, sans passer par Paris.

Par les voies ferrées.

Parallèlement au développement des routes, il s'agira d'aménager des moyens de transport en commun, qui seront développés à partir des axes existants, passant du train au RER, afin, d'éviter une desserte par Paris, et de favoriser la connexion entre les nouveaux pôles.

Par la rivière

Les connexions par les rivières restent importantes en terme transport de marchandises, puisque celles ci permettent une ouverture vers les mers ou l'Europe. Il faudra peut-être envisager la création de relais plus importants entre les agglomérations, ce qui aura un double avantage :

- Un développement économique
- Un attrait touristique (les ports étant souvent des lieux de rencontre et d'échanges).

Ces relais pourraient être distancés entre eux, d'une heure.

L'identité des agglomérations.

Afin de déterminer une complémentarité entre les agglomérations, il est nécessaire au préalable de reconsidérer et de rechercher les identités des pôles et des territoires, afin de ne pas tomber dans une uniformisation des centres.

Il s'agira de développer au sein de chacune des agglomérations des concepts et des aménagements paysagers et urbains qui permettront de lutter contre la polycentralité au sein des agglomérations, et de mettre en valeur leur spécificité.

Cergy-Pontoise :

- L'identité de Cergy-Pontoise est la jeunesse qui se dégage de sa population d'une part, et de la modernité de son architecture d'autre part. Le développement des universités techniques, scientifiques et humaines, entretient largement cette jeune population et amène un dynamisme à la ville. Par ailleurs, cette population a des besoins spécifiques auxquels la ville doit répondre, notamment à travers un centre attractif et dynamique qu'il faudrait développer davantage. Ce développement pourrait se faire à travers notamment un nouvel axe (Est/Ouest), qui

permettrait de relier Pontoise, Cergy Préfecture, Neuville, et Cergy St Christophe, en passant par les universités, les résidences universitaires, et la base de loisir de Cergy-Neuville, et ceci par la mise en place d'un tramway électrique. Ce nouveau moyen de transport, plus économique et moins polluant, permet de voir la ville, d'approprier l'espace urbain.

Des espaces verts pourraient aussi permettre d'aérer la ville et de créer des zones de rencontres entre les différents centres urbains de l'agglomération.

De plus, pour développer le dynamisme de Cergy-Pontoise, un parcours par bateau peut être créé, pour suivre les traces de Pissarro, puis à Auvers sur Oise, ville de Van-Gogh, pour parcourir les rives de l'Oise et s'imprégner du regard des artistes à cette époque.

Mantes la Jolie :

L'identité de Mantes est souvent définie par la collégiale Notre Dame, qui marque un repère dans le paysage urbain de Mantes. Mantes est une ville empreinte d'histoire, où la rivière joue un rôle important. Aujourd'hui, il s'agirait pour Mantes de développer ses potentialités historiques, paysagères, mais aussi éducatives. Là encore, un circuit en tramway peut être imaginé pour joindre à la fois les centres historiques de Limay et de Mantes, mais aussi pour connecter les Ecoles Supérieures entre elles. Ce développement de l'enseignement supérieur dans les agglomérations pourrait conduire à une complémentarité éducative, avec notamment un échange d'étudiants, qui permettrait le développement de la Recherche.

Afin de développer son ouverture sur l'Ouest, et ses potentialités, un parcours touristique entre la collégiale de Mantes et celle de Vernon, peut être conçu, par la Seine, avec des relais notamment à la Roche-Guyon. Ces parcours touristiques permettraient aussi de développer l'attractivité de la ville. Là encore, des espaces verts entre les différents centres de l'agglomération sont nécessaires pour éviter une uniformisation du paysage. Enfin pour donner une identité commune aux territoires, une image collective, un point de repère architectural commun peut être imaginé entre les deux villes, sur les rivières et au niveau des différents ports, afin de symboliser une complémentarité, un dynamisme et une initiative commune à évoluer en partenariat et non en concurrence.

Conclusion :

L'objectif n'est pas de donner la priorité à un centre, mais de créer dans l'Ile de France, une complémentarité entre les centres de la deuxième et de la troisième couronne, permettant ainsi de désengorger Paris, de donner une nouvelle qualité de vie, de créer des connexions, de donner une identité aux grands espaces verts et aux agglomérations, afin de construire et de développer des pôles dynamiques innovants, et en équilibre avec la notion de développement durable.



B - Commentaires du jury

L'équipe Key Ring a développé un concept sur la troisième couronne, l'identifiant comme une nouvelle phase de développement à contrôler à l'échelle de l'Île de France.

Leur objectif est de maîtriser l'étalement urbain en concentrant le développement entre Cergy-Pontoise et Mantes sur la vallée de la Seine. La rivière devient donc l'axe de développement avec des implantations qui ouvrent la structure en anneaux des couronnes.

Les connections routières sont facilitées par le raccord entre la A13 et la A15. Par ailleurs, les flux vers St Quentin d'une part et Roissy d'autre part permettent les déplacements en évitant Paris.

Le Vexin et le plateau du Mantois prennent des statuts équivalents de PNR, évitant les effets de mitage et donnant un meilleur dynamisme sur la vallée de la Seine.

La vallée est irriguée de relais ponctuels afin d'inverser l'activité économique et touristique à travers les ports, les agglomérations et les lieux d'échanges. La voie ferrée est un support de desserte à repenser pour les liaisons entre les pôles.

La vallée est aussi le départ de liaisons transversales vers les plateaux au Nord et au Sud.

La grande valeur de ce projet est de participer à une redéfinition de la troisième couronne qui mérite selon cette équipe une réflexion globale.

C - Analyse thématique

D'abord un constat : la convergence sur Paris aujourd'hui reste dominante.

➤ La centralité : c'est l'exploitation des pôles existants ou en développement en établissant des liens forts entre eux capables de contourner l'attraction de Paris.

Ainsi en est-il pour la 2^{ème} couronne avec des liens privilégiés avec Cergy-Pontoise, St Quentin, Roissy et pour la 3^{ème} couronne entre Mantes, Rambouillet, Creil

➤ Les développements urbains :

Maîtriser la croissance en renforçant le PNR du Vexin au Nord par l'adjonction d'un TRIANGLE VERT entre Mantes, Magny et Cergy-Pontoise ; et au sud en créant le PNR du Mantois.

La vallée du Vexin devient la colonne vertébrale du développement économique urbain.

➤ Les connexions :

La priorité est donnée à celles qui permettent d'éviter Paris, autour de la Seine et de l'Oise. C'est un nouveau tracé de la Francilienne qui, dans la stratégie du développement permet d'engager le processus de réalisation du C.13 (et de la voie ferrée nouvelle) pour le long terme.

➤ Les modes de vie :

Renforcer les identités,

Développer des pôles dynamiques, équilibrés et en lien les uns avec les autres.

Une urbanisation à caractère durable dans un milieu aéré et vert.

LEAF - 1^{er} prix ex æquo



TEAM B

- Fernande DE PAULA - BRÉSIL
- Laura JALOMA - MEXICO
- Giulia PIOVESANA - Italie
- Alise MEURIS - FRANCE
- Laëtitia CAILLE - FRANCE
- Xavier VENTOS - ESPAGNE

22^{ème} session
La polycentralité dans les grandes agglomérations
Cergy-Pontoise et le Mantais

LES SEQUENCES DU TERRITOIRE :

La mise en cohérence des éléments constitutifs du territoire

- ENERGIE RENOUVELABLE
- NOUVELLES TECHNOLOGIES
- ECO TOURISME ET LOISIRS
- INDUSTRIE NON POLLUANTE
- LE PLATEAU DU MANTOIS
- AGRICULTURE LOCALE

→ Augmentation de l'attractivité touristique
→ Ouverture nationale
→ Enrichissement de l'offre de formation
→ Mise en valeur du patrimoine naturel et industriel
→ Dynamisation industrielle
→ Connexion des rives de Seine
→ Vitrine du territoire
→ Ouverture internationale et sur le Veain

LA DESSETE ROUTIERE : NERVE DU SYSTEME

- La nouvelle liaison transversale : Son rôle clé du système
- Deux portes complémentaires :
 - + Une nationale : la Gare TGV à Mantes, garante d'une portée nationale du système
 - + Une internationale : Cergy et sa connexion directe à COG (Espagne)
- De multiples modes de transport pour un développement raisonné et maîtrisé
- Système polycentrique à l'échelle des vallées de la Seine et de l'Oise
- Conditions réunies pour créer un véritable dynamisme économique régional
- Equilibre entre les deux pivots du système
- Aucune enclavement territoriale

Fernande DE PAULA (Architect and urban planner) - BRAZIL
Laura JALOMA (Urban planner) - MEXICO
Giulia PIOVESANA (Architect) - ITALY
Alise MEURIS (Landscaper) - FRANCE
Laëtitia CAILLE (Economist) - FRANCE
Xavier VENTOS (Architect) - SPAIN

B - LEAF

2 TEAM B

22^{ème} session
La polycentralité dans les grandes agglomérations
Cergy-Pontoise et le Mantais

ELEMENTS CLEF DU SYSTEME

- RÉCONCILER VIE URBAINE, ÉCOLOGIE, INDUSTRIE ET CROISSANCE
- AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE
- PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE
- ASSEoir LA COHÉRENCE DU TERRITOIRE

Renforcement de l'articulation des pôles de l'île de France avec la ceinture verte

- Liaison supralocale tenue de chaque pôle de la deuxième couronne avec son espace naturel protégé
- Nécessaire de créer un pouton vert dans la région de la Seine

Organisation actuelle du territoire : un clivage longitudinal

- Une frontière - La Seine
- Enclavement d'une partie du territoire
- Aucun lien entre les rives de Seine et les "signes" fonctionnelles

Réorganisation du territoire suggérée : Un système cohérent

- Nervure centrale - La Seine
- Système circulatoire - Connexions entre pôles
- Cellules vivantes - Villes, espaces de vie
- CAMY
- Cergy-Pontoise

- La Seine : ciment de la liaison des deux rives
- Complémentarité des pièces du puzzle
- Résultante : un territoire au développement homogène

Fernande DE PAULA (Architect and urban planner) - BRAZIL
Laura JALOMA (Urban planner) - MEXICO
Giulia PIOVESANA (Architect) - ITALY
Alise MEURIS (Landscaper) - FRANCE
Laëtitia CAILLE (Economist) - FRANCE
Xavier VENTOS (Architect) - SPAIN

B - LEAF

1 TEAM B

22^{ème} session
La polycentralité dans les grandes agglomérations
Cergy-Pontoise et le Mantais

LES LIENS DE SEINE

Des équipements majeurs, gage de la cohésion du territoire

La séquence de la CAMY

- Dynamisme économique nouveau grâce au développement d'une filière industrielle
- Zone d'agriculture péri-urbaine, l'agriculture retour aux agriculteurs et villes
- Une ville verte, avant de la Seine
- Point d'entrée national de la Vallée de la Seine

Un centre d'information sur l'écologie à Carrière sous Poissy

- Création du CIRCEQ (Centre d'information et de recherche sur le comportement) écologique au quartier
- Favorisation au sein de la Vallée de la Seine, desserte routière mais aussi véloroute d'usage du système régional de la Région
- Équilibre entre zone résidentielle, activités et desserte routière

Réappropriation du patrimoine industriel de la Seine : Usine de Porcheville

- Réaménagement de l'ancien site industriel en Parcours en culture dédié à la Vallée de la Seine
- Ouverture au public du patrimoine industriel de la Vallée de la Seine - vecteur d'appropriation du territoire
- Liaison véloroute des rives droite et gauche de la Seine grâce à la voie verte via l'ancienne voie ferrée déclassée
- Nouvelle structure industrielle et habitat dans le parc d'activités de la Vallée de la Seine
- Maint en valeur de ville de la Vallée

Projets pour le développement du 'LEAF SYSTEM' sur la vallée de la Seine

Fernande DE PAULA (Architect and urban planner) - BRAZIL
Laura JALOMA (Urban planner) - MEXICO
Giulia PIOVESANA (Architect) - ITALY
Alise MEURIS (Landscaper) - FRANCE
Laëtitia CAILLE (Economist) - FRANCE
Xavier VENTOS (Architect) - SPAIN

B - LEAF

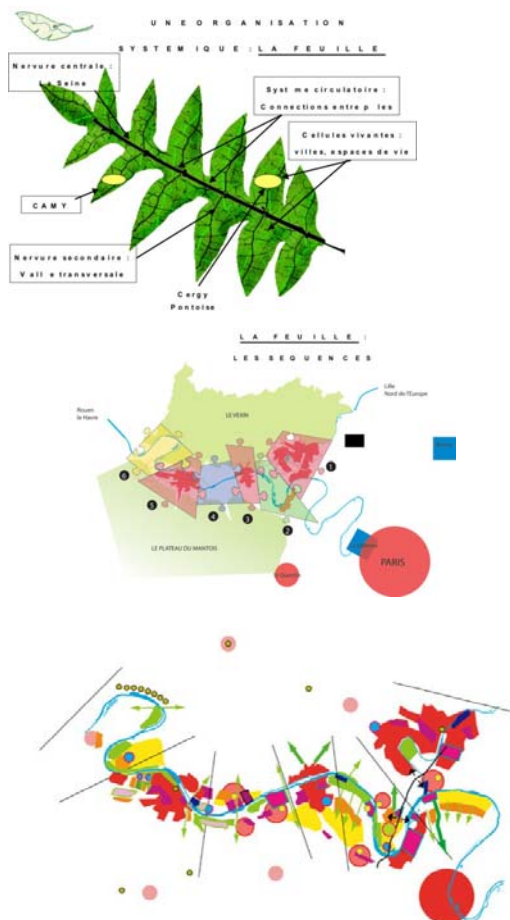
3 TEAM B

Projet de l'équipe

« Lier l'organisme à sa colonne vertébrale »

Au commencement de notre réflexion, nous nous sommes attachés à déceler quels étaient les facteurs inférant à une échelle régionale telle que l'Île-de-France tout en gardant une perspective de long terme dans le traitement de la problématique.

Les problèmes que nous avons identifiés sont à considérer à une échelle globale et ont une influence directe sur la qualité de vie de la population. Nous les avons perçus comme des enjeux du développement actuel que nous pourrions classer en quatre catégories : l'agriculture, l'eau, l'énergie et le développement urbain. De fortes pressions s'exercent sur ces enjeux tels que les transports, l'industrialisation de l'agriculture, la consommation des énergies fossiles et le comportement quotidien des populations et l'étalement urbain.



A l'échelle régionale nous avons décelé un système d'influence croisé au sein de l'aire métropolitaine de Paris basé sur l'équilibre des grands ensembles que forment les Villes Nouvelles, le riche patrimoine naturel de la région et les ressources agricoles. Toutefois ce système d'influence croisé n'est peut-être pas exploité à bon escient. D'autre part, il nous

est apparu indéniable qu'un axe de développement s'était développé à partir de la Vallée de la Seine : au sud du fait du poids économique des villes nouvelles d'Evry et de Sénart et au centre par la pression démographique et stratégique de la capitale. Au vu de cette analyse il nous est apparu évident que le développement durable était indissociable des perspectives du développement de la région, ceci dans le but d'éviter la poursuite de la dégradation de la Seine, d'améliorer la qualité de vie et de favoriser le dynamisme économique.

Afin d'atteindre ces objectifs, nous nous proposons de développer le LEAF SYSTEM.

LE LEAF SYSTEM

La structure actuelle du territoire est organisée en un système longitudinal dont chaque partie tourne le dos aux autres. Ainsi, une grande linéarité des fonctions apparaît. La vallée de la Seine s'organise de la façon suivante en partant du lit du fleuve : activités industrielles et production d'énergie, espaces urbanisés, de petites exploitations agricoles, des coteaux boisés et de grands plateaux agricoles, le Vexin et le Mantois.

Nous souhaitons doter le système d'une cohésion d'ensemble, en agrafant ces territoires entre eux et en développant de nouvelles centralités et activités dans la vallée.

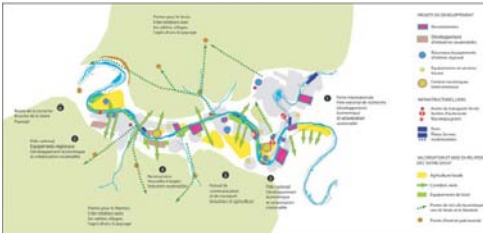
Une part importante de la réussite de notre concept réside dans l'harmonisation des infrastructures. Ainsi, il est impératif de renforcer voire de créer les liens entre ces territoires et l'extérieur. Ainsi, nous proposons d'instaurer des connexions nationales et internationales. Une liaison ferrée rapide entre Cergy-Pontoise et Roissy Charles de Gaulle ainsi que l'implantation d'une gare TGV à Mantes sont des moyens d'y parvenir. De même la Francilienne constituera un lien efficace avec les autres centralités de l'Île-de-France.

Dans cette optique nous avons choisi de développer des équipements et activités de lien non seulement emblématiques mais aussi structurants :

- Centre de recherche universitaire à Cergy dans le domaine des énergies nouvelles
- Centre d'information sur le comportement écologique
- Requalification d'industries anciennes en industries vertes
- Développement d'un tourisme vert

Cette stratégie permettra d'amorcer une dynamique de développement durable à l'échelle de la région.





Commentaires du jury

Après avoir diagnostiqué une dégradation globale de la vallée de la Seine dans la traversée de l'Ile de France, le projet LEAF s'appuie sur l'image de la feuille qui est nourrie, dotée d'un système circulatoire, qui est une cellule vivante, perméable à son environnement et se transforme en évoluant, comme méthode dotée de transformateur de ces deux rives de la Seine.

Prenant chacun des items précédemment décrits, l'équipe analyse les fluides nourriciers de la feuille, que sont les changes touristiques, déformateurs, la circulation de fret et des flux financiers pour qualifier le territoire en cinq séances fragmentées comme les pièces d'un puzzle. Chaque pièce est ainsi dotée d'un diagnostic et d'une recommandation pratique à court et moyen terme.

Chacun de ces orienteurs, outre un dessin très bien maîtrisé et original et bien choisi -par exemple, l'équipe propose de reconverter l'usine EDF en centre culturel, tout en imaginant la création d'un coteau d'éoliennes en vis-à-vis.

L'équipe réussit à combiner ces actions locales en développant une image globale de région urbaine. Le but de ce travail est d'offrir une perspective d'évolution globale aux habitants. Mantes et Cergy ont un intérêt commun dans leur positionnement en Ile de France : c'est la formation universitaire.

Analyse thématique

➤ La centralité :

Le concept de la feuille exprime par les nervures vitales de cet élément végétal la nécessité de relier les centralités quasi organiques ; cela veut dire aussi que la tige (c'est-à-dire la Seine et son lien avec Paris) ne peut être interrompue et ce sont les fluides nourricières qui alimentent les vies locales.

➤ Les développements urbains :

Ils sont donc dépendants d'une structure de territoire organisée en un système longitudinal qui doit être doté d'une cohésion d'ensemble en agrafant les territoires entre eux et en développant des nouvelles activités (et centralités) dans leurs vallées.

➤ Les connexions :

- La réussite du concept réside dans l'harmonisation des infrastructures et leur hiérarchie : liaisons nationales et internationales - A16 - francilienne
- liaison Cergy-Pontoise - Roissy
- une gare TGV à Mantes
- liaisons entre centralités de la RIF (A 104)

➤ Les modes de vie :

Le développement d'équipements et d'activités emblématiques sont recherchés et doivent structurer le territoire et avancer une dynamique de développement durable à l'échelle de la RIF et notamment :

- un centre de recherche universitaire dans le domaine des énergies nouvelles,
- un centre d'information sur le comportement écologique,
- la requalification d'industries anciennes ou industries vertes,
- le développement d'un territoire vert.

L'équipe est à l'écoute des poussées de sèves dans la feuille symbole de vie, perméable à l'environnement et se nourrissant - sans dogmatisme - de ce qui se passe à l'extérieur.

SENSIBLE MOVEMENT - PRIX COBATY



TEAM C

Aya KANAI - JAPON
 Nadya MANAKOVA - RUSSIE
 Sopanha CHEA - CAMBODGE
 Mintra TIRANAPARIN - THAILANDE
 Mehtap DEMIRCI - TURQUIE
 Nicolas BRALET - FRANCE



Projet de l'équipe

« *Le mouvement crée le mouvement* »

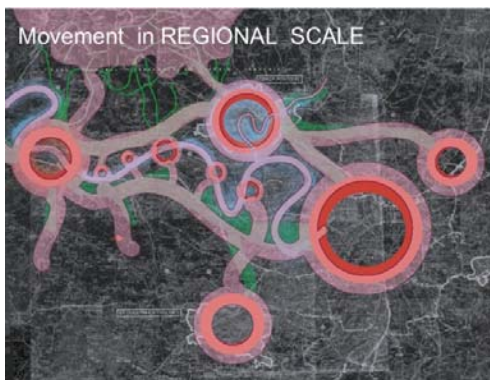
1. Les mouvements que nous voulons créer se situent à différents niveaux :

- mouvement du paysage
- mouvement des transports
- mouvement du temps
- mouvement des événements et des idées avec lesquelles nous fabriquons des liens ou du liant.

2. Les liens :

- liens entre les différentes populations
- liens entre le style urbain et les formes naturelles
- liens entre le temps et les transports
- liens entre différents événements et différentes activités
- liens entre patrimoine et formes modernes
- liens entre les rives

Le lien est la qualité de l'intervalle, par le dialogue de deux choses disparates.



Pourquoi ces deux choses se rejoignent ?

Mouvement du paysage :

Le rythme de la morphologie.

En premier nous utiliserons les formes de deux rivières : la Seine et l'Oise. Nous considérons le rythme naturel qu'il impose : les courbes, ses vitesses et des linéarités, la hauteur de ses berges, ses zones ouvertes ou fermées, le proche ou le lointain. Mais aussi ses endroits sauvages (voir en friche) qui tiennent

une place importante dans le rythme animalité. Cette morphologie est ponctuée par l'activité humaine (riches propriétés, sites industriels (en activité ou à l'abandon), des champs cultivés...

L'Oise, la Seine et leurs rives sont des liens à tisser entre Mantes et Cergy .

Nous pouvons utiliser ces éléments morphologiques pour créer des identités à des lieux pour jouer de leurs aspects. Utiliser « l'étant donné » d'un lieu comme en trait à affirmer ou à détourner. Les moyens pour les rendre particulier peuvent être de petites interventions ou au contraire monumentales. Ces éléments identifiables diffèrent selon leurs accessibilités (par la rive, par bateaux). Ces lieux peuvent répondre à d'autres lieux (en jouant de la mémoire). Les différents types d'accès déterminent aussi l'identité, en marchant, en traversant des jardins, en vélo en respirant les différentes rencontres. Les lieux que la rivière traversent deviennent un « script » par leur identité qui peuvent à leur tour générer des événements.

Articulations et ponctuation de l'espace et du temps.

Nous discernons deux types généraux de mouvements :

- les mouvements quotidiens, la rapidité d'accès et des mouvements périodiques dus à des événements comme des festivals, des marchés, des parcours qui peuvent devenir par eux même un processus de découverte. (utiliser un bateau est un événement qui peut porter vers un arrêt devenant à son tour événement et proposition vers d'autres, d'autres moyens...).

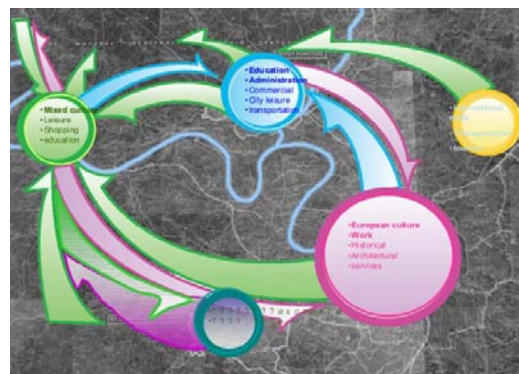
- Les transports durant ces parcours périodiques sont différents dans le temps et l'espace contribuant ainsi de mettre en valeur d'autres lieux (vers le Vexin par exemple)

Le Vexin :

Travailler l'accueil, et la transition avec les zones urbaines et rurales. Tourisme vert.

Les liens entre Mantes et Cergy peuvent devenir l'image d'un interstice, d'un croisement de nombreuses activités, une véritable qualité de diversités et non une frontière.

Cette identité tient de l'alchimie à mesurer ses richesses et des fragilités qui doivent devenir la qualité du développement de cette région.





Commentaires du jury

La notion de mouvement, à différentes échelles, est au cœur du projet de cette équipe.

Après une analyse des différents flux traversant ou desservant le site, cette notion trouve son application concrète dans un projet qui se développe le long de la Seine et de l'Oise, en suivant leurs rythmes.

Dans ces projets, chaque lieu est traité dans sa singularité pour générer des événements, de diverses natures, tel notamment un jardin sonore.

Dans ce travail, les 5 sens de la perception humaine ont permis d'analyser les richesses et les fragilités du territoire pour en faire les moteurs de son développement.

Analyse thématique

➤ La centralité :

« La culture crée le mouvement et le mouvement entraîne le commerce » ; C'est devenu « le mouvement crée le mouvement » ; Le mouvement des événements et des idées avec lesquels nous fabriquons des liens ou du liant.

➤ Le développement urbain :

Il est dépendant de ces liens :

- entre différentes populations,
- entre style urbain et formes naturelles,
- entre le temps et les transports,
- entre différents événements et différentes activités,
- entre patrimoine et formes modernes.

Et les supports géographiques, ce sont les cours d'eau.

Avec des questionnements simples mais « parlant » :

- Paris : I don't want to change
- Cergy-Pontoise : yes, I can change and grow
- Mantois : I want to change but how

➤ Les connexions :

- ce sont les liens entre les rives, la mise en place d'un réseau assez dense des relations entre des pôles de différents niveaux. Ce réseau s'articule sur les infrastructures les plus proches de la Seine. Ce n'est pas l'image classique du réseau d'autoroutes qui apparaît sur les cartes mais la catégorie de voirie intermédiaire,
- autrement dit c'est plus autour de la notion de mouvement que l'équipe s'est attachée :
- mouvements quotidiens - et rapides
- mouvements périodiques dus à des événements avec des parcours qui deviennent lieu de découverte

➤ Les modes de vie :

Dans ce contexte entre Mantes et Cergy-Pontoise c'est l'Image d'un interstice, d'un croisement d'activités, une qualité de diversité.

Cette identité - sans être géographiquement située - joue sur une certaine alchimie à mesurer richesses et fragilités qui doivent devenir la qualité du développement de cette région.

WEST SPEEDS



- TEAM D**
- Ozgül ACAR - TURQUIE
 - Fumitaka TAKAGI - JAPON
 - Jordi TOMASA - ESPAGNE
 - Jimena ANTILLON BARQUERA - MEXICO
 - Adriana DANTAS - BRESIL
 - Alessandro PELA - ITALIE
 - François Xavier SALMON - FRANCE

22^{ème} session
La polycentralité dans les grandes agglomérations
Cergy-Pontoise et le Mantois

GATE

INTERCHANGE

RIVER SPOT

GREEN SPOT

WEST SPEEDS

2 TEAM D

Ozgül ACAR Urban planner - TURKEY
Fumitaka TAKAGI Architect - JAPAN
Jordi TOMASA Architect and Urban planner - SPAIN
Jimena ANTILLON BARQUERA Architect - MEXICO
Adriana DANTAS Architect and Urban planner - BRAZIL
Alessandro PELA Engineer - ITALY
François Xavier SALMON Economist - FRANCE

22^{ème} session
La polycentralité dans les grandes agglomérations
Cergy-Pontoise et le Mantois

THE CONCEPT

WEST SPEEDS

1 TEAM D

Ozgül ACAR Urban planner - TURKEY
Fumitaka TAKAGI Architect - JAPAN
Jordi TOMASA Architect and Urban planner - SPAIN
Jimena ANTILLON BARQUERA Architect - MEXICO
Adriana DANTAS Architect and Urban planner - BRAZIL
Alessandro PELA Engineer - ITALY
François Xavier SALMON Economist - FRANCE

22^{ème} session
La polycentralité dans les grandes agglomérations
Cergy-Pontoise et le Mantois

Now proposal for the OLYMPIC GAMES

A SUSTAINABLE DEVELOPMENT

Housing

WEST SPEEDS

3 TEAM D

Ozgül ACAR Urban planner - TURKEY
Fumitaka TAKAGI Architect - JAPAN
Jordi TOMASA Architect and Urban planner - SPAIN
Jimena ANTILLON BARQUERA Architect - MEXICO
Adriana DANTAS Architect and Urban planner - BRAZIL
Alessandro PELA Engineer - ITALY
François Xavier SALMON Economist - FRANCE

Projet de l'équipe

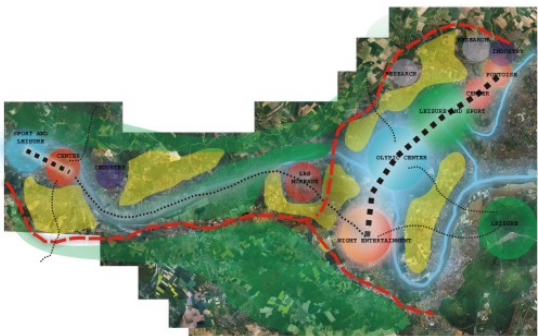
NOTRE CONCEPT

Notre but est de transformer Cergy-Pontoise et le Mantois en un pôle régional voire international en utilisant les potentialités du territoire et les complémentarités des deux pôles.

La région est située au carrefour de voies vers la Normandie et le Nord de la France. Bien que disposant d'un riche patrimoine naturel et historique avec les vallées de la Seine et de l'Oise et le parc naturel régional du Vexin ce territoire manque d'une identité forte.

La proximité des habitants de l'agglomération parisienne qui sont à la recherche de nature et d'authenticité et qui disposent de plus de temps libre avec la réduction du temps de travail permet de penser à une vocation de pôle régional pour les loisirs et le sport. De Plus, dans l'hypothèse où la candidature de Paris serait retenue pour les Jeux Olympiques de 2012, Cergy-Pontoise et Mantes en Yvelines pourraient accueillir des épreuves, et les investissements massifs qui y seraient associés pourrait amorcer un développement économique et social autour du secteur des loisirs et du sport.

Pour relier ces pôles et offrir une meilleure qualité de vie aux habitants de zones urbaines, nous voudrions développer sur ce territoire une offre de quatre types de vitesses : routes, chemin de fer, chemin piétonniers et cyclables, et voies fluviales.



NOTRE PROPOSITION

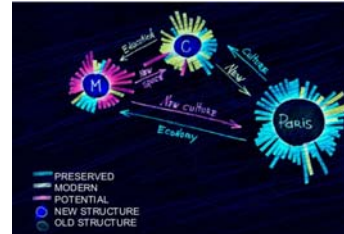
Créer une véritable relation entre Paris, la Normandie et le Nord de la France en développant ses stratégies variées utilisant les espaces verts comme facteur moteur.
Donner un rôle aux corridors en accord avec leurs caractéristiques.

Développer une complémentarité polycentrique autour de Paris utilisant les différentes caractéristiques.

Les quatre vitesses seraient matérialisées à travers des voies existantes à réaménager et par la construction de voies nouvelles comme notre projet de déviation du

bouclage ouest de la Francilienne qui contournerait Cergy-Pontoise par le Nord et l'Ouest pour rejoindre la A13.

Ces quatre flots seraient scandés par des points structurants naturels et liés au fleuve et des points d'échange entre les quatre vitesses qui circulent entre les deux portes : Cergy-Pontoise et le Mantois.



Autour du sport et des loisirs se développerait progressivement un « système productif local » constitué par un réseau d'entreprises produisant des articles de sport de haute technologie, des centres de recherche et des universités et grandes écoles.

Ainsi devenus un pôle régional puis peu à peu international de loisirs capable de constituer un pendant à Marne-la Vallée plus « authentique », Cergy-Pontoise et le Mantois disposeraient d'une identité affirmée et créeraient des emplois diversifiés.



Commentaires du jury

En utilisant le tunnel réalisé par les cimentiers d'Evèquement, cette équipe propose un nouveau tracé de la voie C13 en la raccordant sur l'autoroute de Normandie en un point judicieux situé en face de l'aérodrome des Mureaux .

Ce dispositif peut être utilisé en lieu et place du tracé actuel de la Francilienne. Il présente à la fois l'avantage d'améliorer la desserte sud du Vexin, d'ouvrir vers la Normandie le Parc Naturel Régional et l'agglomération de Cergy et enfin de créer une liaison directe de la Seine aval vers la Picardie, l'Angleterre et Roissy.

Dans le même but, les liaisons ferrées s'appuient sur le Schéma Directeur pour offrir à la rive droite de la Seine et à Cergy les mêmes services que ceux de la route.

Cette fluidité des échanges est assortie d'une proposition de développement détaillée englobant les demandes et les potentiels locaux : Port fluvial à Mantes pour enrichir son image, développement du sport et des loisirs sur l'ensemble du secteur, habitat forestier sur les versants de l'Hautil etc.

L'opportunité des prochains jeux olympiques est évoquée pour mobiliser autour des équipements existants toutes les institutions de recherche, de production, orientées sur la compétition.

Le loisir est imaginé comme un pendant plus authentique que celui qui est développé par Marne la Vallée.

Ce projet est axé sur une analyse de la situation très fouillée, sur de beaux croquis illustrant les différentes composantes immobilières et paysagères, sur un dispositif de liens valorisant les territoires de Cergy et de Mantes, sans omettre les autres polarités dynamisantes, en bordure de Seine et au-delà, en direction de Versailles et St Quentin en Yvelines.

Le jury a cependant regretté que cette proposition n'ait pas été servie :

- par une documentation cartographique mettant mieux en relief le projet sur l'ensemble du territoire,
- par l'absence d'un élément phare pouvant justifier la polarisation ludique et touristique en un lieu attractif pour l'ensemble de l'agglomération,
- par une mobilisation plus complète de la recherche médicale du secteur en direction du Sport.

Analyse thématique

➤ La centralité, pour cette équipe se manifeste par un grand événement qui nécessite de grands équipements. Et de prendre les jeux olympiques comme support quitte à ce que cela se transforme en secteur privilégié pour la pratique du sport et que le complexe sport-santé soit le moteur, par fertilisations croisées, de sièges d'entreprises spécialisés, de produits de haute technologie.

➤ Le développement urbain se ferait aussi autour de ce thème en valorisant les corridors naturels, en changeant l'image d'un vieux tissu industriel au profit de la récupération d'un paysage.

➤ Les connexions à établir de part et d'autres de la Seine se feraient autour d'un itinéraire nouveau entre la RN 14 (A15) et A13 en passant par les Mureaux.

➤ Le mode de vie

Le slogan, c'est changer la vitesse de la vie, c'est le besoin d'authenticité, ce sont des activités saines, c'est une population à laquelle on cherche à associer les « Parisiens » (et l'image qu'ils colportent) dans cet espace de voitures et de sports comme s'ils allaient à Deauville ou au Touquet.)

PLAYTIME



Phanin CHEAM - CAMBODGE
 Nicolas DELHOMMEAU - FRANCE
 Athiti KALLAPANASAP - THAILANDE
 Marina MASHINA - RUSSIE
 Ken A. TANI - ITALIE
 Juliette WAREING - SUEDE
 Sibel YILDRIM - TURQUIE

22^{ème} session
 La polycentralité dans les grandes agglomérations
 Cergy-Pontoise et le Mantois

THE SEINE VALLEY IS A LABORATORY FOR HIGH QUALITY OF LIFE

2^{ème} TEME

PLAY TIME

22^{ème} session
 La polycentralité dans les grandes agglomérations
 Cergy-Pontoise et le Mantois

IT'S PLAY TIME. CHOOSE THE COLOR OF YOUR 'STONE' AND PLACE IT ON THE GRID

1^{ère} TEME

PLAY TIME

22^{ème} session
 La polycentralité dans les grandes agglomérations
 Cergy-Pontoise et le Mantois

CERGY CENTER OF REGIONAL BUSINESS AND 24 HOUR CITY

3^{ème} TEME

PLAY TIME



Projet de l'équipe

MÉTHODE

Pour clarifier la complexité de ce territoire nous employons un jeu de stratégie.

Ce jeu s'appelle GO. Le GO se joue en Asie particulièrement au Japon et en Chine. Deux joueurs placent les pierres noires et blanches sur une grille. Le but de ce jeu est de conquérir le plus de territoires possible.

Dans le système polycentrique de Paris, Cergy et Mantes essayent de trouver leur relative autonomie. Ils ont tous deux le potentiel de faire pole mais ceci n'est pas si clair à l'heure actuelle.

Notre projet souligne les interactions et les potentiels dans ce système. Le concept de noir et du blanc, de Ying et de Yang exprime la tension et le contraste entre la culture et la nature. Elle est également le fruit de la division mentale qui aide à classer et à spécifier les éléments du territoire.

Nous pouvons utiliser ce concept afin d'identifier des éléments simples, de faire apparaître des contrastes et ainsi d'imaginer des équilibres.

Connaître en tous temps quelles sont les fonctions et les interactions de chacun des éléments du paysage, et d'intervenir par acupuncture sur le territoire afin de créer des équilibres.

Le concept appliqué en trois échelles :

Echelle Internationale/Nationale

Renforcer les liens du système de transport, entre le futur et l'existant.

Améliorer et densifier le transport maritime

Créer des lignes de train à grande vitesse pour passagers et marchandises

Créer une articulation par l'ouest de la région entre la Normandie et l'Europe du Nord

Echelle régionale

Diffuser et équilibrer les potentiels des centres pour contraster l'expansion de Paris.

De guider et de filtrer les activités urbaines en employant des stratégies modernes de développement de paysage, à travers des principes de reconversion et de réhabilitation.

Echelle locale

Cergy-Pontoise

Nœud efficace et solide de transport en concurrence avec St Quentin en Yvelines. Une plate-forme d'échange lié à la création du réseau RER de Grande Couronne.

Créer des lieux de rencontres dans le cadran ouest de la France.

Une ville vivant 24 sur 24 accueillant des rencontres d'affaires.

Développer la recherche universitaire.

Multiplier l'offre des activités de sport et de loisirs liés aux rivières.

Mantes - Mantois

La porte et le pivot pour le système de nœud.

L'entrée pour le parc régional.

Construire la ville comme un exemple de développement soutenable, Haute qualité environnementale pour la construction, reconversion des industries.

Stratégie :

Premièrement

Dans notre stratégie, nous créons le parc de Mantois. En miroir avec le Vexin il canalise et dirige par pression le développement urbain en fond de vallée. Cergy devient un pôle important dans l'attraction de ces flux.

En second lieu

Inclus dans le panorama très riche de ces deux parcs, le fond de vallée de la Seine devient l'emblème d'une reconversion :

- Logement de haute qualité environnementale.
- Industrie propre, recyclage des matériaux et de l'énergie.
- Centre de recherche environnementale.

En troisième lieu

Ouvrir les portes des parcs, libérer l'énergie en fond de vallée pour la canaliser à nouveau dans les vallées secondaires des plateaux

Un bateau marché, reliant l'Oise et la Seine, symbolise un développement soutenable de la vallée, et devient l'échange de produits locaux et régionaux.



Analyse thématique

➤Centralité :

Elle s'appuie sur un jeu de stratégie celui du GO où il s'agit en déplaçant les pierres noires et blanches sur une grille de conquérir le plus de territoire possible entre Cergy-Pontoise et Mantes qui ont leur autonomie et ont tous deux le potentiel de faire pôle.

Il y a des interactions communes exprimées notamment par la tension et le contraste entre culture et nature et Mantes est dans une situation de porte notamment vis-à-vis du PNR (ce qui n'est pas l'image du Mantois aujourd'hui).

➤Le développement urbain passe bien par la mise en valeur des paysages « la Seine est une belle vallée mais personne ne peut y baigner ».

Il faut donc purifier l'eau dans des parcs spécialisés et ouverts au public autour desquels on habite.

La stratégie de développement est « non planificatrice » et la mixité des fonctions se fait par interactions au gré des opportunités offertes.

Les interventions sur le territoire se font par « acupuncture » pour ménager les équilibres.

➤Les connexions outre des liaisons trains à grande vitesse - pour l'échelle nationale sont assurées par l'intermédiaire de la Francilienne - la 3^{ème} rocade de la RIF ; par contre les liaisons entre Mantes et Cergy-Pontoise « rive droite » se limitent à des lignes en

site propre (train léger ou TRAM). Ce sont également des lignes de TRAM qui sont préconisées dans le Mantois et dans Cergy-Pontoise

➤Les modes de vie sont liés au fait qu'on habite de beaux paysages mais aussi qu'on développe le commerce ambulant sur l'eau.

L'habitat (HQE) s'installe sur les contreforts des vallées en prenant la place des carrières ou des coteaux escarpés et, ainsi, faire partie intégrante des sites.

EEE.TOILE.WEB



Fabio TORRE - ITALIE
 Oumaima EL KETTANI -FRANCE
 Katie STANDKE - USA
 Khadija MASKER - ALGERIE
 Elina JUOPPERI - FRANCE
 Talal EL KHOURY - LIBAN

22^{ème} session
 La polycentralité dans les grandes agglomérations
 Cergy-Pontoise et le Mantois

TRANSPORTATION PROPOSALS

EEE.TOILE.WEB

Fabio TORRE (Engineer) - ITALY
 Oumaima EL KETTANI (Economist) - FRANCE
 Katie STANDKE (Landscape architect) - USA
 Khadija MASKER (Architect) - ALGERIA
 Elina JUOPPERI (Artist) - FRANCE
 Talal EL KHOURY (Urban planner) - LEBANON

22^{ème} session
 La polycentralité dans les grandes agglomérations
 Cergy-Pontoise et le Mantois

ANOTHER LOOK AT POLYCENTRALITY...
 the WEB

is a network of articulations that are ACTIVATED by different links... each of these links & articulations contribute to the polarization & overall integrity of the WEB

the LINKS:
 7 LAYERS
 1/ ECOLOGY
 2/ ECONOMY
 3/ HOUSING & HABITAT
 4/ LEISURE & REC.
 5/ CULTURE & HISTORY
 6/ EDUCATION
 7/ ADMINISTRATION

PHYSICAL CONNECTIONS
 1/ TRANSIT
 2/ PED-BIKE
 3/ USE EXISTING

- Maximize access for all
- Enhance site-specific identity
- Create a continuous green structure

EEE.TOILE.WEB

Fabio TORRE (Engineer) - ITALY
 Oumaima EL KETTANI (Economist) - FRANCE
 Katie STANDKE (Landscape architect) - USA
 Khadija MASKER (Architect) - ALGERIA
 Elina JUOPPERI (Artist) - FRANCE
 Talal EL KHOURY (Urban planner) - LEBANON

22^{ème} session
 La polycentralité dans les grandes agglomérations
 Cergy-Pontoise et le Mantois

USE WHAT EXISTS
 FILL THE EMPTY SPACES

CONTEMPORARY AVENUES
 E.G. THE VEKIN

SUSTAINABLE DEVELOPMENT

BIKE LANE TO VEKIN

NEW BRIDGES
 NEW CONNECTIONS

EEE.TOILE.WEB

Fabio TORRE (Engineer) - ITALY
 Oumaima EL KETTANI (Economist) - FRANCE
 Katie STANDKE (Landscape architect) - USA
 Khadija MASKER (Architect) - ALGERIA
 Elina JUOPPERI (Artist) - FRANCE
 Talal EL KHOURY (Urban planner) - LEBANON

Projet de l'équipe

La polycentralité en questions dans le nord ouest de l'Ile-de-France

Comment :

- Répondre aux besoins du système métropolitain ?
- Favoriser le bon fonctionnement des espaces infrarégionaux ?
- Protéger les espaces naturels et la grande couronne agricole ?

- Garantir la cohésion territoriale à différentes échelles de territoire ?
- Gérer la consommation d'espace / discontinuité fonctionnelle ?
- Tenir compte des réalités administratives et politiques ?

Des problématiques spécifiques pour chacun des pôles

CERGY-PONTOISE :

Relancer la préfecture du Val d'Oise, une ville nouvelle arrivée à maturité.

LE MANTOISE :

Trouver le meilleur positionnement

LE PNR DU VEXIN

Intégrer le PNR dans la logique du développement régional

OBJECTIFS

1. offrir à tous une meilleure accessibilité aux services et aux espaces maximiser le nombre de connexions à chaque nœud
2. Identifier et activer les articulations existantes
3. préserver les espaces naturels

PROPOSITION

LE WEB

• la polycentralité

...vers des systèmes de complémentarités fonctionnelles

• le Web

- réseau dépendant d'articulations activées par différents types de liens (physiques ou non)
- articulations et liens se complètent et contribuent à la polarisation de l'ensemble



ACTIVER LES ARTICULATIONS

- Identifier les nœuds : la superposition des 7 strates (les couches thématiques)
écologie - environnement
économie
habitat
culture- histoire
administration
éducation - formation- recherche
tourisme - loisir

• ...à 3 échelles

européenne - nationale
régionale
locale

LES LIENS PHYSIQUES

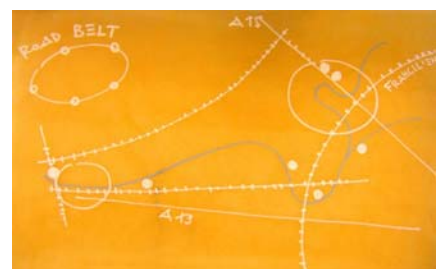
ORGANISATION DES DEPLACEMENTS ET CHOIX DES MODES DE TRANSPORTS

- Utiliser les infrastructures de transport existantes + proposition du SDRIF et impact sur le territoire
- Le statut de carrefour à la fois pour Cergy et Mantes
Maximiser le nombre de connexions pertinentes pour :
garantir une bonne desserte
éviter les développements monodirectionnels (Cergy en direction de la Défense)
rapprocher les bassins d'emploi
multiplier les choix de services
- Le mode de transport adapté à l'échelle du territoire au besoin d'usage (en terme de flux)

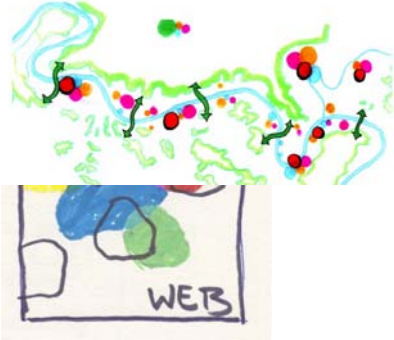
CONCRETISER LE WEB

Plates-formes et « Green Fingers » au sud de la Vallée.

Echelle d'intervention : Macro, Medium et Micro.



CONCRETISER LE WEB: PLATEFORMES &
"GREEN FINGERS" AU SUD DE LA VALLEE



Commentaires du jury

Cette équipe a analysé de manière originale la question de la polycentralité pour développer un projet centré sur le concept du WEB. Basée sur l'identification des problématiques spécifiques des différents territoires concernés, le projet cherche à mettre en place un système de complémentarités fonctionnelles, lesquelles sont soutenues par des articulations et liens physiques (de transport), permettant une polarisation de l'ensemble.

A partir d'une organisation générale de l'espace axée sur l'idée de « green fingers », permettant de préserver les espaces naturels, l'équipe a identifié 7 strates de fonctions et activités qui se déclinent à trois échelles, nationale, régionale et locale, et a élaboré des projets relevant plus particulièrement de l'écologie, l'économie, le logement et les loisirs.

Un des intérêts majeurs de cette démarche est de partir de l'existant, et de rester près des réalités des territoires.

Cette équipe a en effet cherché à bien prendre en compte les populations et leurs besoins, d'identifier les ressources, parfois cachées, et les potentialités humaines des différents espaces.

Si le Jury a été particulièrement intéressé par le concept et la stratégie d'ensemble, et touché par l'enthousiasme et la volonté de conviction de l'équipe, il a toutefois été un peu moins séduit par la manière dont les projets détaillés ont pu être présentés par la suite.

Analyse thématique

➤ La centralité :

Pas de pôles, pas de hiérarchie mais des réseaux dépendant d'articulations activées par différents types de liens (physiques ou non).

La polycentralité (autour d'un point - le polycentrisme) est en danger, si le principe du Web n'est pas utilisé.

Les couches thématiques se superposent :

- l'écologie,
- l'économie,
- la culture, l'histoire,
- l'administration,
- l'éducation, la recherche,
- le loisir,
- et l'habitat

➤ Le développement urbain :

Il est organisé en préservant les espaces de nature (en Vexin).

Il s'appuie sur l'existant - à Cergy-Pontoise - ville arrivée à maturité en relançant son développement dans le Mantois en recherchant les meilleurs positionnements et dans tous les cas en assurant les liaisons efficaces entre les différentes centralités existantes (par TRAM) et pour des circulations douces à noter que le Val Fourré doit venir la Défense de Mantes.

➤ Les connexions

Utiliser tous les couloirs d'infrastructures existants ou en cours de constitution (comme la Francilienne) et raccorder les lignes ferrées entre elles pour assurer des continuités.

Une ligne nouvelle cependant, celles du TGV Normand qui, après Mantes, s'infléchit vers St Quentin pour aller à Massy, Disney...

➤ Les modes de vie.

- le slogan est celui de la vie saine,
- une alternance de jours urbains et de jours verts, une consommation d'espaces réduits
- l'exploitation d'une richesse régionale : celle des cultures mélangées en suscitant la réalisation d'une expo-universelle. Permanente dans la boucle de Chanteloup, lien de rencontres, lien d'échanges... (les « Ateliers » en grand).

Les intervenants

Les participants

38 Candidats - 21 Universités - 15 Pays



ALGERIE

- ❑ EPAU
 1. khadidja MASKER
 2. Soumia BENALLAL

BRESIL

- ❑ Universidad federal do Ceara
 4. Adriana DANTAS
 4. Fernanda de PAULA

CAMBODGE

- ❑ Bureau des Affaires Urbaines Phnom Penh
 5. SOPANHA CHEA
 6. PHANIN CHEAM

ESPAGNE

- ❑ ETSAB
 7. Xavier VENTOS TORRENT
 8. Jordi TOMASA GUIX

ETATS UNIS

- ❑ University of California - Berkeley
 9. Katie STANDKE
 10. Douglas KOT

FRANCE

- ❑ Université de Cergy-Pontoise
 11. Anne Solange MUIS
- ❑ Ecole d'Architecture et de Paysage Bordeaux
 12. Nicolas DELHOMMEAU
 13. Alise MEURIS
- ❑ ESSEC
 14. Oumama EL KETTANI
 15. Laetitia CAILLE
 16. François Xavier SALMON
- ❑ Ecole d'Art
 17. Nicolas BRALET
 18. Elina JUOPPERI

ITALIE

- ❑ IUAV - Venise
 19. Giulia PIOVESANA
- ❑ La Sapienza- Rome
 20. Fabio TORRE
 21. Alessandro PELA
- ❑ Ecole Polytechnique de Milan
 22. Ken A. TANI

JAPON

- ❑ Kogakuin University
 23. Aya KANAI
 24. Fumitaka TAKAGI

LIBAN

- ❑ ALBA
 25. Talal EL KHOURY
 26. Fady SALIBA

MEXIQUE

- ❑ UNAM
 27. Ximena Antillon BARQUERA
 28. Laura Jaloma LOPEZ

POLOGNE

- ❑ Université de Cracovie
 29. Marta PIECZARA

REP TCHEQUE

- ❑ Université de Prague
 30. Eva HUBICKOVA

RUSSIE

- ❑ Université technique d'Irkoutsk
 31. Nadya MANAKOVA
 32. Marina MASHINA

SUEDE

- ❑ Université de Stockholm
 33. Juliette WAREING

THAILANDE

- ❑ Université de Chulalongkorn
 34. Athiti KALLAPANASAP
 35. Mintra TIRANAPARIN

TURQUIE

- ❑ Université de Gazi
 36. Sibel YILDIRIM
 37. Ozgul ACAR
 38. Mehtap DEMIRCI



Les assistants

| | |
|------------------|--|
| Frédéric ANDRE | Architecte - Strasbourg |
| Yann CUGNY | Chroniqueur - en charge du « journal de bord » de la session |
| Ruggero BALDASSO | Architecte - Italie |
| Delphine BALDE | Architecte - urbaniste - Paris |
| Lionel DEBS | Architecte - Strasbourg |
| Oriol MONFORT | Architecte - Espagne |
| Edgar MOURAD | Architecte - Urbaniste - Liban |
| Diana PETKOVA | Ingénieur - Architecte - Bulgarie |
| Maxime TAILLIEZ | Assistant dossier-programme - Paris 1 - Sorbonne |
| Elvan UZEL | Urbaniste - Economiste - Turquie |
| Julia VARGA | Architecte - Urbaniste - Hongrie |

Les interprètes

| | |
|-----------------|------------------------------------|
| Line ALDEBERT | Documentaliste EPA Marne la Vallée |
| Perrine KOPFLER | Traductrice, Interprète |
| Yann WHITE | Interprète |

Les experts

I - Experts « permanents » : (par ordre alphabétique)

| | |
|---------------------|---|
| Saadane AFIF | Artiste, Plasticien |
| Elizabeth AUCLAIR | Maître de conférences-Université Cergy-Pontoise |
| Christophe BAYLE | Urbaniste, Direction de la Communication , SEMAPA, |
| Vincent BOURJAILLAT | Directeur adjoint de l'Aménagement - AFTRP |
| Florence CONTENAY | Conseil Général des Ponts et Chaussées - Section Urbanisme |
| Yves DRAUSSIN | Architecte - Urbaniste - St-Quentin en Yvelines |
| Michel GAILLARD | Architecte, urbaniste |
| Christophe LAURENS | Paysagiste |
| Bert MAC LURE | Urbaniste, Directeur du Mastère AMUR, ENPC, |
| Isabelle MASSIN | Conseil Général des Ponts et Chaussées - |
| Rémi MASSON | Directeur de l'Urbanisme à l'EPAD - Paris La Défense - |
| Pierre MAYET | Président des Ateliers de Cergy-Pontoise - |
| Agnès SANDER | Maître de conférences associée à l'Université de Cergy-Pontoise - |
| Alain SALLEZ | Urbaniste, économiste, Professeur honoraire - ESSEC |
| Felice VARINI | Artiste, Plasticien |
| Bertrand WARNIER | Architecte-Urbaniste Membre de l'académie d'architecture, |

II - Experts internationaux « permanents » : (par ordre alphabétique)

| | |
|----------------------|--|
| Ewa AZZAG-BEREZOWSKA | Docteur Ingénieur, Architecte, Urbaniste - E.P.A.U. - Alger - Algérie |
| Richard BENDER | Director of Urban Construction Laboratory- University of California BERKELEY |
| Igor DERGALIN | Architecte Urbaniste, Stockholm, Suède |
| Marc ERRERA | Architecte Urbaniste à Bruxelles - Belgique |
| Boris LITVINOV | Professeur en Histoire de l'urbanisme - Directeur des Ateliers d'Hiver d'Irkoutsk Russie |



III - Experts internationaux « invités » : (par ordre alphabétique)

| | |
|------------------|---|
| Andrei BOLSHAKOV | <i>Dr, Directeur de la chaire d'urbanisme - Université Technique d'Irkoutsk</i> |
| Peter BOSSELMANN | <i>Professor Of Urban Design Chair, Department of Landscape Architecture and Environmental Planning - UC Berkeley</i> |
| Jay CLAIRBORNE | <i>Architecte - Urbanistehe City Planning master's degree programs at UC Berkeley - City of San Jose Redevelopment Agency</i> |
| Barbara ENGEL | <i>Ingénieur, Professeur Université Technique de Dresde, Institut d'urbanisme et d'aménagement régional</i> |
| Walter VOGT | <i>Dr. Ingénieur, Chair of Road Design and Construction, Université de Stuttgart, Allemagne</i> |

IV - Experts institutionnels

POUR L' EPAMSA

| | |
|-------------------|--|
| Jean-Luc POIDEVIN | <i>Directeur Général</i> |
| Daniel TALAMONI | <i>Directeur de l'aménagement urbain</i> |

POUR LE CONSEIL GENERAL 78

| | |
|---------------------|---------------------------------------|
| Jean-Michel MALERBA | <i>Directeur Général des Services</i> |
|---------------------|---------------------------------------|

POUR CONSEIL GENERAL 95

| | |
|--------------------|---|
| Joël Aoust | <i>Urbaniste, Direction de l'Aménagement - Conseil Général du Val d'Oise</i> |
| Jean-Pierre BALCON | <i>Directeur Général des Services</i> |
| Daniel HUBERT | <i>Conseil Général 95 - Direction de l'aménagement et du développement</i> |
| Thierry SIBIEUDE | <i>Vice Président du Conseil Général - Insitut Villes et Territoire ESSEC</i> |

POUR LA DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT - ILE DE FRANCE

| | |
|------------------------|--|
| Agnès GRAND | <i>DUSD</i> |
| Valérie MANCRET-TAYLOR | <i>Chef du Groupe Urbanisme et projets spatiaux</i> |
| François NOISSETTE | <i>Directeur de l'aménagement</i> |
| Pascale ROHAUT | <i>Chargée de mission - Direction de l'Aménagement</i> |
| Serge SADLER | <i>Chargé de mission - Direction de l'Aménagement</i> |

POUR L'AFTRP

| | |
|-----------------|---|
| Bruno VERDON | <i>Président Directeur Général</i> |
| David NAZARENKO | <i>Urbaniste - Chargé de la Politique de la Ville - AFTRP</i> |
| Bruno ORTOLE | <i>Directeur de l'Aménagement et du développement - AFTRP</i> |
| Bruno DEFRESLE | <i>Directeur Général Adjoint</i> |

POUR LA REGION ILE DE FRANCE

| | |
|---------------------|--|
| Jean-Claude GAILLOT | <i>Directeur l'aménagement et des transports</i> |
| Patricia BRISON | <i>Directeur adjoint de l'aménagement</i> |

POUR L' IAURIF

| | |
|--------------------------|--|
| Gilles ANTIER | <i>Directeur des actions internationales</i> |
| François GORRAND | <i>Urbaniste</i> |
| Jean-Pierre PALISSE | <i>Directeur Général Adjoint</i> |
| Anne-Véronique VERNARDET | <i>Urbaniste</i> |

POUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION & AGENCE D'URBANISME - AUMA-MANTES EN YVELINES

| | |
|------------------|--|
| Patrice DUNY | <i>Directeur de l'Agence d'Urbanisme - AUMA</i> |
| Najib EL AROUNI | <i>Directeur Adjoint, Agence d'Urbanisme - AUMA</i> |
| Didier ROBELUS | <i>Directeur Général Adjoint des Services Techniques</i> |
| Nathalie DELABIE | <i>Directrice du Comité d'Expansion Economique</i> |

POUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

| | |
|-------------------|--|
| Pierre GACONNET | <i>Urbaniste, direction de l'aménagement</i> |
| Anne PIERQUIN | <i>Directrice Générale Adjointe - chargée de l'aménagement</i> |
| Jean-Claude RAULT | <i>Chargé du Programme Histoire à vivre - CA de Cergy-Pontoise</i> |
| Pierre RAMOND | <i>Urbaniste, Directeur de l'aménagement</i> |



POUR LE PNR DU VEXIN

Thierry COT *Architecte - Chargé de mission Directeur*
Antoine PREVOT *Architecte*

POUR L'UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE

Didier DESPONDS *Géographe, Laboratoire M.R.T.E.*

POUR L'ESSEC DE CERGY-PONTOISE

Thierry SIBIEUDE *Directeur de la Chaire d'Economie Urbaine*

VI - Experts invités

Gérard ABADIA *Urbaniste, Conseiller Technique des Ateliers d'Eté*
Francis BEAUCIRE *Directeur du département Urbanisme - Paris 1 La Sorbonne*
Jean-Yves BOBE *Conseiller pour les arts plastiques - DRAC ILE DE France*
Alain BRESSO *Architecte - Directeur de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme - Ville de Montluçon*
Alain CHARRE *Historien de l'art et de l'urbanisme - Conseiller Culturel - Ateliers d'Eté*
Jean-Pierre COURTIAU *Ministère de la Culture - Direction de l'Architecture - S/Direction des enseignements et de la recherche*

Audrey DELALOY *Chargée d'études en aménagement - Port Autonome de Paris*
Caroline De SAINT-PIERRE *Sociologue*
René DENIZOT *Directeur de l'Ecole d'Art de Cergy Pontoise*
Marc DILET *Architecte-Urbaniste - Conseiller technique des Ateliers d'Eté*

Jean-Aimé DOUMENC *Ingénieur - Président du COBATY Val d'Oise*
Patrick DUGUET *Architecte - Géographe-Urbaniste - Enseignant*
Daniel DUJARDIN *Géographe - Chargé de mission auprès des Ateliers - Conseil Général des Ponts et Chaussées*

Christian FALIU *Directeur du Conseil d'Architecture d'Urbanisme d'Environnement du V.O.*
Stanislas FISZER *Architecte*
Vincent FOUCHIER *Urbaniste, Conseiller à la DATAR*
Jean FREBAULT *Président de la section Urbanisme - Conseil Général des Ponts et Chaussées*
Danielle GARDRAT *Directrice de l'urbanisme, SAN de St-Quentin en Yvelines, Présidente de l'amicale des anciens des Ateliers d'Eté*

Michel JAOUEN *Architecte, urbaniste, ingénieur, ancien directeur de l'Urbanisme et de la Prospective EPA de Cergy-Pontoise - Conseiller spécial des Ateliers d'Eté*

Yann LECOANET *Architecte - Urbaniste - Studio Arte Charpentier*
David MANGIN *Architecte, enseignant à l'Ecole d'Architecture de Versailles*
Ariella MASBOUNGI *Urbaniste en chef, Ministère de l'Equipement, Conseiller DGUHC*
Jean-Pierre NOUHAUD *Professeur des Beaux-Arts à l'Ecole Nationale d'Arts de Paris-Cergy*
Pierre PELLIIARD *Directeur - Mission Seine Amont*
Pierre André PERISSOL *Ancien Ministre du Logement - Vice-Président des Ateliers d'Eté*
Michel TRON *Chef du Service Départemental de l'Architecture - 95*
Philippe TROUVAT *Sous-direction de l'évaluation environnementale et de l'aménagement durable - Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement*

Georges VAUZEILLES *Urbaniste - Direction Bouygues*
François WELHOFF *Chargé de mission - Conseil Général des Ponts et Chaussées*



Commentaires d'experts

Bertrand Warnier - Architecte-Urbaniste

LE « CAFE DU COMMERCE » DE LA SESSION 2004

Quelques thèmes abordés par les équipes au cours des 4 semaines de réflexion sur le thème de la centralité.

Les titres :

- la centralité
- l'automobile
- les déplacements urbains
- la consommation d'espaces
- les identités
- la cité durable
- regarder et voir autrement
- qui paye la ville

EN GUISE D'AVANT PROPOS

La difficulté du sujet 2004

La polycentralité dans les grandes agglomérations de Cergy-Pontoise et le Mantois : Ce sujet d'actualité avait pour objectif de faire le point sur la réalité des nouveaux pôles urbains dans la périphérie de Paris (qui avaient été décidés 40 ans auparavant).

Et, de surcroît, d'examiner les conditions de complémentarités ou de concurrence entre Cergy-Pontoise et le Mantois.

Ce sujet était délicat car ces deux pôles sont séparés l'un de l'autre par des limites départementales, par la géographie (le relief et la Seine) et par le Parc Naturel Régional du Vexin. Ils ne sont reliés potentiellement que par des infrastructures autoroutières et ferrées inscrites sur les documents d'urbanisme (le SDRIF- 1994)

Il s'agit donc d'un sujet qui traite d'un grand territoire : cela nécessite de faire un travail de planification autant que de projet urbain (c'est-à-dire du Maîtrise d'Œuvre Urbaine). C'est-à-dire ne pas se « RECROQUEVILLER » dans un espace limité comme cela apparaît ici ou là (les parisiens enfermés à l'intérieur du périphérique, la consultation de Halles limitée à la station du Châtelet, les communes restant enfermées dans leurs limites et maintenant les communautés d'agglomération ; toute la région Ile-de-France n'est composée que de ses seuls sept départements, etc...)

Autrement dit, les sujets des Ateliers sont d'une autre nature :

*soit ce sont des SUJETS TERRITOIRES,
soit ce sont des SUJETS TERRAINS.*

Dans l'un et l'autre cas, il faut soit savoir redescendre au niveau du vocabulaire de base (pour vérifier le bien fondé d'une hypothèse), soit resituer le projet dans un contexte plus large.

Est-ce que la session 2004 a failli à ses objectifs ? Est-ce que les équipes n'ont pas abordé les vrais sujets ? Est-ce que le jury n'a pas voulu saisir les messages des équipes (parce qu'il avait d'autres préconçus) ? Est-ce que les messages envoyés par les jeunes professionnels étaient frileux et répondraient-ils à l'esprit général d'une génération ?

LES CENTRALITES

En dehors de Paris centre, il n'y a rien - rien d'intéressant.

En dessous d'un certain seuil, d'une taille critique, les centres sont sans attrait. Pour rivaliser avec le centre d'une grande ville et qui plus est d'une VILLE CAPITALE, il faut arriver comme dans le Randstadt à ce que Amsterdam « vaille » autant que Rotterdam et La Haye ; ou ailleurs que Duisburg continue à avoir la même taille que Essen ou Dortmund.

Comment faire partie de ces villes privilégiées qui ont déjà tout - le prestige, la richesse, les services, les commerces, les emplois ?

- les nouvelles centralités sont-elles incapables d'accueillir un équipement d'importance exceptionnel susceptible d'attirer les habitants de toute l'agglomération ?
- le grand stade est à Saint Denis (quasiment à Paris) et cela change tout (comme la Grande ARCHE à la DEFENSE)
- la grande Bibliothèque aurait pu être en ville nouvelle et être desservie par un transport ferré rapide.
- les jeux olympiques - idem
- le grand auditorium qui manque à Paris, où va-t-il « atterrir » ?
- ou bien faut-il se contenter de multiples petits centres dont le réseau « équilibre » les besoins à satisfaire des populations d'une périphérie de moindre densité d'occupation ?
- les centres commerciaux remplacent- ils ce qu'on peut considérer comme une denrée rare : les centres lieux de culture et de consommation (qui ne représentent que 3% de la surface urbanisée)
- ces boîtes fermées isolées au milieu de leur parking sont elles l'annonce d'autres choses et conduisent - elles à un nouveau mode de développement d'implantations commerciales



artisanales le long des grandes routes aux abords des agglomérations. Le pouvoir d'attraction de ces implantations « sauvages » serait-il le ferment de nouvelles centralités !

- faut-il se résoudre à vivre avec une TÊTE énorme et progressivement « prendre un peu de MUSCLES » ? Y a-t-il une taille critique qui permette de faire contrepoids - ou d'être véritablement complémentaire ?

Si l'on en reste aux attractivités secondaires de Mantes et Cergy-Pontoise

On peut considérer que Mantes commence à retrouver son attractivité; qu'en est-il à Cergy-Pontoise ? Le grand centre de Cergy-Pontoise (centre historique et quartier préfecture) a-t-il des chances de se faire un jour ?

Y a-t-il d'autres alternatives ? Celles de Cergy le Haut dominant la base de loisirs qui dispose d'un complexe cinématographique sur la gare du RER qui est reliée par un large boulevard à l'ancien parc de loisirs dévoré par le lierre et dont les propriétaires cherchent une reconversion hasardeuse.

Alors rêvons un peu ! Imaginons un vieux tram quittant allègrement l'aire de stationnement de la base de loisirs, il dépose les amateurs de sensations nautiques au carrefour des étangs, monte dans les airs au-dessus de l'Oise et traverse le village de Vauréal. Il lâche les gourmets de l'auberge St Vincent. Sur la crête militaire d'où l'on admire le paysage ouvert sur la Défense, des restaurants panoramiques l'attendent. Les jeunes mariées en robe blanches posent devant les photographes dans le parc des deux bois. Puis notre tram longe la rue de l'espérance pour regagner le cinéma et la gare de Cergy le haut.

Après avoir attendu les passagers du TGV Roissy Caen, il se dirige maintenant vers le boulevard des Merveilles, qui déploient ses bars, ses boîtes de nuit, ses glaciers, ses restaurants venus de la planète entière, ses machines à sous, sa réplique du Musée Grévin dédiée au cinéma, son casino, son théâtre Municipal, moitié théâtre moitié Zénith, et un peu cirque. Il est flanqué du célèbre théâtre 95.

Cette esplanade grouille de monde sortant du plus grand centre commercial de toute la région, dédié aux sports et aux loisirs. Les étudiants sont venus en masse écouter J... sur l'estrade qui est installé pour quelques jours. Au bout de l'allée se dresse près de Gargantua, le grand hall du centre de congrès, dédié aujourd'hui à Harry Potter, qui est devenu un boxeur célèbre et qui remettra son titre en jeu la semaine prochaine. Autour du hall, la foire du trône a quitté la capitale pour laisser sa place à la nouvelle ambassade de Chine à Paris. Ce qui, l'automne dernier a permis d'accueillir la foire Saint Martin ici.

Dans tout ce vacarme, le petit tram est vraiment très petit, ce soir, il a du mal à se frayer un chemin à travers les Limousines grand siècle qui terminent leur défilé ringard.

L'AUTOMOBILE

« C'est le poison - le fléau. Cela pollue, cela prend de la place - 25m² à l'arrêt au moins le double en marche. C'est quasiment inutile : regardez à Paris, je n'ai pas de voiture, je prends les transports en commun »

Sortons de Paris et de ses privilèges.

- en 1990 : 480 millions de véhicules dans les pays de l'OCDE

250 dans le reste du monde

- en 2005 : 620 millions

450 millions

- Prévision en 2030 : 800 millions + 40%

800 millions +180%

et pour les constructeurs, l'enjeu environnemental est au cœur de toutes les stratégies :

- voitures hybrides*
- voitures électriques*
- voitures à piles combustibles, etc...*

Et pour le citoyen moyen, est-ce que « la petite reine » va perdre de son attrait ?

Est-ce que, pour réduire la pression automobile il faut réduire la dimension des voiries, n'en plus construire ?

Est-ce que l'évolution continue d'espaces publics plus larges va s'arrêter ? Regardons les évolutions de Bologne, du Paris Haussmann, de la Barcelone de Cerda, etc..

EST-CE QUE LA VOITURE (quelle que soit son mode de propulsion) NE SERAIT PAS UN OUTIL D'UNE NOUVELLE CENTRALITE en allant, par cabotage, d'un point à un autre en fonction des pulsions du mouvement.

LES DEPLACEMENTS URBAINS

La décadence guette tous les empires qui ne savent pas entretenir, renouveler leurs moyens d'échange. Dans la région parisienne, dans l'ombre de la vague verte, les riverains de tracés d'infrastructures, s'opposent à la réalisation d'ouvrages utiles (A 104, nouvelles lignes ferrées). Ne paye t'on pas aujourd'hui cette absence de vision optimiste sur le futur ? Demain on se déplacera avec moins de carburants et avec d'autres carburants. Croyons-nous l'industrie automobile incapable de remise en cause ? Trains bondés, routes surchargées et polluantes, emplois perdus, à qui s'en prendre ? Les collectivités qui auront réussi à réaliser des infrastructures à la mesure de leurs ambitions disposeront-elles de positions concurrentielles durables ?



Pour Cergy-Pontoise et le Mantois, les possibilités de devenir de véritables pôles ne passent-elles pas par l'amélioration des transports publics inter banlieue et des réseaux routiers.

La Seine a connu récemment l'étiage de son trafic fluvial, depuis il augmente à un rythme soutenu, ces liaisons lentes avec le Havre et Rotterdam par la Marne et par la l'Oise, sont-elles un atout ? Est ce contradictoire avec la vocation touristique de ces vallées ?

LES ESPACES DE NATURE

Les Parisiens rêvent d'une ville plus verte « plus d'espaces verts au détriment d'autres priorités ».

Les zones naturelles sont l'avenir des grandes métropoles, c'est donner de l'air, des poumons à une sensation d'étouffement. Cela se traduit par

- des ceintures vertes
- des parcs naturels régionaux
- des zones agricoles périurbaines
- le maintien de secteur de faibles densités (et plantés) dans la proche commune
- une pénétration de couloirs verts à travers l'urbanisation pour arriver jusqu'à Paris.
- LES PARCS ET ESPACES VERTS DEVIENNENT-ILS DES LIEUX DE CENTRALITE ?
- Des lieux où l'on peut mener une vie au ralenti ?
- Des espaces de réserve et de contemplation ?

Et aussi des endroits où l'on fait autre chose (détente, sport), où l'on cultive son corps (la vie saine, la respiration) et cela serait des lieux de recherches, du temps consommé à « autre chose ». (les bases de loisirs, les parcs de promenade le long des grands cours d'eau, les forêts et les parcs naturels régionaux).

La culture française (agricole et mentale) ne fait pas bon ménage avec la conservation de l'agriculture péri-urbaine. Même la vigne à Bordeaux se fait recouvrir par le béton. Les jardins familiaux sont-ils les seules expressions du maintien possible d'une activité vivrière aux portes des villes ? Pourtant les Hollandais savent livrer, depuis leurs « serres et jardins urbains » des tomates à des prix compétitifs : aux citoyens voisins, tout comme aux parisiens.

Il est probable que leur prolétariat, peut-être mieux traité que chez nous, n'a pas besoin de faire son marché, la nuit, dans le jardin du maraîcher voisin.

La voix des maraîchers de Cergy renforce une vision pessimiste. Peu à peu, ils sont exclus du système productif, faute de pouvoir sur place. La version biologique étant encore plus difficile, ne trouvant pas, sur place, une clientèle qui peut en payer le prix.

Enfin, alimenter par camion, le marché parisien en salades vendues par les maraîchers de Perpignan, qui eux-mêmes sous-traitent cette production sur les versants pyrénéens représente une belle énigme.

Il semblerait que l'organisation du marché des produits agricoles ait pris le pas, dans notre société, sur la production.

LA CONSOMMATION D'ESPACES

Le gâchis d'espaces, la réduction des surfaces agricoles, la ruine des sites et paysages, les surcoûts engendrés par une densité trop faible, par l'étalement urbain, etc..

D'où le débat :

- sur l'habitat collectif ou l'habitat individuel
 - sur la notion de densité : le besoin en espace d'une grande agglomération reste sensiblement la même si on calcule la densité globale, c'est-à-dire en prenant en compte les grandes forêts domaniales, les cours d'eau et les zones inondables, les aéroports, les falaises, etc..)
 - la densité globale dépendrait du niveau socio-économique des habitants, de l'évolution de la société et essentiellement la société de consommation. Il n'est pas possible de dissocier la notion de densité de celle de confort qui n'est autre que la traduction en espace du revenu moyen des habitants.
 - la densité résidentielle sur îlot ne peut être appréciée que si on additionne les surfaces de planchers construits (toutes fonctions confondues) et non la simple addition de logements à l'hectare.
 - la densité doit se différencier de la forme urbaine
 - le débordement hors des limites de la Région Ile-de-France : s'il n'y a pas d'espaces à « gâcher » autour de la capitale, allons au-delà ; on est accueilli, on est libre d'habiter comme il nous plaît et à des coûts abordables.
 - Le travail à domicile et internet nous libère de contraintes de déplacements quotidiens (au moins dans la théorie) ; et de toutes façons c'est inscrit dans les « perspectives d'avenir ».
 - Le besoin d'espaces - « j'ai besoin d'espace vital, de liberté »...faire du bruit le soir et un bout de jardin pour vivre dehors...(2/3 des ventes concernent une maison sur les 300 000 logements mis en construction tous les ans).
 - C'est vrai pour l'école, la cour de récréation, le bureau, l'atelier, le stationnement, les stocks de pièces neuves ou de rechanges, etc..
 - Le luxe c'est l'espace. Cela se traduit à Paris intramuros par moins d'habitants dans des appartements plus grands.
- Des seuils en densité ? Certains secteurs doivent être attractifs, denses, aptes à être des pôles où l'on puise jouir du « calme résidentiel »
- La ville qui s'étale, qui consomme de l'espace, peut-elle être présentée comme un mode d'urbanisme condamné par le surcroît des



transports? par la pollution et la trop forte consommation de carburant qu'il entraîne?

-La décohabitation engendre des familles aux budgets plus facilement rognés par les frais d'habitation (à l'unité de surface les petits appartements coûtent plus cher) ceci exige, pour ces familles une meilleure proximité du travail ou un accès au transport collectif plus commode. Dans ces conditions, la densité reprend des droits.

OU SE TROUVE LE BEL EQUILIBRE ?

Peut-on comme les verts le clament, ou comme le prétendait hier le plan d'urbanisme « PADOG » contenir les agglomérations dans les limites actuelles, sans remettre en cause la qualité de vie que procurent les agglomérations de densités moyennes ?

Croire que la ville, indéfiniment, va se recréer sur elle-même, de manière toujours plus dense, ne concerne que les privilégiés qui continueront à être une fraction non représentative de la masse urbanisée.

Quant au risque d'un retour à un besoin de surfaces cultivables plus important, pour subvenir à l'alimentation d'une population toujours plus nombreuse, la Hollande représente l'exemple vivant d'un pays toujours plus urbanisé sous la forme de moyenne densité (agréable à vivre) et toujours plus productif sur le plan agricole.

LES IDENTITES

Sur les plages de Saint Maxime, je suis parisien. Au café de la gare Montparnasse, j'habite Cergy-Pontoise, au centre commercial des 3 Fontaines, je réside à Vauréal.

Si je viens de Sarcelles ou du Val Fourré, je suis identifiable parce que, pour une raison ou une autre, ces lieux ont été sur-médiatisés. (d'ailleurs leurs habitants ne vont pas à Sainte Maxime) et cela m'a donné une image qui me colle à la peau - et cela est synonyme de perte d'identité.

L'IMAGE ! Quelle image ?

Celle des espaces vécus dans la ville,
Celles perçues par le passant ou celle, virtuelle, véhiculée dans l'imaginaire qui peut être sans rapport avec la réalité - d'où l'importance de la communication.

Aux ateliers, ce sont les images physiques qui sont au centre des débats et donc les silhouettes urbaines, les formes architecturales, les espaces publics et les paysages.

Ce sont aussi les événements - surtout ceux qui peuvent être le fruit d'une programmation ambitieuse et de grands équipements d'agglomération. Les exemples sont ceux du musée de Bilbao, de la grande Arche de la Défense, du Festival d'Avignon, etc...

Le village planétaire n'engendrerait-il que l'uniformité? n'est ce pas, au contraire, le déclencheur d'un besoin de diversification et comment libérer les énergies nécessaires pour transformer le contenant et le contenu du morceau de société à laquelle on appartient ?

LES IDENTITES DU POLYCENTRISME, QUELLES SONT-ELLES ?

- des réseaux de transports performants qui se distinguent du « tout venant » des modes de déplacements ?

- est-ce que Cergy Saint Christophe sera le nouveau Saint Tropez sur le Parc Naturel du Vexin ?

- est-ce que les nouvelles tours du Val Fourré seront celles qui feront relais de celles de la Défense où il n'y a plus de place ?

-comme les identités sont portées par des symboles, quels sont-ils? physiques ou virtuels? liées à des constructions ou à des événements.

-et par quel processus, par quelle magie, les images du Grand ouest parisien (Cergy-Pontoise et le Mantois) vont-elles prendre corps ?

LA CITE DURABLE

- Pour être durable la cité doit-elle être figée? ou bien doit elle pédaler pour que le mouvement permette l'équilibre ?

- La Région Ile de France doit-elle réaliser 55 000 logements par an pour répondre aux nécessités ?

- Les nouvelles résidences sont-elles contenues dans un espace limité - celui des limites administratives de la Région? ou faut il prendre en compte les débordements sur les Régions voisines ?

- Le développement est-il toujours accompagné d'une logique de croissance ?

- Comment cette logique de croissance permet-elle de maîtriser les effets induits: pollutions, épuisement des sols, dégradation des paysages, nouvelles infrastructures etc...

- Les polarités sont-elles celles des villages, des mini quartiers ou sont-elles à emboîtements variables ?

- Les centres commerciaux vont-ils résister à une nouvelle échelle urbaine ?

REGARDER ET VOIR AUTREMENT

On connaît l'anecdote du « savant » qui voulait observer son sujet, un singe, à travers le trou de la serrure de la boîte étanche ou celui ci avait été enfermé. Et ce qu'il a vu dans le trou de la serrure, c'était l'œil de l'animal - qui avait eu la même idée.

Surprenant ?

Et la prospective, c'est regarder ou c'est voir ?

Imaginer pouvoir se baigner dans la Seine, dans l'Oise ?



Habiter dans un immeuble qui produit sa propre énergie ?

Les pieds dans l'eau sous l'ombre d'un tilleul et où l'on n'a qu'à se laisser transporter pour aller ailleurs

Travailler le jour ou la nuit en fonction de ses propres envies, des revenus dont on a besoin, et de ses loisirs.

Les activités industrielles installées le long de la Seine et qui ne sont pas si vieilles que ça, peuvent-elles muter pour devenir des éléments de centralités ? (centrale de Porcheville, usines Renault etc...) et sous quelles formes avec quels critères ?

QUI PAYE LA VILLE

Dans le village, en réglant sa taxe foncière et d'habitation, le citoyen n'a plus d'autres charges urbaines à régler. Avec cette seule dépense, il est éclairé, sa voirie et ses réseaux sont entretenus.

L'habitant de la ville nouvelle est beaucoup plus sollicité. Il s'ajoute des charges supplémentaires pour l'entretien des voies, de réseaux, de l'éclairage public de sa copropriété. Cette disposition est fréquente dans le pays, elle ne constitue pas une entorse au droit. Cependant bien des municipalités, y compris dans la ville nouvelle, considèrent que cette nouvelle charge, pour les plus pauvres, constitue une injustice sociale, qui aggrave leurs difficultés financières. L'entretien de tout ce qui ressemble à un espace collectif devrait relever de la municipalité pour qu'il y ait équité entre les différents citoyens anciens ou nouveaux.

Il existe d'autres exemples plus pernicious encore, où -des copropriétés en difficulté sont réunies autour d'une association syndicale libre pour gérer en plus de leurs VRD et éclairage, des nouvelles voies collectives de liaison à la voie publique. On remarquera comme par ailleurs pour ces ensembles populaires, la nécessité de réfection des réseaux, de nouvelles charges importantes s'annoncent. Elles ne vont pas faciliter la vie dans ces quartiers.

Si les taxes locales peuvent être modulées en fonction des revenus, les charges d'Associations Syndicales Libres et de copropriété, ne le sont pas. Il s'agit bien d'un impôt urbain supplémentaire obligatoire privatisé et discriminatoire. Vues sous cet angle, ces charges ne sont-elles pas illégitimes ?

Michel Gaillard - Architecte

Les défis à relever :

Comment faire mieux ?

1 - La polycentralité est une bonne réponse pour l'équilibre d'une grande région urbaine. Les nouveaux pôles « structurent » les espaces autour d'eux grâce à une continuité dans la volonté publique depuis 40 ans.

2 - Associer les énergies entre pôles

est - ce une fausse bonne idée ou un facteur de renforcement des polarités ?

3 - Faciliter la mobilité

Dans tous les cas, il y a nécessité de « quadriller » le territoire

Avec quel type d'infrastructure ?

Quelles autres relations ?

Quels éléments valorisants ici ou là ?

4 - Exploiter la géographie

La géographie a une place particulière voire dominante avec les vallées de la Seine et de l'Oise. Comment l'exploiter ?

5 - L'attractivité des entités urbaines

Sur quels leviers faut-il s'appuyer pour que les entités urbaines de Cergy-Pontoise et du Mantois soient porteuses d'avenir ?

6- Les relations entre ville et campagne (PNR)

Quelles relations établir entre villes et campagnes (PNR) ?

7 - La qualité de vie

Comment imaginer une qualité de vie en ville qui se distingue et dépasse le « modèle traditionnel » ?

Sur ce plan, pas de doute, l'Atelier a été productif. Ces deux territoires s'ignoraient, pas un Cergy-Pontin qui n'ait pas dit : Mantes ? je ne connais pas ! j'y passe, c'est tout ! Cergy-Pontoise a fait la connaissance de cette ville et inversement. Ce résultat, à lui seul, justifie la session.

Chacun de ces défis concerne les ateliers, à commencer par le premier d'entre eux :

1 - COMMENT FAIRE MIEUX ?

A - LE MANTOIS BOUGE, QUE DEVIENT CERGY-PONTOISE

L'Etablissement Public de Mantes a relevé ses manches et constitué une panoplie d'outils et de métiers adaptés à la réhabilitation économique et sociale du centre ville et du Val Fourré. Il a créé un marché immobilier dans un univers méprisé jusque-là par tous. Il représente, avec l'agence d'agglomération et l'EPAMSA, des atouts régionaux précieux pour les collectivités. Cergy-Pontoise met en place des outils d'aménagements et dispose d'un foncier à bâtir important, support de son prochain développement. Une SEM vient d'être créée. Une volonté politique s'exprime pour que l'agglomération soit le pôle ouest de la RIF.



B - UNE METHODE D'ANALYSE ?

L'Equipe ETOILE-WEB a surpris par sa méthode d'analyse de la « toile » que constitue chaque fragment de programme immobilier réparti sur les deux agglomérations. Ce qui permet de dégager, pour chacun, les conditions optima d'efficacité et de croissance. : voie ferrée, routes, communication électronique, services publics et privés, s'additionnent et cela devrait permettre les conditions d'améliorations de ces services au bénéfice de chacune des agglomérations.

Il y a cependant fort à parier que cet exercice ne pouvait pas tenir dans le temps alloué aux Ateliers. D'autres professionnels prendront peut-être ce relais, si ce n'est déjà fait.

C - CONFORTER LES POLARITES EN LES RELIANT PLUS ETROITEMENT

C'est grâce aux renforcements des polarités existantes et des concurrences entre elles, que les énergies nécessaires au développement de chaque aimant seront captées. On ne peut s'entraider que pour affermir ses différences dans un ensemble plus riche et plus diversifié qu'il ne l'est aujourd'hui chaque pôle ignorant l'autre.

D - LE PARC NATUREL REGIONAL DU VEXIN

Le statut de Parc Naturel Régional confère au proche Vexin :

L'image d'une multitude de villégiatures privilégiées offertes, pour l'instant, desservies essentiellement par l'autoroute A15.

Une vocation de loisirs de fin de semaine.

Un tourisme de masse axé sur son particularisme culturel et historique, un peu confidentiel.

Une position de joyaux, quasi-vierge, pour les amateurs éclairés de paysage bucolique, picturaux, de richesses culturelles venues de longue date.

Il est ainsi possible d'imaginer que « l'auréole ouest » porteuse de villégiature déborde sur ce territoire.

E - LE TRAITEMENT SOCIAL DE MANTES LA JOLIE

Question :

Un membre du jury a dit fort justement : pas une seule équipe ne s'est préoccupé des quartiers sensibles du Mantois. Il y en a pas mal dans ce secteur, avec Les Mureaux, Chanteloup. Visait-on aussi Cergy-Pontoise ?

Réponse :

A Mantes, c'est un problème réglé, ou tout au moins en passe de l'être. Nous avons assisté, sur place, à la présentation du travail de l'EPA, de l'agence d'urbanisme du Mantois, de la CAMY, de la Mairie, sur le Val Fourré.

On a vu la conviction des acteurs, les moyens qu'ils ont utilisés auprès des bailleurs, des copropriétés des commerçants, des adolescents pour entrer dans le vif du sujet.

Ils ont embrassé les métiers de promoteurs de logement, de commerce, de locaux d'activité, de bureau, d'agent immobilier, de syndic, pour agir en lieu et place de professionnels désabusés, ayant quitté la place depuis bien longtemps.

Des résultats étonnants sont visibles. Ils améliorent l'image de toute la ville, facilitent la vie des habitants, réduisent les charges, adoucissent le mal vivre, la tension urbaine.

La collégiale de Mantes n'a pas échappé à leurs soins attentifs, elle règne maintenant sur un centre ville rutilant, animé d'une multitude de commerces qui ont réouvert leurs portes. Cette ville, hier repoussante et sale a retrouvé les couleurs de sa renaissance d'après guerre. (Mantes a été totalement détruite par les bombardements alliés.)

Le Val Fourré est débarrassé de ses tours les plus dégradées, désenclavé, enrichi de commerces et services tenus essentiellement par sa population résidente. Il devient comme Cergy St-Christophe, le siège d'un marché vivant et coloré, qui attire les clients des alentours par milliers. Des logements neufs sont livrés en accession et trouvent preneurs. Le nouvel Hôpital, des bureaux ouvrent leurs portes. Enfin le contact du val fourré avec la Seine toute proche est devenu une promenade agréable pour toute la ville.

La Nationale 13 qui traversait furtivement ce quartier, il n'y a pas bien longtemps encore, est agrémentée de places et d'aménagements qui se donnent à voir.

Ce constat indiscutable, même s'il reste encore beaucoup à faire, a été passivement intégré par les équipes (et les experts) : le Mantois sait faire, pas la peine de perdre son temps sur ce thème, les autres collectivités pourront en prendre de la graine.

F - QUEL TRAITEMENT SOCIAL À CERGY ?

Ce domaine n'a pas été effleuré par les équipes, l'EPA a transmis sur ce sujet, un passif que la Mairie a du mal à aborder. Les anciens élus, qui ont présidé à la naissance du premier quartier de la préfecture, ont accepté d'introduire de fortes disparités dans les charges d'entretien de l'urbanité entre le Village et la Ville nouvelle. Elles se transforment, maintenant, en ferment de fracture sociale. La ville de Cergy suit attentivement l'évolution des quartiers fragiles en mettant des techniciens à la disposition des Maîtres d'ouvrages bailleurs ou des copropriétés pour suivre ces questions.

G - TRAITEMENT SOCIAL ET DROIT DE LA VILLE. (café du commerce)

Notre droit de l'urbanisme est contraire aux principes de la saine concurrence établis par le traité de Maastricht. Pour faire court, la Communauté Européenne, ayant adopté les principes anglo saxons, conteste la responsabilité politique et financière que prennent l'Etat et les différentes collectivités, dans les opérations d'aménagement.



2 - ASSOCIER LES ENERGIES ENTRE POLES.

Quelques lignes de fond sont tendues par les deux cités pour justifier leur concertation en vue d'associer leurs énergies.

A - S'OUVRIRE SUR L'EUROPE DU NORD ET DANS LE GRAND OUEST

L'éventualité de la réalisation de C13 et d'un nouveau tracé de la ligne ferrée vers Cergy le Haut et Pontoise sont de véritables atouts pour ouvrir plus efficacement ces deux villes sur un arrière-pays Européen plus large et plus dynamique. (Croissant fertile).

Ouvrir plus facilement le Vexin sur la vallée de la Seine, renforcera aussi le statut de territoire OUEST privilégié, à l'adresse de ceux qui pourront y établir villégiature.

On peut même parier que c'est la rive droite de la Seine, déjà urbanisée qui attirera les catégories privilégiées. Ici on découvre un panorama somptueux, sur les coteaux en lisière de boisement. Les rives sont une continuité bâtie quasi totale entre Cergy-Pontoise et Mantes.

Cette communauté d'oligarques, attentive aux marques pittoresques et culturelles que l'art peut sédimenter sur le parcours des rivières, (équipe SENSIBLE MOVEMENT) sera le site fédérateur qui peut devenir un médium de développement local.

B - PARTAGER DES EXPERIENCES

Si Mantes vient d'acquiescer une qualification dans la réhabilitation de son centre-ville et du val Fourré, Cergy-Pontoise dispose d'une large expérience dans la gestion de son réseau de PME. Celui-ci sera intéressé, directement, par les investissements du redéploiement du Mantois.

C - VEILLER A LA COMPLEMENTARITE DE LEUR OUTIL DE FORMATION

Cergy-Pontoise est une ville universitaire accomplie. Mantes est partagée entre la nécessité de développer, d'une part, sur place des formations universitaires de métiers, à l'usage de ses jeunes qui ne se séparent de leurs bandes qu'avec réticence et d'autre part de faciliter le transport en commun vers les universités de Cergy-Pontoise, St-Quentin en Yvelines et Versailles, inaccessibles actuellement et pourtant si proches.

FACILITER LA MOBILITE.

A - POUR AMELIORER LA FORMATION UNIVERSITAIRE A MANTES

La liaison ferrée que propose les équipes KEY-RING et WESTSPEED dissipe le handicap évoqué ci-dessus.

B - NE PAS SE LAISSER ANKILOSER

Très fortement marquées par le réchauffement de la planète, la plupart des équipes et bon nombre d'experts répugnent à entrer dans la logique productiviste : Infrastructures routières

complémentaires rime avec concept périmé. Seules comptent les liaisons par transport public.

C - ELARGIR, DIVERSIFIER LE MARCHÉ DE L'EMPLOI.
Une meilleure accessibilité entre les deux cités favorisera la complémentarité et la fluidité du marché de l'emploi, Mantes n'a pas encore un taux d'autarcie aussi développé que celui de Cergy-Pontoise, ses actifs sont mieux adaptés au tissu des PME de Cergy qu'aux entreprises à forte valeur ajoutée, que permet de fixer le site de Seine. Les cadres de Cergy-Pontoise, du Vexin sont directement intéressés par le renouveau industriel et technologique de la vallée de la Seine. Développer la mobilité entre ces deux pôles aidera à créer et redistribuer de nouvelles richesses.

D - LES VARIANTES DE TRACE : la Francilienne ou (et) C13

1 - TRACE DE VOIRIE ET VALORISATION DES SITES

Les différents tracés proposés par les équipes, favorisent le développement des régions traversées, pourvu qu'une gare offre une accessibilité supplémentaire, comme à Carrière sous Poissy par exemple.

Ce sont des polarités nouvelles qui peuvent ainsi naître au gré des échanges.

Cet exercice est d'autant plus délicat que de gros investissements commerciaux cherchent à s'implanter sur Orgeval, pour contrebalancer des situations mal acquises ailleurs.

À Cergy-Pontoise, un équipement commercial éclaté en quatre lieux concurrents, inégalement irrigués par la voirie, aux chalands se recoupant parfois (OSNY et ÉRAGNY) quelquefois vieillissant (PONTOISE, CERGY-CENTRE) a beaucoup à perdre dans ce jeu de rôle, pour parler comme l'équipe PLAY TIME.

Mantes dont le centre commercial est branché sur A13 souffrirait d'un tracé similaire à ce que propose l'équipe KEY-RING. Il conforte la situation d'Orgeval déjà prépondérante dans la région.

À l'aide de ces situations concrètes, on imagine comment les concurrences régionales sont servies ou défavorisées par le tracé des voiries...

2 - LE TUNNEL CIMETIER

Brancher C13, à l'image de l'équipe WESTSPEED, en utilisant le tunnel des cimentiers conduit à la raccorder sur A13 aux Mureaux, en un lieu où l'urbanisation est de faible ampleur, ce qui favorise les terrains libres de Cergy le Haut.

Ce lien améliore la relation entre Cergy-Pontoise, Verneuil, Les Mureaux, St-Quentin en Yvelines, il surcharge A13 dans la traversée de Mantes, qui se trouve ainsi, peu favorisée par ce nouveau lien (sauf si on arrive à trouver un tracé pour une A13 bis comme à A4 à Reims ou à Lyon pour A6).



3 - LE SDAU

En regardant le tracé de C13, inscrit au SDAU 94, on mesure l'opportunité que va créer cette infrastructure :

-À Cergy-Pontoise, cette meilleure accessibilité favorise l'urbanisation des terrains libres et constructibles, situés au voisinage de l'ancien parc de loisirs.

-Dans la traversée de Mantes le trafic poids lourd sur A13 est soulagé par C13 pour les véhicules (Poids lourds) se dirigeant vers Roissy et l'Europe du Nord. Par ailleurs les terrains urbanisables entre Mantes et Rosny sur Seine en deviennent plus valeureux.

La relation exclusive entre Mantes et Cergy-Pontoise, crée pour chaque ville l'effet de porte d'Ile de France à la fois pour le Vexin, la Normandie et le croissant fertile. C'est la mise en valeur du Triangle vert tracé par l'équipe KEY-RING qui se renforce, sur le Vexin.

Le tracé des voies ferrées reliant la vallée de la Seine à Cergy et Pontoise permet d'améliorer leur accessibilité réciproque, mais aussi celle de Roissy, de l'Angleterre, de la Picardie vue depuis le Havre et la Normandie, tout en permettant une infinité de déclinaisons pour les destinations au cœur de la région parisienne par TGV, trains express ou RER. Ceci offrant aux principaux pôles de nouvelles impulsions.

Remarque :

Les tracés du SDAU sont les bases de la session. Les deux Pôles ont de bonnes raisons de mesurer l'intérêt ou le défaut de ces liens pour affronter les prochains débats sur l'aménagement régional. Ils ont été peu regardés par les équipes pour la route, un peu mieux pour le rail.

4 - KEY-RING

Le projet de l'équipe KEY-RING désenclave l'Hautil et rétablit de meilleurs liens routiers et ferrés pour Cergy-Pontoise. C'est une alternative au tracé de la 104, si le tracé du SDAURIF devait être abandonné. Il a le mérite de supprimer le cul-de-sac actuel de l'Hautil et d'ouvrir ce site, pour un habitat équivalent à celui qui se développe sur le Vexin. Cergy-Pontoise pourrait bénéficier de ce tracé pour valoriser son caractère résidentiel et son image écologique. Cette proposition devient pernicieuse, en remplaçant les échanges routiers en couronne autour de Paris. Tracés vite rongés par la circulation des poids lourds en transit, qui évitent l'agglomération parisienne et se rabattent sur ces rocades, au lieu d'utiliser des Routes Nationales plus directes, mais actuellement, tout aussi encombrées et moins fluides. Rompre avec le schéma de structure de l'actuel SDAU, qui tenait compte de cet aspect, implique une régression.

Enfin replacer Mantes hors du champ de la deuxième couronne de la Région parisienne n'a de sens que si C13 n'est pas réalisée, car l'accessibilité qu'elle procure efface sur la carte

des isochrones cette notion de relégation dans l'au-delà...

EXPLOITER LA GEOGRAPHIE.

A - LA SEINE, UN SITE EXCEPTIONNEL.

La Seine coule à Paris, sa vallée est mondialement connue, elle baigne aussi Mantes et sa région avec grâce. Siège d'une histoire humaine et industrielle glorieuse, que jalonnent de nombreuses usines emblématiques, la variété, la beauté, la permanence des installations qui l'occupent, la pose comme un lieu de privilèges et d'avenir.

Comme l'équipe LEAF lauréate, toutes les autres se sont appuyées sur cette vision idyllique de la vallée, au point même, quelquefois, d'en oublier l'Oise et Cergy-Pontoise.

Ce fil conducteur, cette aubaine de permanence, que propose le projet LEAF repose sur un aménagement limité de la vallée, en préservant les différents statuts actuellement à l'œuvre sur l'ensemble du paysage et très bien caractérisés par cette équipe :

Urbaniser le fond de vallée en tenant compte des spécificités de chaque compartiment. (Loisir, industrie, résidence etc)

Préserver les parties inondables en les vouant aux espaces libres du loisir.

Maintenir l'aspect boisé des coteaux.

Conserver les territoires agricoles des deux plateaux qui se font face.

Trouver sur les deux coteaux des correspondances de jalonnement et d'observations.

LEAF exploite, avec quelque bonheur, le front de taille en défilé créé par les cimentiers, pour réaliser sur ce coteau un parc verdoyant, surmonté d'une batterie d'éoliennes. Rejetée ailleurs, par des habitants grincheux, cette activité trouve ici un terrain de mise en valeur à l'échelle de la Vallée. En face, la gigantesque usine EDF, en service quelques jours par an, devient dans leur proposition un objet de visite curieuse. Ses cheminées sont équipées d'ascenseurs permettant de prendre de la hauteur pour admirer un site qui en vaut bien la peine.

B - LA SEINE, POINT D'APPUI D'UN PARCOURS « D'OUVRAGES D'ART »

Cette proposition, amorce la toute nouvelle collaboration des représentants de l'école d'art de Cergy. Ce travail, façon land art, s'appuie sur la géographie du fleuve pour en magnifier quelques sites étranges ou sensibles. Attachante et très bien illustrée, cette proposition a rehaussé le travail de l'équipe SENSIBLE MOVEMENT.

C - L'HAUTIL PIVOT DES DEUX VALLEES

Hors des limites du PNR, cet espace naturel marque en altitude la confluence des deux vallées. Il est dommage qu'aucune équipe n'ait saisi cette opportunité pour accentuer par un signe, cette lecture de la géographie. Jadis un chêne planté à l'époque de Sully affirmait cette marque. Ce lieu mériterait de trouver une attention contemporaine.



L'ATTRACTIVITE DES ENTITES URBAINES

Si Mantes a retrouvé son attractivité, la question se pose réellement à Cergy-Pontoise dont le grand centre reste à réaliser. Et au-delà « West Speed » pose la question du devenir de Cergy le haut, « Key Ring » celle de la relation Hautil PREFECTURE-BOSSUT PONTOISE.

LES RELATIONS ENTRE VILLE ET CAMPAGNE

Reproduire la création d'un Parc Naturel Régional, dans le paysage qui fait face au Vexin, permet, comme le propose l'équipe LEAF, de préserver le paysage du Mantois dans une vocation agricole.

L'équipe PLAY TIME avait proposé lors du jury intermédiaire le maintien de l'agriculture périurbaine. La voie des maraîchers de Cergy a été entendue, elle n'a pas les moyens de se maintenir. La version biologique survit plus difficilement encore, ne trouvant pas sur place, une clientèle qui peut en payer le prix.

Devant les assauts des experts, cette question a été étouffée lors du jury final. L'équipe y a renoncé.

LA QUALITE DE VIE

AGGLOMERATIONS DE MOYENNES OU DE FORTES DENSITE. ?

Habiter une maison de ville à Cergy-Pontoise ou dans le Mantois, lorsque l'on y travaille, est un rare bonheur, que bien des familles espèrent. La recherche de cette qualité de vie, en densité moyenne est un mouvement de fond que dessinent l'actualité et les cartes de migration de la région parisienne. C'est ce type d'habitat, de la ville PETROLE, que nous proposons les équipes lorsqu'il s'agit d'attirer les cadres ou les dirigeants dans cette région. Il s'accompagne des dispositifs habituels d'économies d'énergies et d'immersion dans la nature. La canopée (couverture végétale de l'habitat en langue écolo) devient-elle une protection, une assurance contre les agressions de la ville ?

CONCLUSIONS

À commencer par ces lignes, cet atelier a brassé beaucoup de lieux communs. L'ampleur du sujet, l'éloignement des deux pôles situés sur deux départements, la disparité des deux villes, a soulevé beaucoup de question sans fond, lors de la phase d'analyse. Phase qui a souvent perduré jusqu'au rendu final, sans que de véritables projets aient vu le jour.

Un seul des trois lauréats a osé parler projet dans son exposé. Projet difficile à poser au centre du sujet car essentiellement tourné sur la vallée de la Seine.

Poser la bonne question est toujours plus difficile et plus compliqué que de la résoudre.

Espérons que ces résultats permettront au Mantois et à Cergy-Pontoise de resserrer leurs liens, de trouver leur légitimité dans une réflexion, une action, des opportunités sur ce territoire élargi au-delà des barrières départementales.

Mantes démontre qu'il n'existe pas de cause désespérée, pourvu qu'il y ait une volonté.

Cergy-Pontoise, drapée dans ses certitudes de ville à part entière, constate que rien n'est jamais acquis et que le fil de l'eau, si l'on n'y prend garde, peut conduire à la récession. Elle doit garder ses enfants, attirer de nouveaux riches, maintenir son niveau de service dans ses quartiers résidentiels, dans son patrimoine de PME.

Ceci suppose que les deux cités travailleront :

- En relation étroite pour créer de nouvelles liaisons avec l'arrière-pays et l'Europe du Nord.
- À l'amélioration de la desserte en transport en commun entre les différents pôles au fur et à mesure de la densification des deux agglomérations.
- À l'ouverture de l'Hautil et du Vexin sur la région pour produire un immobilier haut de gamme.

Plus particulièrement Cergy-Pontoise devra :

- Capter de nouvelles richesses sur Cergy le haut où un foncier bon marché peut attirer des fonctions encore inexistantes dans la région, capables de générer une nouvelle polarité en s'adressant en priorité à la jeunesse des villes et des universités.
 - Réhabiliter les quartiers du Centre Préfecture, de la caserne Bossut. Développer le transport en commun entre ses différents quartiers. Attirer des équipements d'intérêts régionaux ou nationaux
- Toutes choses inscrites dans le programme de l'agglomération annoncé lors du dernier Colloque sur les villes pôles, tenu dans les murs de l'ESSEC.

Christophe Bayle - Urbaniste

UN MOMENT FORT

La session des ateliers sur la polycentralité a renoué avec un exercice - le planisme - auquel les urbanistes français excellaient à la fin des années 1960. Reprendre l'exercice en 2004, avait quelque chose de frais que les jeunes urbanistes ont découvert à leur tour, mais dans un contexte radicalement changé. Au sortir de deux guerres mondiales, et des 21 ans de malthusianisme démographique de l'entre deux guerres, la surnatalité des années 1950 avait insufflé à la planification quelque chose de cette foi en l'avenir partagée par toute l'époque.



Aujourd'hui, les enthousiasmes, les mouvements partagés ce n'est plus dans la planification qu'ils choisissent de s'incarner.

A tord, comme en attesteront les tentatives, réussies pour certaines équipes, approchées pour d'autres, de faire passer dans la planification les attentes d'une génération nouvelle.

A cet égard un des moments forts, que je retiendrai de cette session fut le dialogue qui s'est engagé entre les artistes présents au jury et ceux qui restent attachés aux logiques de planification. Les plasticiens privilégiant dans un bel ensemble un projet qui montrait comment l'émergence d'une culture sub-urbaine pouvait être moteur du développement. Cette équipe (F) mélangeait l'idée de la proximité et celle du lien avec le WEB, la mutation d'un territoire et la diversité des cultures ; elle s'exprimait sur la façon dont tout cela pouvait faire projet. Son enthousiasme avait aussitôt séduit, mais sans emporter la décision des membres du jury par manque de démonstration. Mais ce n'est que partie remise. Ce dialogue illustre simplement la difficulté des nouvelles cultures à se faire un chemin, quand bien même elles se nourrissent de la force de la résistance de l'existant. Désormais expliquaient les artistes, rejoignant en cela certains géographes contemporains, l'infrastructure ne sera plus seulement physique, mais culturelle au même titre.

La session 2004 me semble marquée par ce passage. Mais restons simple, la planification éthique est encore à inventer.

D'autres images fortes resteront de ce travail des jeunes urbanistes sur Mantes la Jolie et Cergy. Comme celle, prémonitrice et critique, de l'alliance à passer entre la deuxième et la troisième couronne de l'agglomération parisienne.

Alliance qui viendrait en quelque sorte contre balancer la synergie irréversible qui s'installe à Paris et les villes de la première couronne. Et dont on voit les résultats à travers la re-centralisation des bureaux sur Paris et la hausse des prix du logement.

(Résultat soit dit en passant du SDAU de 1994 et de sa notion de bassin central).

A un échelon plus pragmatique, l'idée d'une liaison Mantes Roissy Charles de Gaulle en passant par Cergy venait en écho à cette remarque de François Noisette, de la direction régionale de l'équipement en début de session, pour qui « la ville de Cergy était mal reliée au territoire national et européen ». Façon de dire que sa bonne liaison avec Paris ressemblait à une monoculture. Et qu'une liaison avec Mantes les désenclaverait toutes deux.

Enfin la redécouverte par une paysagiste suédoise de la beauté des falaises de calcaire de la vallée de la Seine, ne venait pas contre dire celle de cet

autre monument qu'est la centrale électrique. Sa reconversion, si elle a lieu un jour, se traduira par une mise en lumière plutôt qu'une démolition.

Images fortes, concrètes et variées, avec lesquelles nous sommes repartis, plus confiant qu'avant, dans l'avenir de ce territoire.

Igor Dergalin - Architecte Urbaniste

By formal statement, POLYCENTRISM is the existence of several centres of crucial activities of administration, public and commercial services, education, culture, etc. within a system or an organisation. The urban polycentric system comprises more than one predominant centre in a larger agglomeration, usually a parent conurbation surrounded by several edge towns. New Towns or outer suburbs are constructed obviously; to relief the metropolis from overcrowded conditions for living and working. Those were located on the edge of the city, with direct communication with the city centre. They seldom, if ever, had relations or direct communications between themselves. The development of Urbanisation has, more and more, demanded peripheral connections because of need for collaboration among many different enterprises and common multifunctional service. Thus considerable number metropolitan agglomerations became complex and powerful units. All over the world, many metropolitan agglomerations are acting independent of national borders.

The globalisation, like it or not, is carrying on uninterruptedly, we must understand that we are now nearer to each other than before and have to act accordingly. In this connection we have to fabricate different solutions, towards the foremost goal, namely to increase a noble competitiveness creating attractive identity. For this goal it is necessary to understand and study current development at home and abroad, collaborating with other centres and the government. It is suitable to analyse and discuss the advantages and problems at interrelated systems of boundaries and connections at different scale. Starting at international level, Paris possess an outstanding position influencing for centuries, arts, technology and culture all over the world. Accordingly, to preserve the high position from which Paris region, with its 11,2 million inhabitants, will be able to collaborate and compete with corresponding regions worldwide, beside the incomparable offering of superior culture, has to continue developing conditions with multiplicity, large high quality labour market, throughout communication, environmental ecology and computer technology. The unceasing development of environmental qualities and urban dynamics of Ile de France (the Paris county), shall of cause at first place, benefit the inhabitants of the capital. However on account of the globalisation, metropolitan areas of high quality of life and business combining a healthy and beautiful environment with attractive cultural offerings, and providing easy access to sustainable



natural resources, will be unveiled.

At regional level our attention is the metropolitan region of Paris. The capital has, as we all know five New Towns, each with a primer local centre and some smaller as well as other edge-townships and outer suburbs, like Créteil, the historic town Saint Germain en Laye, et alii. Those provide housing, public and commercial facilities, recreation and employment at local centres. Edge city-centres and poles of various sizes are components that provide new activities and cultural dynamics. They communicate with the centre of Paris and with other poles by multi-scale networks of transportation. At present the communication network consist of motorways and other roads as well as public means of transport and cycle. The existing network is in many parts and aspects functioning well but to improve communications in the periphery and better the possibility of access to "green areas" and other environmental resources the network has to be partly completed and renewed. Not that, France and particularly the agglomeration of Ile de France has already probably the most dense road network in the world. Unfortunately, current transportation systems are the cause of many environmental problems. No matter what measures are taken to improve the transportation systems of metropolitan areas, there appear to be hardly any satisfactory solutions. It has become obvious worldwide that it is necessary to concentrate extensive efforts on the problem of means of transportation and communication. A crucial question is what roll each Edge-centre becoming a Pole, would like, and will be able, to play in the metropolitan agglomeration? Specifically, the competitiveness of a Pole depends on a good local infrastructure, the quality of its universities, colleges and schools, the quality of cultural activities, manifold market, public facilities, as well as accessibility and a healthy and attractive physical environment and finally be able to collaborate with its inhabitants and neighbouring villages. In other words preconditions for promoting creativity, plural activities and for development of an attractive atmosphere for people and business.

The subject of the year was the two poles, Cergy-Pontoise and Mantes en Yvelines, are two different in size and environment edge agglomerations at the west-northwest part of Ile de France. Rivers penetrate both: Oise through Cergy-Pontoise, flowing together with Seine penetrating Mantois. This is the old historical communication with existing traces. Cergy-Pontoise is a New Tow, 30 km northwest of Paris, has about 190 000 inhabitants, universities, colleges and schools, theatre and high quality employments, the departmental prefecture, hospitals and well developed shopping centres and restaurants, at Cergy around the three Regional Express Railway (RER) stops and the railway station at the edge of

old Pontoise. Several bus routes are covering the local public transportation. Cergy Prefecture,

Cergy Saint Christoph and Cergy le Haut are the main parts of the New Town, at the old village Cergy has been preserved, the church, cultural inheritance and a part of one-family houses. Pontoise is an old historic city, has the cathedral Saint-Maclou and other cultural monuments, and even here have been constructed new housing. The compound of old and new give a stimulating character to the township. RER and railway provide Cergy-Pontoise easy and rapid transportation to central Paris and interchange with metro and bus networks as well as the principal railway stations of Paris. Mantois, 50 km west of Paris, has about 80 000 inhabitants, is a historical landscape on the axis Paris Rouen Lyon, has the collegiate church Saint-Maclou, the castle of Sully, et al. Several new parts are under additional development.

At the border of the two agglomerations northward, extended up to Normandy and Beauvaisis, is the Regional Nature Reserve, French Vexin. The Reserve area covers 66 000 hectares, which comprises a very rich variety, exceptional built heritage, as well as agricultural land and grounds for sport activities.

After this very short and incomplete description, follows some important environmental characteristics of the agglomeration. The whole area is possessed of historical remains and memories. The two main poles, Cergy-Pontoise and Mantois are different, but they do not counterwork. Both have treated the natural elements with care and skill. Both are neighbouring the great and of high quality Nature Reserve. Mantes, is a crossroad from north-northwest to Paris and from west to Roissy, CDG airport. The communication between the two poles, about 30 km, and with the rest of the large agglomeration is one of the main, important objects to be studied and developed. The rivers have an important position and have to be treated with care and understanding. Climatic conditions may play important role. However, to obtain the tasks for better development, of the whole agglomeration, it is necessary to develop synergy on broad basis among all actors.

Going deeper in the analysis of circumstances and possibilities, next step will be the scale of urban structure. The town is more than a simple addition of people, space and technical devices; the town is constituted by relationships and conflicts, with not additive but synergetic results. However, since several decades, the city environment is part of every day life for most of our population, thus the existence of interrelation between peoples way of living and the environmental quality of a city is very strong, city life can produce opportunities and choices for jobs and education, intellectual



fellowship, happiness and social solidarity, success and creativity, but also waste and violence, social segregation and stress. Introducing new ways of communication and information technology, we are changing many of our manners and environmental values.

Planning and constructing New Towns has always been urban laboratory. It was possible to build up innovations in terms of urban and architectural patterns, like separate traffic for pedestrians, social integration, balanced industrial poles, particular care to nature and recreational features. Lessons from those experiences are now of interest. In a time of transition of our societies, new necessary insight about information technology, ecology, resources and economy is an integral necessity. Reacting against the overcrowded density, usually within the city core, it has to be stressed the surrounding landscape. The natural environment related to local and regional cultural identity with climate and natural setting is determining the degree to which the city can open itself out to sun, air and the surrounding meadows, woods and water if any. The evaluation of these natural environmental qualities is obviously a matter of skilled landscape architecture. Addressing to the case of Mantois those aspects are mostly useful. At first place Mantes la Jolie has the potential basis for creative urban environment. The right river site is green and flourishing, exposed south to sun, suitable for low-rise housing and leisure. The left side has the central activities, employment and more dense housing. Cergy-Pontoise is already as mentioned before well-developed and equipped township. Yet, Cergy-Pontoise has land for complementary constructions, probably mostly to establish and develop new larger complexes for education, culture and research.

For example, we know now that networks of Information technology "IT" allow us to transfer all kinds of knowledge from the whole world to our study at home, office or university. Multimedia can practically make anyone from anywhere appear on our screen. A group of places, something like the experimental concept "tele-business work-centres" where everybody should be able to hire a place with advanced technological equipments for studies or work.

Generally thinking, more stress ought to be placed on conservation of energy by means of savings, increasing efficiency and the use of durable sources, such as wind, solar energy and heat pumps. A negotiable method for planning in harmony with nature, adaptable on all levels of physical planning, is to contemplate the ecological aspect in a resource saving perspective, i.e. bring energy questions together with the cybernetic aspects of planning concerning land use and town structure. The need to defend the architectural heritage is one we all can subscribe. However, in

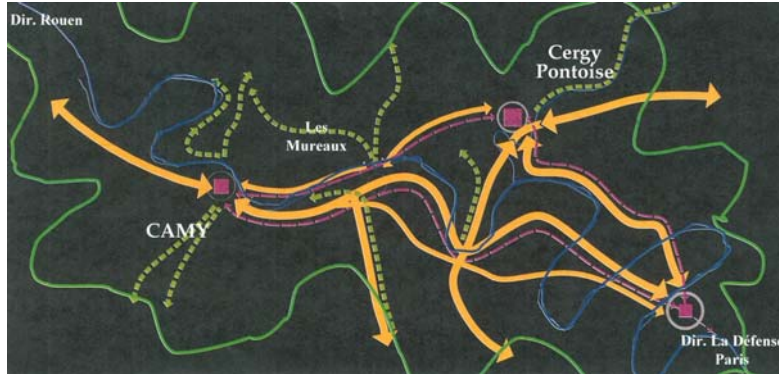
an examination it became clear that most people like the exteriors and the urban space of the traditional city form. Maybe we are nostalgic about the past because we are not satisfied with our present. Being nostalgic we tend rather dreaming than creating. Consequently, during the last decade we have been witnessing a renaissance of the traditional city form, reintroducing the surrounded open space, the boulevard, the city street, the square etc. in other words the architectural geometry of the townscape. Post-modern architecture has contributed to a certain degree the recreation of variety of urban environments by imitating architectural styles from the past. One successful creation is the Major Axis of Cergy Saint Christoph. Unfortunately, many other applications are very superficial. Nevertheless, even when we dislike the fragmentary form of some recent time constructions, we like the comfort provided by our modern technical infrastructure and equipment. The case of Cergy facing Pontoise is an example inspiring the desire to know. The opinions are not clear, it is advisable to carry through a research. However, a promising development is that in many sectors, of public and economic life an awareness of the importance to maintain and develop the quality of urban space is increasing.

There is no ambition to tackle here all kind of problems related to the concept of Polycentrality. We are living in a time of changing demands and limitations and increased competition, as well as increased need for synergy in concurrence. The basic premise of this text is to describe some central crucial urban planning problems in search of understanding the means and methods that might improve the quality of urban space. Digital communication -electronic highways, Internet, etc.- with free and rapid flow of information exchange are a decisive innovation. Furthermore, this calls for talented people who require freedom of movement and stimulation. The issue of sustainability is always, current crucial demand related to ecology and accordingly to urban quality. Undoubtedly cultural, aesthetic and visual values belong to environmental goals. The visions of a good city are various, but it seems that plenty try to recapture the filling of the traditional city. Only fragments of the environmental problems are described above. To create a good contemporary town we need to realize and accept current circumstances. The meaning is that international exchange of experience, knowledge and ideas should lead to a common basic platform. To formulate those basic values shall be the first valuable achievement. The danger is that the new society may become elitist, where knowledge and power are out of the reach of the majority of the population, which is a very important political consideration. The goal, however, must be that the advantages outweigh the disadvantages.

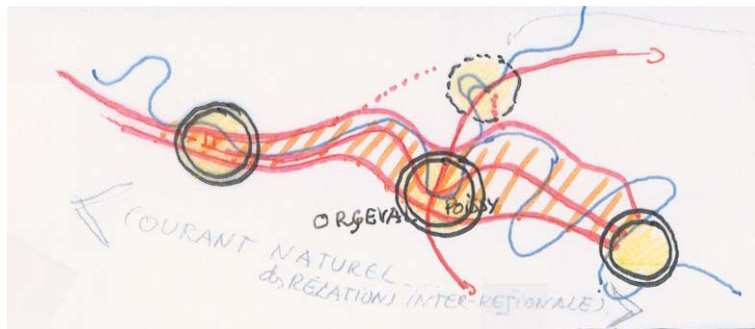
Synthèse graphique des réflexions menées par les équipes et commentaires (extrait des panneaux présentés au jury).

A- le POSITIONNEMENT DES POLES par rapport aux **INFRASTRUCTURES**

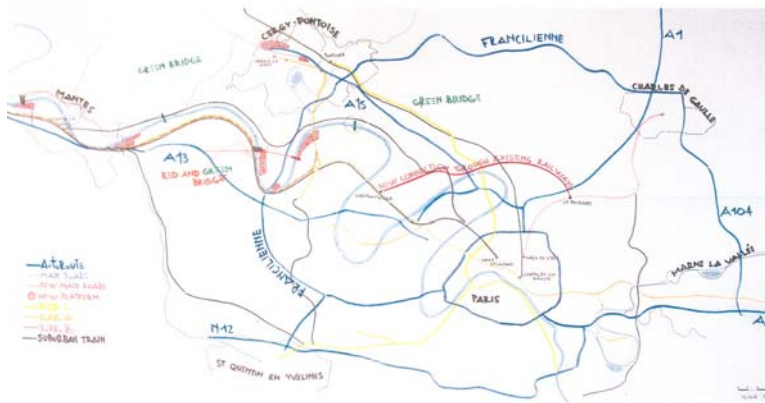
Facteurs de PREPONDERANCE



MANTOIS - CAMY
et ORGEVAL-POISSY
En position de
**CARREFOURS
NATURELS**



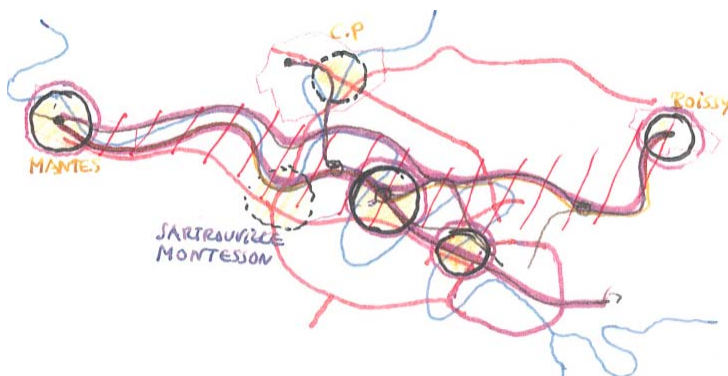
CERGY-PONTOISE
à l'écart



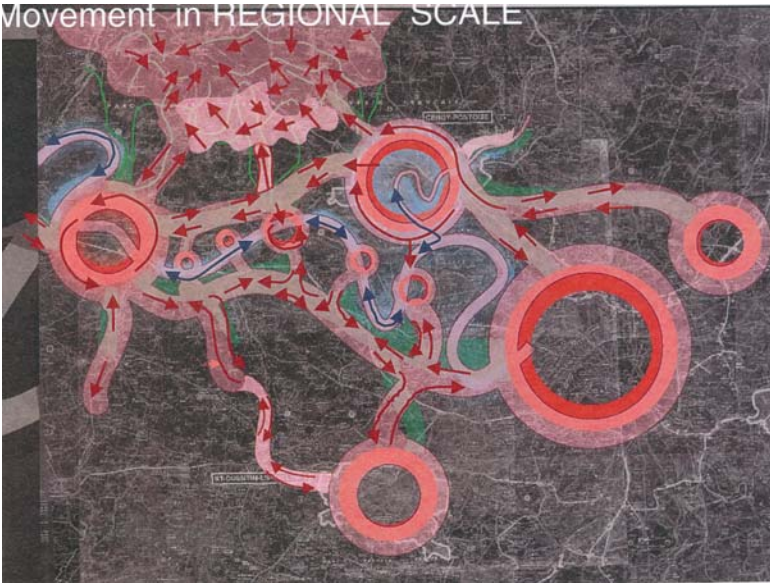
**L'ECART EST RENFORCE
AVEC
UNE STRATEGIE D'UTILISATION
DES VOIES FERREES
EXISTANTES AU PROFIT
DE SARTROUVILLE
MONTESSON**

le MANTOIS dispose
d'une **LIAISON DIRECTE**
avec **ROISSY**
(et avec la
DEFENSE)

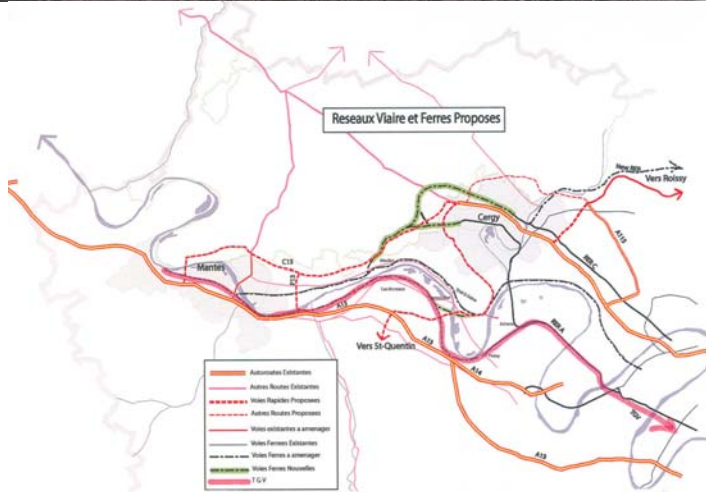
**sans passer par
CERGY-PONTOISE**



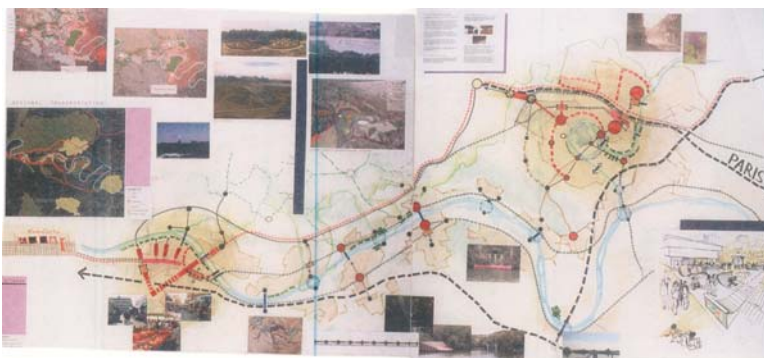
Movement in REGIONAL SCALE



Pour être dans une POSITION EQUIVALENTE à celle du MANTOIS CERGY-PONTOISE doit SE TROUVER sur l'axe EST-OUEST celui de la Seine prolongée jusqu'à ROISSY



Les TRACES VARIENT d'une PROPOSITION A L'AUTRE



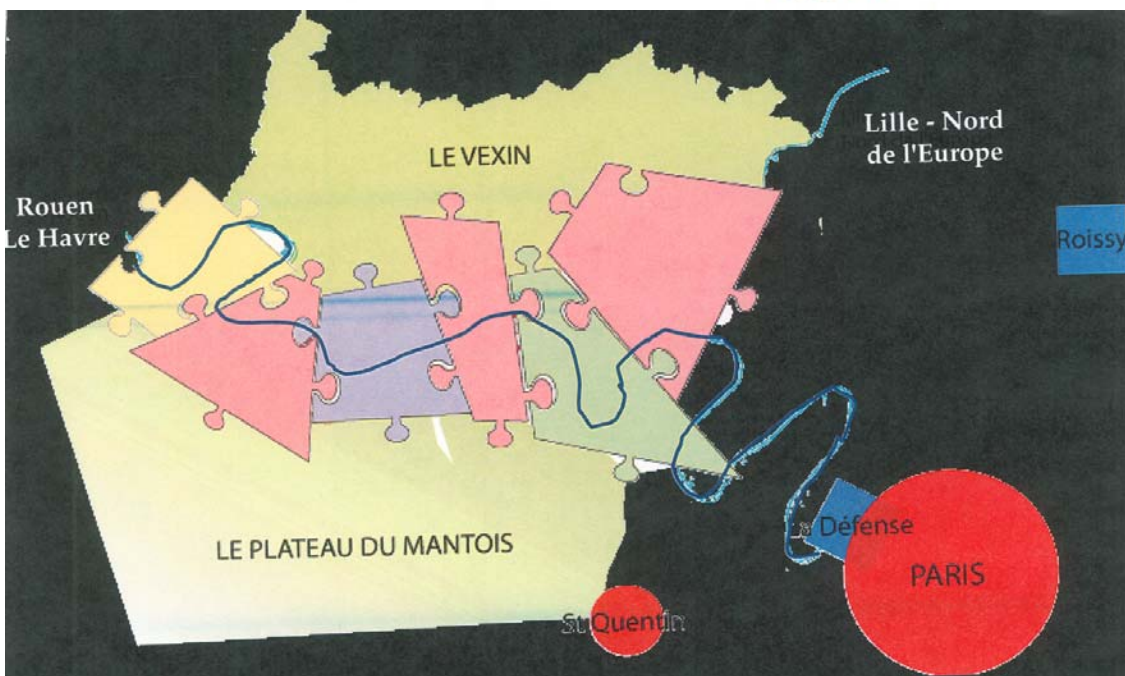
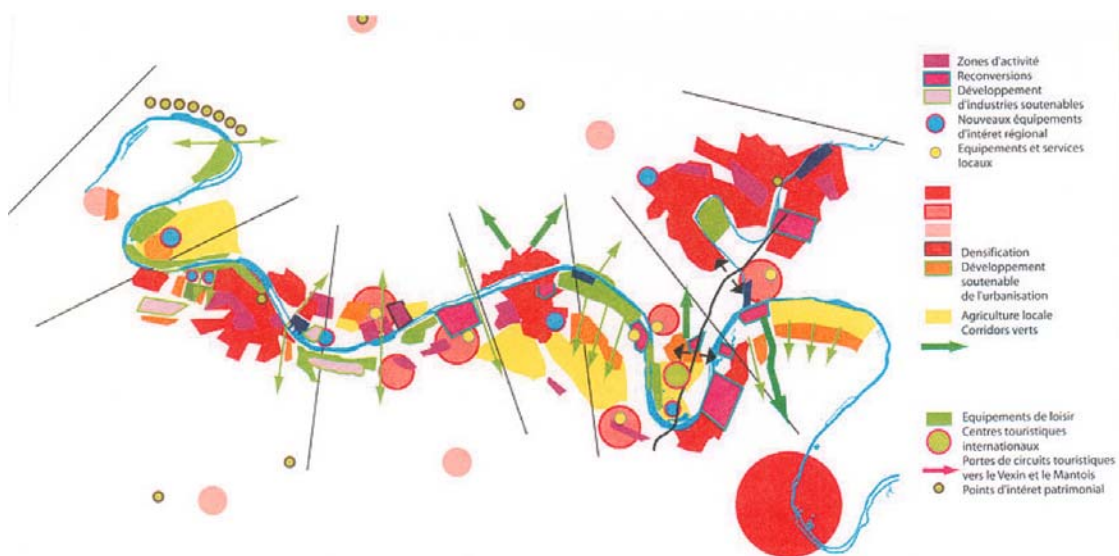
B - les LIEUX de DEVELOPPEMENT URBAIN

- Le long des COURS D'EAU
- Là où les SITES et PAYSAGES offrent UN CADRE DE VIE Potentiellement AGREABLE

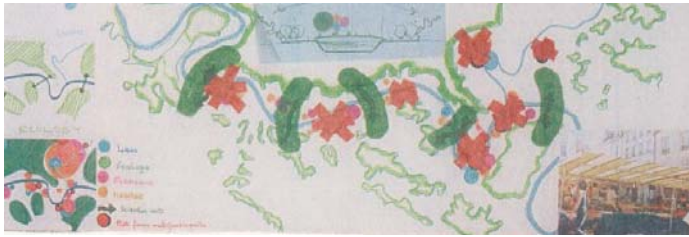
Ils sont LIMITÉS

par de GRANDS PARCS NATURELS

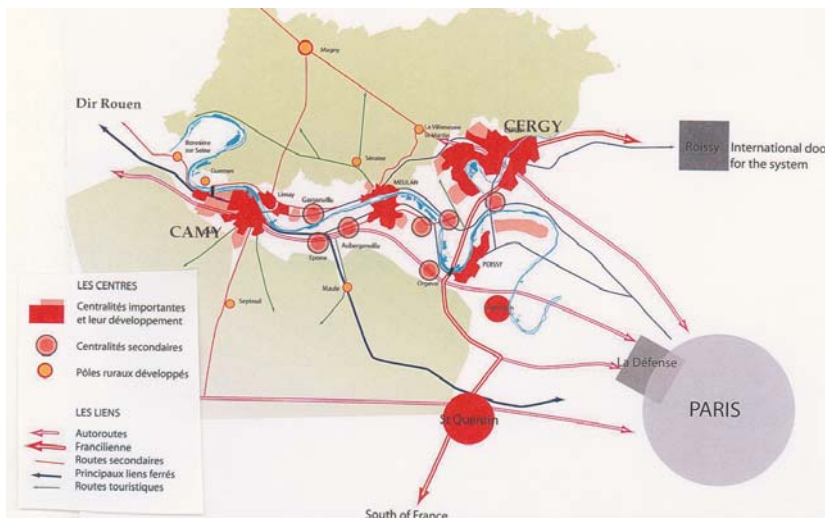
- CELUI DU VEXIN existant
- CELUI DU MANTOIS à créer



LES CENTRALITES



1 - ELLES SONT HIERARCHISEES avec des **MOTEURS PUISSANTS** en certains points privilégiés



2 - Elles sont **ETALEES** dans un **MAILLAGE** assez **SERRE** à l'image du **WEB** (les grands parcs naturels font partie de ce réseau)



La 22^{ème} session en images

Ouverture session AFTRP le 26 août



*Conférence - découverte de la Seine en bateau le
27 août*



*intervention d'artistes Pavillon de l'Arsenal
le 2 septembre*



Jury International Mantes

Travail en ateliers



Ouverture de l'exposition le 3 septembre



Remise des prix et des diplômes le jeudi 23 septembre du Conseil Général du Val d'Oise



Remerciements

Pour leur 22^{ème} session, les Ateliers d'Eté de Cergy-Pontoise auront réuni 38 participants provenant de 15 pays et représentant 21 universités.

Ils venaient de **du Brésil, du Mexique, du Japon, des USA, de Suède, Liban, Espagne, Italie, Turquie, Cambodge, Algérie, Pologne, République Tchèque, Thaïlande, France**

A leurs côtés 11 assistants - anciens participants - ont été présents : ils venaient de **France, Italie, Espagne, Liban, Bulgarie, Hongrie, Turquie.**

| | |
|------------------|--|
| Frédéric ANDRE | Architecte - Strasbourg |
| Ruggero BALDASSO | Architecte - Italie |
| Delphine BALDE | Architecte - urbaniste - Paris |
| Lionel DEBS | Architecte - Strasbourg |
| Oriol MONFORT | Architecte - Espagne |
| Edgar MOURAD | Architecte - Urbaniste - Liban |
| Diana PETKOVA | Ingénieur - Architecte- Bulgarie |
| Maxime TAILLIEZ, | Assistant dossier-programme - Paris 1 - Sorbonne |
| Elvan UZEL | Urbaniste - Economiste- Turquie |
| Julia VARGA | Architecte - Urbaniste- Hongrie |

A leurs côtés des experts sont venus - outre ceux de France - des **USA, Allemagne, Algérie, Espagne, Italie, Russie, Belgique, Suède** ...portant au total à 20 le nombre de pays représentés dans cette session !

Le Comité d'Experts supervisé de Bertrand WARNIER, a accompli avec les équipes un travail d'accompagnement remarquable. Parmi ses membres, **plusieurs professeurs et professionnels étrangers** ont été présents pendant la session et les Ateliers tiennent tout particulièrement à remercier les experts étrangers pour leur précieux travail :

- Igor DERGALIN de Stockholm (Suède)
- Boris LITVINOV d'Irkousk (Russie)
- Ewa AZZAG-BEREZOWSKA d'Alger (Algérie)
- Richard BENDER des USA

Les Ateliers remercient aussi les experts qui les ont rejoint pour la deuxième partie de la session.

Jay CLAIRBORNE Architecte - Urbaniste City Planning master's degree programs at UC Berkeley - City of San Jose Redevelopment Agency
Andrei BOLSHAKOV, Dr, Directeur de la chaire d'urbanisme - Université Technique d'Irkoutsk
Peter BOSSELMANN, Professor Of Urban Design Chair, Department of Landscape Architecture and Environmental Planning - UC Berkeley
Robin CHIANG, Architecte - urbaniste - USA
Giuseppe LONGHI, Architecte, Urbaniste, Milan - Venise

Les Ateliers souhaitent exprimer leur reconnaissance à **tous les experts français** si nombreux mais si essentiels pour leur contribution et leur savoir-faire dont **Elizabeth Auclair, Agnès Sander, Isabelle Massin, Marc Dilet, Christophe Bayle, Michel Gaillard, Alain Sallez, Alain Charre et tant d'autres.**

De nouveaux experts ont rejoint aussi les Ateliers et nous remercions tout particulièrement **Bert MAC LURE, Christophe LAURENS.**

Les Ateliers remercient également les **membres du jury international** qui ont apporté leur expérience et enrichi les débats.

Un cycle de conférences d'ouverture exceptionnel accueillies par l'AFTRP, la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines, la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, le Ministère de l'Équipement a permis d'écouter des exposés tout à fait remarquables dont le contenu est retracé dans le journal de bord des Ateliers. Que tous ceux qui ont ainsi participé soient remerciés.

Merci aussi aux deux artistes **Saadane AFIF** et **Felice VARINI** pour leur remarquable implication dans ces ateliers.



Cette session a été rendue possible grâce à l'aide :

- 1) L'AFTRP et en particulier son Président Directeur Général Bruno Verdon, son Directeur Général Adjoint Bruno Depresle et son directeur adjoint de l'aménagement Vincent Bourjaillat ;
- 2) L'E.P.A. de Cergy-Pontoise et son équipe qui a mis à disposition les locaux et bien au-delà
- 3) La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et son Président Dominique Lefebvre pour le soutien renouvelé et amplifié à l'occasion de cette session ; quelque chose de nouveau s'est passé, témoin l'exposition qui s'est déroulée du 3 au 30 septembre dans les salons de l'Hôtel d'Agglomération témoignage d'une nouvelle étape dans nos relations !
- 4) La Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines qui nous a apporté dès le début un soutien remarquable par son Président Dominique Braye mais aussi ses services : la direction technique (Didier Robelus) et l'équipe remarquable de l'Agence d'urbanisme : son directeur Patrice Duny, son directeur adjoint Najib El Arouni ; ils ont fait plus que ce que nous attendions.
- 5) L'EPAMSA et son directeur général Jean-Luc Poidevin qui a été l'initiateur, le facilitateur, l'animateur de cette belle coopération ! Les Ateliers se souviendront longtemps de la grande qualité de la coopération
- 6) Le Conseil Général du Val d'Oise et son Président François Scellier ainsi que son Vice Président Gérard Claudel qui nous ont accueilli pour la remise des prix dans les salons du Conseil Général et qui suivent attentivement l'expérience des Ateliers .
- 7) L'Ecole Nationale Supérieure d'Arts de Cergy représentée par René Denizot, son Directeur, qui a rendu possible ces Ateliers en mettant à disposition ses locaux et une part de son personnel mais qui a apporté avec son équipe pédagogique une contribution intellectuelle importante, notamment en la personne de Jean-Pierre Nouhau
- 8) La résidence universitaire des Linandes et sa directrice Mme BERLAT
- 9) Merci aussi la CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE NORD qui nous apporte l'accompagnement essentiel pour la tenue de ces sessions.

Merci aussi à l'équipe administrative et technique des Ateliers, à l'ensemble des ces collaborateurs qui avant, pendant et après les sessions manifestent toujours le même enthousiasme, le même souci de la qualité de l'accueil.



Les partenaires financiers de la session 2004 de Cergy-Pontoise, sans lesquels cette session n'aurait pu avoir lieu ont été :

Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer- DGUHC
Ministère de la Culture et de la Communication - DAPA
Ministère de l'écologie et du développement durable
Direction Régionale de l'Équipement - Ile de France
Conseil Régional d'Ile de France
Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile de France - IAURIF
Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne - AFTRP
DRAC Ile de France
Etablissement Public d'Aménagement du Mantois
Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines
Agence d'Urbanisme du Mantois
Conseil Général du Val d'Oise
Conseil Général des Yvelines
Parc Naturel Régional du Vexin Français
Université de Cergy-Pontoise
Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise
ESSEC - Chaire d'Économie Urbaine
SEMAPA
Etablissement Public d'Aménagement de Marne la Vallée
Etablissement Public d'Aménagement de Paris la Défense
Ecole Nationale Supérieure d'arts de Paris-Cergy
Cobaty France
Tournesol Productions
SADE
Logis Social du Val d'Oise
Théâtre 95
Pavillon de l'Arsenal
Caisse d'Épargne Ile de France Nord



Partenaires de la 22ème Session des ateliers d'été



ministère
de l'Équipement
des Transports
du Logement
du Tourisme
et de la Mer



direction
générale
de l'Urbanisme
de l'Habitat
et de la
Construction



Ministère
Culture
Communication

Direction
de l'architecture
et du patrimoine

DRAC
Ile-de-France



Direction
Régionale de
l'Équipement

Ile-de-France



Ministère
Culture
Communication

Direction
de l'architecture
et du patrimoine



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

